Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14594 – 6 F

DIMANCHE 29 - LUNDI 30 DÉCEMBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Chadli en position difficile après le succès du FIS aux législatives

La victoire islamiste en Algérie pourrait provoquer une élection présidentielle anticipée

Avant même le second tour des élections législatives algériennes, qui aura lieu le 16 janvier, le Front islamique du salut (FIS) est assuré d'une très large majorité parlementaire lui permettant de contrôler le pouvoir exécutif. Dès maintenant, ce triomphe place dans une position inconfortable le président Chadli Bendjedid, dont le mandat présidentiel n'arrivera à échéance qu'à la fin de 1993. Une cohabitation paraissant très problématique, un scrutin présidentiel anticipé semble inévitable. Auparavant, M. Chadli devra examiner la demande de libération des principaux dirigeants du FIS, emprisonnés depuis juin.

ALGER
de notre correspondant

Une victoire d'ores et déjà totale : quels que soient les résultats du deuxième tour, le 16 janvier, le Front islamique du salut (FIS) est certain d'atteindre la majorité absolue dans la prochaine Assemblée algérienne.

En quelques heures seulement, alors que, calculette à la main, les commentateurs en étaient encore à évaluer les possibles reports de voix au deuxième tour, le FIS est passé du statut de parti le plus fort à celui de parti largement majoritaire. Avec un score ne cessant de croître d'heure en heure, il est désormais en passe de devenir un parti hégémonique.

Vendredi 27 décembre, à l'aube, le ministère de l'intérieur créditait le FIS de 110 à 130 députés *(le Monde* du 28 décembre). Une demi-journée plus tard, le ministre de l'intérieur, M. Larbi Belkheir, traits tirés et voix cassée par la fatigue, lui en accordait 167.

GEORGES MARION

Lire la suite page 3

Les silences français

LA victoire spectaculaire remportée par le Front islamique du salut lors du premier tour des élections législatives algériennes n'a guère suscité de réactions en France. Trêve des confiseurs oblige. L'événement, surtout si – comme c'est probable – le succès du FIS est confirmé par les résultats du second tour, le 16 janvier, risque pourtant de peser lourd sur des relations franco-algériennes qui n'ont, il est vrai, jamais été au beau fixe.

Depuis l'accès de l'Algérie à l'indépendance, le FLN a souvent cherché à exploiter à son avantage le souvenir de la guerre qui l'avait précédée. Tous les gouvernements français qui se sont succédé depuis 1962 en savent quelque chose, y compris les gouvernements socialistes, dont les bonnes dispositions initiales à l'égard d'Alger ont rarement été payées de retour par un parti longtemps unique, qui s'était érigé en seul héritier de la lutte anti-coloniale et en seul représentant du patriotisme algérien.

MALGRÉ les rancœurs, les brouilles, les arrière-pensées, un dialogue n'en a pas moins existé entre Paris et Alger. Il a permis le maintien d'une certaine coopération entre les deux pays et a constitué aussi une garantie indispensable pour l'importante communauté algérienne vivant en France.

Pourra-t-il en aller de même si le FIS, dont bon nombre de dirigeants se proclament tout autant anti-occidentaux qu'anti-français, s'installe au pouvoir ? L'Algérie ne risquera-t-elle pas alors de se refermer sur elle-même, de renoncer à tout espoir de développement moderne au profit d'une autarcie intellectuelle et économique, de cultiver en vase clos le rêve d'une société islamiste qui viendrait à bout, comme par miracle, de l'exclusion des millions d'Algériens qui s'entassent aujourd'hui dans des villes en ruine ?

PASSÉ les premiers temps d'exaltation, une prise du pouvoir par les islamistes ne manquerait pas de se traduire par une accélération du flot migratoire en provenance d'Algérie, pour ne rien dire de celle d'une démographie déjà galopante. Et ce sont, bien sûr, les éléments les plus dynamiques de la société algérienne qui chercheraient ainsi à échapper à l'étouffement, renforçant encore l'opposition entre le pays réel et le pays d'exil, mais avivant aussi, en France, les problèmes, les polémiques et les frayeurs dus à l'immigration.

Le silence observé en France depuis vendredi ne durera sans doute pas plus longtemps que les fêtes de fin d'année. Il faut espérer qu'ensuite le sang-froid prévaudra, mais ne nous leurrons pas : quels que soient les développements à venir, l'Algérie vient de tourner une nouvelle page de son histoire. Et le chapitre qui s'ouvre risque d'être encore plus tumultueux pour les relations franco-algériennes que celui qui se termine.

Lire

- **Le désarroi du FLN** par JACQUES DE BARRIN
- **D'*El Moudjahid* à *El Watan*, éditoriaux au bord de l'inconnu**
- **Profonde inquiétude en Tunisie** par MICHEL DEURÉ
- **Les réactions dans la communauté algérienne en France** par PHILIPPE BERNARD et HENRI TINCQ

pages 3 et 17

Face à la fermeté du CSA

Hachette prêt à abandonner la Cinq

Le groupe Hachette pourrait déposer le bilan de La 5 : n'ayant pas les moyens financiers de satisfaire aux engagements qu'il avait souscrits en 1990, face à une instance de régulation, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dont la marge de manœuvre est insuffisante pour l'autoriser à « reformater » la chaîne, le groupe de M. Jean-Luc Lagardère s'apprête à se dégager du secteur de la télévision.

par Ariane Chemin et Yves Mamou

Hachette renonce à La 5. Sauf improbable virage du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le retrait du groupe Hachette du secteur de la télévision devrait être rendu public prochainement. Plutôt que de laisser le CSA lui retirer l'autorisation d'émettre, M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Hachette, préfère renoncer de lui-même.

Les raisons de cet abandon sont essentiellement d'ordre financier. Déjà largement endetté (10 milliards de francs environ), Hachette n'a plus les moyens de soutenir La 5 à bout de bras (1,12 milliard de francs de pertes en 1991). Le conseil d'administration du groupe, qui s'est réuni le 24 décembre, a *« catégoriquement rejeté »* tout engagement financier supplémentaire qu'il serait seul à supporter.

Lire page 13 la suite et l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Lire aussi « Celle qui voulait copier la Une » pages 16 et 17 de notre supplément Radio-Télévision

M. Eltsine dans ses murs

Lire page 5 les articles de JACQUES ISNARD et de SOPHIE SHIHAB

La dérobade du consommateur

Eclectique dans ses choix, inquiet, exigeant, il déconcerte les professionnels

La surconsommation est remise en cause

par Françoise Vaysse

« Il y a vingt-cinq ans, lorsque le Club Méditerranée a lancé le buffet d'abondance, chaque vacancier consommait en moyenne 4,9 kilos par jour (hors boissons). Aujourd'hui, on n'en est plus qu'à 3,6 kilos... » L'anecdote que raconte M. Gilbert Trigano illustre la perte d'appétit dont souffre le consommateur français. Distributeurs, publicitaires et sociologues se penchent sur ses états d'âme, cherchant à expliquer sa langueur, quitte à lui faire subir une psychanalyse de groupe.

Chacun scrute la publication mensuelle des statistiques de l'INSEE retraçant la consommation des ménages, en dents de scie, et globalement molle (+ 0,3 % au second semestre pour les produits manufacturés) : un net mieux en octobre, mais septembre et août avaient été en baisse, après un printemps « pourri » et un bon mois de juillet. Novembre ? Catastrophique... Le début décembre ? Pas mal... En attendant, promotions alléchantes, soldes et opérations de séduction en tous genres se sont multipliés, dès avant les fêtes de fin d'année.

Jusqu'à l'observatoire de l'automobile, rattaché à la Cofica (organisme de crédit spécialisé de la Compagnie bancaire), qui se demande si l'on n'est pas en train d'assister à la naissance d'un « nouveau consommateur », plus raisonnable, moins friand de vitesse et changeant moins souvent de voiture.

La grande question est de savoir si ce comportement est conjoncturel ou structurel. En d'autres termes, s'agit-il d'une frilosité liée à l'accumulation d'indicateurs économiques peu affriolants ou d'un changement plus fondamental dans les aspirations des Français ?

L'interrogation soulève chez les statisticiens un agacement certain : *« Ce problème revient de manière récurrente. Dès que l'on observe des frémissements dans la consommation des ménages, resurgissent des chimères sur un changement de comportement. Jusqu'à présent, nous n'avons pas d'éléments dans ce sens. On assiste seulement à des choix sous contrainte »*, estime M. Alain Trognon, chef de la division Condition de vie des ménages à l'INSEE.

Lire la suite page 13

HEURES LOCALES

Un tour de France des régions

Lorraine

La sidérurgie, avec ses plans successifs de restructuration, a donné une image grise de cette région. Mais, n'en déplaise aux grincheux, l'époque de la mono-industrie semble révolue. Des entreprises se créent, des hommes agissent pour imprimer un nouveau dynamisme à un pays qui redécouvre ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : une région transfrontalière.

Lire pages 8 et 9 l'enquête d'ALAIN LEBAUBE

Egalement au sommaire

■ Le mur de l'Atlantique reprend du service ■ Les hommes des transferts ■ Barège rompt avec l'immobilisme ■ Une télécabine en Seine-Saint-Denis

page 7

Le sommaire complet se trouve page 17

La mort d'Hervé Guibert

Le romancier Hervé Guibert est mort du sida le vendredi 27 décembre, à l'hôpital Antoine-Bécière de Clamart, où il avait été admis le 13 décembre, après une tentative de suicide. Agé de trente-six ans, Hervé Guibert, ancien collaborateur du « Monde », avait tenu la rubrique photo de notre journal jusqu'à 1985.

Jusqu'au bout de la nuit

par Hector Bianciotti

Avec la mort d'Hervé Guibert se brise la voix la plus singulière de sa génération, s'éteint une vie aux couleurs de destin.

Il avait vingt-deux ans lorsque, en 1977, vit le jour le premier des dix-neuf ouvrages qui composent son œuvre : *la Mort propagande*, bref récit frappant par un ton de leçon d'anatomie, dans lequel, toute morale délogée, il démontait, comme sous une lumière de bloc opératoire, la machinerie à soupirs, à spasmes que représente le corps, quand il est réduit à sa fonction d'accueillir et le plaisir et la douleur. Un œil infaillible relié à sa plume, on évoquait les écorchés de Valverde ou de Gautier d'Agoty. Quatre ans plus tard, il publiait *l'Image fantôme*, recueil de textes inspirés par la photographie, où, peut-être sans s'en apercevoir, Guibert arrêtait les bases de son projet littéraire.

En observant, chez Goethe, la différence radicale entre la description de paysages dans son *Voyage en Italie* – rédigé d'après les notes de son journal, – et celles qu'il prodigue dans ses romans, dans lesquels, à une écriture d'une immédiateté photographique, à l'image qui semble encore vibrer sur la rétine, se substitue la lente minutie de la composition picturale.

Lire la suite page 16

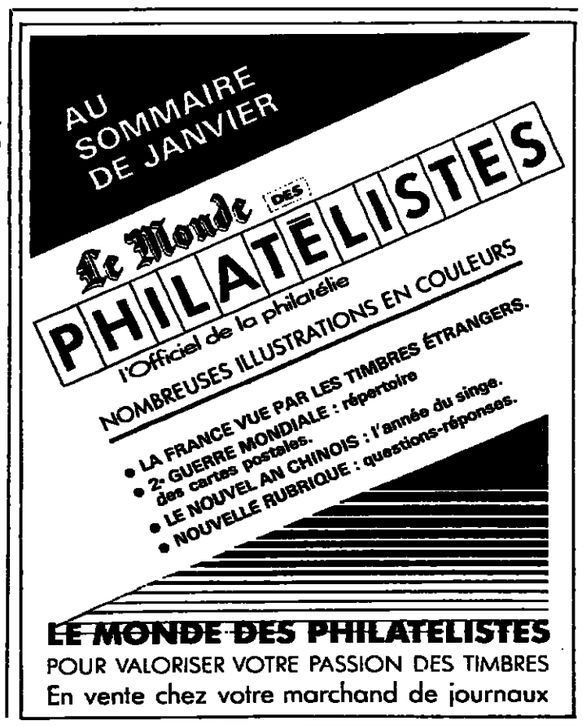

M 0146 - 1230 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Hugnet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télécopieur : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	490 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP 111 MON 03

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction : Jacques Lesourne ; gérant directeur de la publication Bruno Frappat directeur de la rédaction Jacques Guiu directeur de la gestion Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef : Jean-Marie Colombani, Robert Solé (*adjoints au directeur de la rédaction*)

Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet (*directeur des relations internationales*)

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a cinq cents ans

La chute de Grenade

« *SAINT JACQUES, saint Jacques, saint Jacques, Castille, Castille, Castille, cette ville appartient aux très grands et très puissants roi et reine d'Espagne qui, avec leur royaume, l'ont prise par la force des armes et de la foi catholique avec l'aide de Dieu et de la Vierge Marie, de saint Jacques et d'Innocent VIII, des prélats, des villes et des peuples de leur royaume.* »

Il devait être 16 heures environ, en ce 2 janvier 1492 lorsqu'un héraut fit cette proclamation du sommet de l'Alhambra, probablement de la tour de la Vela (ou du Guet). Tandis que « *le peuple infidèle des Maures était dedans ladite cité, braillait et hurlait et jetait de grands pleurs et lamentations* », leurs adversaires chrétiens entonnaient un Te Deum et se livraient à de bruyantes manifestations d'enthousiasme accompagnées de salves d'artillerie.

Ce moment vécu intensément par les uns et par les autres constituait, avant le crépuscule d'une redoutable journée d'hiver, l'épisode le plus spectaculaire et le plus chargé de sens d'un cérémonial lourd et complexe. Le transfert de souveraineté sur la ville de Grenade était accompli. Boabdil, « le petit roi » déchu, cédait la place à Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon qui, bientôt, allaient être appelés les Rois Catholiques.

Ainsi finissait une guerre de dix ans, née aux derniers jours de 1481 sur la frontière castillano-grenadine. La formule clamée par le héraut dit bien ce que signifiait l'entreprise pour les chrétiens. L'armée était avant tout composée de dizaine de milliers de sujets d'Isabelle, nobles et roturiers, urbains et ruraux, venus de Castille, d'Estrémadure, d'Andalousie, de Galice, du Pays basque... L'apport de l'Aragon était militairement faible mais Ferdinand, son souverain, paya beaucoup de sa personne à la tête des troupes. L'effort financier, tout aussi considérable, fut assuré par l'ensemble de la société espagnole.

Un plan minutieusement arrêté

La guerre était considérée comme une croisade, ce que rappelle l'invocation de saint Jacques matamore. A ce titre, tous les habitants de Castille, d'Aragon et de Navarre devaient acquitter une contribution dont le produit fut octroyé par le pape Innocent VIII aux rois d'Espagne. Face à l'*immense potentiel castillan, l'émirat* musulman faisait figure de Poucet. C'était un petit Etat de 30 000 kilomètres carrés, riche de 300 000 à 400 000 habitants, miné par des luttes intestines. Boabdil avait évincé son père. Les Grenadins n'en défendirent pas moins farouchement leur indépendance. La guerre fut indécise de 1481 à 1485. Puis les chrétiens grignotèrent le terrain, souvent à l'issue de sièges interminables, éprouvants pour assiégés et assiégeants. Le dernier fut, bien sûr, celui de Grenade, commencé en avril 1491.

Isabelle et Ferdinand s'étaient installés à une douzaine de kilomètres de la cité de l'Alhambra, en un campement bientôt transformé en véritable ville, Santa-Fé. Boabdil comprit vite que sa cause était désespérée. Malgré l'existence d'un parti jusqu'au-boutiste, il négocia une reddition honorable. Un accord secret – les capitulations – fut signé par les deux parties le 25 novembre 1491. Il y était indiqué que Grenade s'ouvrirait aux chrétiens dans un délai de soixante jours. La ville-symbole ne serait pas prise mais simplement livrée à ses nouveaux maîtres.

COLLECTION VIOLLET

La reddition de Grenade (copie de Gomez Moreno)

Les opérations se déroulèrent selon un plan minutieusement arrêté par les signataires des capitulations. Pour Ferdinand et Isabelle, la forme importait peu. Le jour tant attendu de l'entrée à Grenade, en vainqueur, était sur le point de se produire. Ils s'apprêtaient, pour l'occasion, à abandonner le deuil de leur gendre Alphonse du Portugal. Pour Boabdil, la défaite étant inéluctable, il s'agissait d'éviter toute humiliation et toute effusion de sang inutile. Craignant de vives réactions d'une population épuisée, désespérée et sensible à la propagande des partisans de la résistance, l'émir supplia ses adversaires de précipiter *les événements. Le 1er janvier*, 500 à 600 otages grenadins garants du bon déroulement du scénario furent dépêchés à Santa-Fé.

Vers minuit, un détachement chrétien conduit par le commandeur Gutierre de Cardenas, homme de confiance des souverains, emprunta un chemin détourné et pénétra dans l'Alhambra par une porte secondaire. Au lever du jour, il distribua ses hommes en divers points stratégiques de la forteresse, et lui-même fut reçu par Boabdil qui lui remit les clefs de l'Alhambra. Puis l'émir se rendit dans la partie basse de la ville tandis que Cardenas faisait célébrer une messe à laquelle assistèrent de nombreux captifs que l'on venait de libérer. Prévenus du succès de la première phase, Isabelle et Ferdinand, accompagnés de l'armée entière, quittèrent Santa-Fé dans la *matinée du* 2 janvier et s'approchèrent de Grenade.

Ferdinand marchait en tête. La reine, accompagnée du cardinal Pedro Gonzalez de Mendoza, archevêque de Tolède, le suivait à distance. Boabdil sortit à leur rencontre, aux abords de la cité. Il voulut baiser la main de son adversaire mais, comme il était convenu, Ferdinand l'en empêcha. La scène est identique à celle que, plus tard, Velazquez représentera à la reddition de Breda. Le vainqueur magnanime n'humilie pas son rival. Ahmed, le fils de Boabdil, prisonnier des chrétiens depuis près de dix ans, fut rendu à son père. L'émir et les siens s'éloignèrent alors que des soldats chrétiens escaladaient prestement la colline de l'Alhambra pour renforcer le contingent qui s'y trouvait depuis l'aube. L'émotion atteignit son comble quand ces hommes brandirent les étendards de l'armée castillane, que virent plus de 100 000 personnes, habitants de *Grenade ou soldats chrétiens.*

Le cérémonial du 2 janvier 1492, où effets visuels et effets sonores se conjuguent, est digne d'un très grand metteur en scène. Il marqua profondément les esprits de ceux qui y avaient participé. Aussi n'est-il pas surprenant que s'y soient greffées de jolies anecdotes qui, pour n'être pas invraisemblables, sont invérifiables. Lors de l'entrevue avec ses rivaux, Boabdil aurait confié un anneau au comte de Tendilla, futur gouverneur de la forteresse de l'Alhambra. Il lui aurait dit alors : « *Tous ceux qui ont gouverné Grenade depuis la conquête ont porté cette bague : portez-la puisque vous allez gouverner, et que Dieu vous rende plus heureux que moi.* » Un peu plus tard, le même jour ou le lendemain, l'émir se rendit dans les Alpujarras, territoire situé sur le versant méridional de la sierra Nevada qui lui avait été octroyé en seigneurie. A une dizaine de kilomètres au sud de Grenade, il se serait retourné une dernière fois et aurait versé des larmes sur sa capitale perdue. Sa mère, Fatima, l'aurait alors apostrophé : « *Pleure comme une femme ce que tu n'as pas su défendre comme un homme.* »

La nouvelle de la chute de Grenade, le récit même de la journée du 2 janvier, se répandirent comme une traînée de poudre. Il est vrai que, dans l'armée chrétienne, on trouvait des mercenaires anglais, français, bretons, bourguignons, flamands... Dans la suite des Rois Catholiques figuraient des Italiens, l'humaniste Pietro Martire d'Anghiera, les évêques de Cagliari et de l'Aquila, des marchands génois ou florentins... et le marin Christophe Colomb.

Les larmes de Boabdil

Bientôt circulèrent plusieurs versions des événements, écrites en latin, en castillan, en italien, en français comme la relation anonyme intitulée *la Très Célèbrable Digne de Mémoire et Victorieuse Prise de la cité de Grenada* et rédigée dès le 10 janvier 1492.

L'ensemble de la chrétienneté fêta avec éclat le dénouement de la guerre. A Londres, le roi Henri VII fit lire un texte à l'église Saint-Paul : « *Il y avait bien longtemps que les chrétiens n'avaient gagné des territoires nouveaux sur les infidèles, ni élargi ni reculé les limites du monde chrétien.* » A Rome, où un émissaire annonça la nouvelle le 1er février, ce ne furent que messes d'actions de grâces et réjouissances. Le 21 avril fut représentée une *Historia Baetica*, drame en cinq actes, qui met en scène Boabdil, Ferdinand, Isabelle, le cardinal-archevêque de Tolède, le commandeur Gutierre de Cardenas, des captifs... et dont l'auteur est Carlo Verardi, archidiacre de Cesena et membre de la cour pontificale.

L'enthousiasme ne fut pas moins débordant à Anvers, Paris, Venise, Florence ou Naples. De même, les larmes de Boabdil furent partagées par tout le monde musulman. Le chroniqueur Ibn Iyas consigne au Caire : « *On apprit qu'en Occident Alphonse* (sic) *prince de Castille s'était emparé définitivement de Grenade, capitale de l'Espagne* (sic), *c'est une des catastrophes les plus terribles qui aient frappé l'Islam.* » La littérature ne tarda pas à s'emparer du fait. Fernando de Rojas fait dire à Sempronio, l'un des personnages de *la Célestine* : « *Grenade est prise* », alors que le poète Yahya al Qurrubi s'épanche : « *Où est donc Grenade, foyer de la guerre sainte? Combien nombreux étaient les cavaliers qui, au combat, sont pareils à des lions? Où est donc son Alhambra magnifique qui évoque, par les splendeurs de sa décoration, les jardins de l'Eden ?* »

Une telle profusion ne doit rien au hasard. La somme de précautions prises encore par les chrétiens, au cours du 2 janvier 1492, montre quelles ont été leurs angoisses et leur peur d'échouer. Carlo Verardi, dans son œuvre théâtrale, donne le rôle principal à un Boabdil, prince noble et malheureux, dont le portrait ne ressemble guère à celui dont il est aujourd'hui affublé. La guerre de Grenade fut pour les contemporains une entreprise rude et incertaine jusqu'à son terme. La victoire des Rois Catholiques, nul ne s'y trompait, était lourde de sens.

La chute de Grenade marque la disparition du dernier Etat musulman d'Europe occidentale. En Espagne, une longue séquence de huit siècles ou presque est close : la Reconquista est achevée. Grenade chrétienne signifie aussi un brutal coup de frein à la poussée de l'empire ottoman, conquérant Constantinople en 1453, s'emparant provisoirement de la ville italienne d'Otrante en 1480. Auréolés de leur triomphe, les Rois Catholiques assoient leur pouvoir et construisent un Etat qui sera dominateur pendant plus d'un siècle. Après le 2 janvier 1492, ils peuvent songer à d'autres desseins ambitieux. Et si, aujourd'hui, seule Grenade, où la journée du 2 janvier est fériée, commémore l'événement, pour les hommes d'il y a cinq cents ans, celui-ci avait changé le cours de l'Histoire. Avaient-ils tort ?

BERNARD VINCENT

► **Bernard Vincent est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, auteur de *1492, l'année admirable*, éditions Aubier.**

CORRESPONDANCE

Eugène Frot et les événements du 6 février 1934

Me Louis Guitard, avocat honoraire à la cour d'appel de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

Le 28 novembre, évoquant dans son discours de réception à l'Académie française, publié dans votre journal daté 1er-2 décembre, la journée du 6 février 1934, Mme Hélène Carrère d'Encausse, élue au fauteuil de Jean Mistler, a prononcé cette phrase : « *En ordonnant d'ouvrir le feu sur les manifestants, Eugène Frot, ministre de l'intérieur, obéit à l'urgence et pense sauver la République.* »

Ami et avocat d'Eugène Frot, décédé en 1983, chargé par lui de défendre sa mémoire, il me revient de présenter une rectification en mon nom, et au nom de Mmes Françoise Frot et Florence Robinet-Frot, fille et petite-fille de l'ancien ministre.

1. – « *Frot le fusilleur* », « *l'assassin Eugène Frot* » : le slogan a été lancé, le 7 février 1934, par les journaux d'extrême droite et d'extrême gauche, plus spécialement par *l'Action française* et *l'Humanité*. Il a été repris, amplifié, répandu selon des méthodes dont nous voyons aujourd'hui d'autres exemples.

2. – La commission d'enquête, instituée par la Chambre des députés le 19 février, a été appelée, au terme de ses travaux, qui se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année 1934, à voter sur les conclusions du rapport consacré par M. Appell à « *la soirée du 6 février à la Concorde* ». A la deuxième question qui leur était posée : « *Le gouvernement a-t-il donné l'ordre de tirer sur les manifestants ?* », les commissaires, représentant tous les partis politiques, ont répondu : « *non* » à l'unanimité, trois d'entre eux s'abstenant. Il leur était, en outre, apparu que M. Eugène Frot avait exercé ses responsabilités sans peur ni désarroi et qu'il avait fait preuve d'une constante maîtrise de soi. En 1935, M. Laurent Bonnevay, président de la commission, écrivait dans un livre : « *Il n'est plus possible de contester* (...) *que le gouvernement n'a pas donné l'ordre de tirer sur les manifestants* (...). *La série de légendes que l'esprit de parti s'était, au lendemain de la douloureuse journée du 6, efforcé d'accréditer étant définitivement dissipées, ceux qui, aujourd'hui, les reprendraient ne seraient plus coupables d'erreur, mais de mensonge.* »

3. – Effectivement, par la suite, la légende de « Frot le fusilleur » s'essouffle. Le 5 décembre 1935, Xavier Vallat, à la tribune du Palais-Bourbon, déclare qu'il n'a jamais tenu MM. Daladier et Frot « *pour des hommes assez monstrueux, et j'ajoute assez stupides, pour avoir eu l'idée de faire, de façon préméditée, tirer sur d'anciens camarades de combat* ». Il est applaudi par l'extrême gauche, la gauche, le centre et « *sur de nombreux bancs à droite* ».

Aucun des auteurs, historiens et mémorialistes qui, dans les années suivantes, avant et après la guerre, évoquent le 6 février (Emmanuel Beau de Loménie, Jacques Chastenet, Marcel Le Clère, Pierre Dominique, François Goguel, René Rémond – et les deux ministres démissionnaires du cabinet Daladier, Jean Fabry et François Piétri), aucun ne ressuscite la légende. Et ils soulignent les qualités de chef dont Eugène Frot a fait preuve.

4. – C'est Jacques Duclos, en 1969, qui, dans le premier tome de ses Mémoires, reprendra à son compte la thèse du « *ministre fusilleur et désemparé* ». Il croyait (il l'a dit) qu'Eugène Frot était mort. Eugène Frot, bien vivant, saisit, comme le veut la loi, le ministère public, qui engagea des poursuites. Jacques Duclos et son éditeur furent condamnés, le 15 octobre 1970, par la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris présidée par Mme Rozès et, le 28 avril 1971, par la onzième chambre de la cour d'appel présidée par M. Monzein.

S'il est vrai que, abandonné par son éditeur, Jacques Duclos réussit à obtenir, le 4 novembre 1972, la cassation de l'arrêt, il faut souligner que cette cassation reposait sur des motifs strictement juridiques : selon la Cour suprême, il n'était pas diffamatoire de prétendre, même faussement, qu'un ministre de l'intérieur avait fait tirer sur la foule. Le fait n'en était pas moins jugé : le tribunal, confirmé par la Cour, avait déclaré qu'Eugène Frot avait fait « *tout son devoir* » et qu'il avait « *témoigné de son sang-froid* ».

5. – Mme Carrère d'Encausse peut soutenir, avec, certes, plus de vraisemblance que Jacques Duclos, qu'elle n'a pas voulu nuire à Eugène Frot ; qu'elle a, au contraire, observé qu'il « *obéissait à l'urgence* » et qu'il « *pensait sauver la République* » ; qu'il défendait l'autorité de l'Etat contre le désordre de la rue ; qu'il a incarné l'ultime sursaut d'un pouvoir politique qui, ensuite, s'en ira à la dérive. C'est vrai : elle a dit tout cela. Seulement, pas plus que Jean Mistler, Eugène Frot ne croyait au complot des partis et des ligues de droite contre la République. Il ne reconnaissait pas à la situation le caractère d'exceptionnelle gravité qui, seul, aurait pu justifier un recours aux armes. Dans ces conditions, donner l'ordre de tirer, c'eût été, pour lui, sacrifier des vies *humaines* à la survie d'une équipe ministérielle, qu'une autre pouvait remplacer sans dommage majeur, et à son propre maintien au ministère de l'intérieur. Il ne supportait pas qu'on pût le croire capable de cela.

6. – Le nom de Jean Mistler se trouve bien malheureusement associé à cet incident. Que Jean Mistler ait souffert du surnom de « *galopin sanglant* » qui lui fut donné par *Gringoire*, ce n'est pas contestable. Mais, ministre du commerce et de l'industrie, il n'avait pas, lui, la responsabilité de l'ordre public. Aussi bien ne fut-il pas le seul « *galopin sanglant* ». Ils étaient trois : Eugène Frot, Pierre Cot et Jean Mistler. Eugène Frot, de par les fonctions qu'il exerçait, était le plus visé. Il fut le plus touché par les attaques de l'injustice et de la calomnie.

Mme Carrère d'Encausse, qui a très bien parlé de « *l'inguérissable blessure* » dont Jean Mistler ne se remit jamais, peut, mieux que d'autres, imaginer ce que fut celle d'Eugène Frot. Les deux hommes, dont le destin ultérieur fut presque parallèle, n'ont jamais cessé, après comme avant le 6 février, de se considérer comme de vrais camarades.

ÉTRANGER

ALGÉRIE : après le succès des islamistes au premier tour des législatives

Une élection présidentielle anticipée ?

Suite de la première page

Quelques heures encore, et le chiffre grimpait à 189, salué par M. Abdelkader Hachani, membre du bureau exécutif du FIS, qui, grâce aux ordinateurs mis en place par son parti, était en mesure, plus rapidement que les services officiels, de l'annoncer aux journalistes rassemblés au siège de son parti.

Il n'était que 16 heures et les résultats de 31 circonscriptions étaient encore inconnus. A ce moment-là, le FIS était en situation théorique de pouvoir gagner dès le premier tour les 216 sièges lui donnant la majorité absolue de la future Assemblée. Du coup, les pourcentages des autres formations – toujours non accessibles samedi 28 décembre au matin – devenaient accessoires : quels qu'ils soient, le FIS, maintenant ou dans trois semaines, gouverne-rait sans partage l'Assemblée.

Secondaire aussi, apparaît la remarquable percée du Front des forces socialistes (FFS), qui, avec une trentaine de sièges arrachés dès le premier tour et une dizaine d'autres pouvant être gagnés au second, a fait d'une pierre deux coups : étriller ses rivaux du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et doubler sur le poteau le FLN, qui, vendredi soir, n'était parvenu à faire élire que 16 députés.

Ces résultats ôtent beaucoup d'intérêt à la prochaine campagne électorale, même si, sans doute un peu vite, les responsables du FLN se disent convaincus de rattraper une partie de leur retard, le 16 janvier. En réalité, le débat se situe maintenant sur une autre plan : celui d'une élection présidentielle anticipée.

De la même façon que la victoire islamiste aux élections municipales du 12 juin 1990 avait conduit aux élections législatives, le triomphe d'aujourd'hui rend ce nouveau scrutin inévitable à échéance rapprochée, même si chacun des protagonistes ignore encore quelles en seront les modalités. Le pouvoir, intoxiqué par son espérance autant que par de douteux sondages (qui donnaient quelque 30 % des suffrages au FIS), ne s'attendait pas à la victoire des islamistes. Il va lui falloir improviser, exercice dans lequel il n'est jamais à l'aise. Deux jours avant le scrutin, le président Chadli convoquait les journalistes algériens pour adresser, par leur entremise, ses dernières mises en garde aux islamistes (*le Monde* du 26 décembre).

Contrairement à ses promesses antérieures d'élection présidentielle anticipée, le président annonçait qu'il irait, de fait, au terme de son mandat, fixé à la fin de 1993 ; par ailleurs, il se déclarait disposé, *« sans aucune appréhension »*, à la cohabitation avec les islamistes.

Compte tenu de la victoire du FIS, le problème à résoudre est aujourd'hui exactement inverse : en dépit de la « bonne volonté » présidentielle, les islamistes sont-ils, eux, disposés à cohabiter ?

M. Chadli en première ligne

Echaudés par la façon dont le président les avait manœuvrés après leur victoire de 1990, leur faisant miroiter des élections législatives sans cesse reportées, les islamistes n'abordent pas cette période avec l'esprit de compromis qui était alors le leur.

D'autant que, depuis cette période, le sang a coulé. Le « FIS profond », celui des cités populeuses et des rancœurs accumulées, n'a oublié ni ses morts de juin ni ceux de novembre, tués par l'armée, après la prise d'assaut d'une caserne, à Guemar. Son vote massif, toutes générations confondues, n'exprime pas une simple « sanction » à l'égard du parti au pouvoir, mais un rejet radical et définitif du système, incarné, qu'il le veuille ou non, par le président Chadli Bendjedid.

Très rapidement, ce dernier va devoir, cette fois, se porter en première ligne. Il va lui falloir d'abord, et rapidement, décider de la poursuite du processus électoral. A-t-il l'envie, et surtout les moyens, de le bloquer, en supprimant le second tour, comme ne l'excluent pas quelques analystes politiques ?

Sans être impossible, la chose est peu probable : les élections iront vraisemblablement à leur terme, dans un calme sur lequel les islamistes veilleront, avec un soin sourcilleux. Aujourd'hui qu'ils sont sûrs de leur victoire, ils n'ont, moins que quiconque, intérêt à un dérapage, dont ils n'entendent pas fournir le prétexte. Vendredi, lors de la grande prière, l'imam a d'ailleurs prêché, avec insistance, la sérénité et le calme.

La question de l'armée

Ce n'est qu'après que commenceront les problèmes. Dès le lendemain du vote, le président Chadli sera, en effet, confronté à l'exigence de la libération des dirigeants du FIS, emprisonnés depuis les troubles de juin. Sa marge de manœuvre est étroite. Pour son malheur, MM. Abassi Madani et Ali Belhadj ont été placés sous juridiction militaire. Ce qui, en juillet, lors de leur arrestation, se voulait l'illustration d'une volonté de ferme reprise en main, devient aujourd'hui un obstacle majeur à une négociation.

Libérer les deux cheikhs équivaudrait à infliger un camouflet à la direction de l'armée – qui s'est totalement engagée dans la répression contre le FIS. Ne pas les libérer mettrait le chef de l'Etat dans une position incertaine, au moment où l'adversaire islamiste, fort de sa légitimité populaire, dispose des moyens politiques d'une riposte.

D'autres problèmes ne tarderont pas à surgir, notamment lors de la désignation du prochain premier ministre. Encore faut-il pouvoir en arriver là... Car il est vraisemblable que, conformément à leurs demandes constantes, les islamistes exigent, au plus tôt, une élection présidentielle. Le président a-t-il les moyens de s'y opposer ? Que vaut sa légitimité constitutionnelle dès lors que la majorité de la société bascule dans les bras des islamistes – qui ne lui accordent aucun crédit ? Cette légitimité suffira-t-elle à dissuader le FIS de pousser plus loin son avantage ?

Les militaires sont, désormais, au centre des interrogations. Beaucoup d'Algériens opposés au FIS y voient leur seule planche de salut. Mais, si personne ne doute de la volonté de la direction de l'armée de faire barrage aux islamistes, nul ne sait ce que pensent ceux qui seraient aux premières loges en cas de conflit, c'est-à-dire la troupe et les officiers subalternes. Armée de conscription, il est probable que l'armée vit les mêmes déchirures que celles qui traversent la société civile. Ce qui, en cas de coup de force contre les islamistes, rend son utilisation délicate.

Le président Chadli est, on le voit, dans une situation inextricable. Exposé comme rarement il l'a été, le chef de l'Etat se trouve dans l'obligation de faire clairement face. Plutôt que de trancher dans le vif, il préfère, par tempérament autant que par expérience, laisser le temps agir. Mais cette fois, ce sont les islamistes qui sont maîtres du temps.

GEORGES MARION

Le désarroi du FLN

ALGER

de notre envoyé spécial

La déroute est telle que les mots viennent à manquer dans la bouche de certains cadres du Front de libération nationale (FLN) : *« C'est pas gai, c'est la catastrophe, c'est le massacre. L'électorat nous a trompés. Vivement une cure d'opposition !... »* M. Mouloud Hamrouche, ancien premier ministre et chef de file des « réformateurs » au sein de l'ancien parti unique, évite d'étaler ses états d'âme, même s'il n'a guère le cœur en fête.

« Avec un nombre de voix – de l'ordre de 4 800 000 – équivalent à celui qu'il avait obtenu aux élections locales du mois de juin 1990, le Front islamique du salut (FIS) consolide ses positions, explique M. Hamrouche. *Le FLN, quant à lui, gagne, par rapport au précédent scrutin, quelques dizaines de milliers de suffrages. »* Du côté d'Alger, pourtant, vendredi 27 décembre en début d'après-midi, les chiffres vieillissent vite. Bien imprudent qui s'y fie : la vérité de 17 heures n'est plus tout-à-fait celle de 18 heures. Mais, pour le FLN, elle est de plus en plus dure à supporter. L'ancien chef du gouvernement se hasarde aux pronostics pour le second tour. *« Au premier, le FIS a fait le plein de ses voix,* assure-t-il. *A la faveur d'un ballottage, nous sommes peut-être en mesure de rattraper une partie de notre retard et de gagner plus d'une bonne centaine de sièges, qui s'ajouteront aux quelque dix-sept qui nous sont déjà acquis. »* Pour cela, *« il faudrait pouvoir compter sur un sursaut des abstentionnistes et sur de bons reports des suffrages qui se sont portés sur les candidats éliminés ».*

Si l'on en est arrivé là, *« c'est parce que nous n'avons pas su mobiliser la population »,* lâche, comme une évidence, M. Hamrouche. Et d'ajouter : *« Le FLN n'a pas eu le temps de faire peau neuve, de se présenter aux électeurs comme un parti ordinaire. »* En clair, de gommer son image de parti-Etat. M. Hamrouche n'en rend pas moins hommage au *« travail remarquable »* fait par les militants, *« malgré les attaques permanentes menées par d'autres formations et le gouvernement lui-même contre la direction du FLN ».* On plonge très vite dans la vilaine querelle qui oppose ce « réformateur » à M. Sid Ahmed Ghozali, l'actuel premier ministre qualifié de *« haut libéral »,* et qui distrait le petit Landernau algérois. M. Hamrouche reproche notamment à M. Ghozali d'avoir *« prématurément »* – politiquement s'entend – ouvert aux femmes le chemin des urnes, en modifiant le vote par procuration : *« Leurs maris auraient voté FLN en leur nom, alors qu'elles ont apporté leurs suffrages au FIS. »*

Limiter la casse

« La base est perturbée par ce qui se passe au sommet », note M. Hamrouche. Ne convient-il donc pas de vider cette querelle pour le plus grand bien du parti ? *« Est-ce que ça l'intéresse, le parti ?,* réplique-t-il. *En juin, M. Ghozali avait même préparé sa lettre de démission ! »* Ces chamailleries n'empêchent pas un FLN bien mal en point de se poser comme *« le seul rempart contre le FIS ».*

Le FIS arrive, le FIS est là. Comment conjurer le mauvais sort ? Faire peur aux gens pour les détourner des islamistes ? *« Je ne crois pas que ce discours soit payant »,* estime M. Hamrouche. Il voit le FLN se situer *« résolument dans l'opposition »,* le jour où les intégristes s'installeront au pouvoir, et voit ces derniers, par la force des choses, *« devenir raisonnables ».*

A moins que l'armée, garante du bon fonctionnement du processus démocratique, ne décide de remettre les pendules à l'heure. *« C'est possible, mais quand ? »* s'interroge l'ancien premier ministre. *« Le pays paierait très cher cette régression et nous nous retrouverions devant un choix douloureux. »* Lui en appelle à un traitement politique du dossier des islamistes. Mais, d'un avis contraire à celui des « barbus », qui cherchent à pousser leur avantage, il estime que le président Chadli doit achever son mandat, *« afin de donner à l'Algérie le temps de se stabiliser ».*

Pour l'heure, M. Hamrouche va repartir en campagne, d'une circonscription en ballottage à une autre. Désemparés, les militants du FLN n'attendent de lui aucun miracle. Ils espèrent seulement qu'il saura *« limiter la casse ».*

JACQUES DE BARRIN

D'« El Moudjahid » à « El Watan »

Editoriaux au bord de l'inconnu

ALGER

de notre envoyé spécial

On cherchait en vain, samedi 28 décembre, dans les colonnes d'*El Moudjahid*, le quotidien du FLN, titrant sèchement à la une « Trois partis au second tour », le moindre commentaire sur la débâcle que vient de subir l'ancien parti unique. Le journal se contente d'indiquer que *« les premiers résultats sont loin de représenter la réalité politique avec ses multiples sensibilités ».*

A défaut d'analyse, *El Moudjahid* rend compte des résultats dans le style rapport de gendarmerie et insiste sur *« les tendances vers le ballottage dans un grand nombre de circonscriptions ».* Il accueille sur cinq pages les reportages insipides et répétitifs de ses correspondants à travers le pays, qui s'en tiennent au seul « factuel » : « Tipasa : sous la pluie » ; « Médéa : un jour pas comme les autres », etc.

« Tout aussi hégémonique »

Tout autre est la couverture faite par la presse indépendante qui n'a pas ces raideurs d'écriture. « Séisme », titre en rouge *le Quotidien d'Algérie.* Dans un éditorial, Kamel Belkacem constate la débâcle du FLN *« qui emporte dans son sillage les démocrates et les indépendants »,* et relève le *« prix de consolation »* qui va aux Front des forces socialistes (FFS) de M. Ait Ahmed. Et de s'interroger sur les intentions du Front islamique du salut (FIS) : *« Précipitera-t-il les ruptures, au risque de sombrer dans une iranisation forcenée ? »*

« Le plus dur, c'est la base, écrit le journal. *Ce peuple de gueux, de laissés-pour-compte, qui voit dans le FIS la véritable planche de salut. »* Pourtant, à en croire *le Quotidien d'Algérie* qui consacre un long développement à des scénarios d'un futur plus très lointain, *« le pire n'est jamais sûr » ;* et le FIS pourrait entamer une *« islamisation tranquille sur le terrain qu'il aura lui-même choisi ».*

Pour *le Matin*, l'avenir de l'Algérie est *« en ballottage ». « La crise politique semble inévitable. » « Face aux résultats, dérisoires les pronostics, dérisoires les analyses, la suffisance politicienne, le bavardage des démocrates,* commente Mohamed Benchicou. *Un peu plus de la moitié des électeurs sont partis voter sans savoir trop pour qui, ni comment. »*

« Devant un électorat indifférent, un FLN discrédité et des partis « démocrates » sans consistance, le FIS s'est installé confortablement à l'Assemblée nationale. Mais, ajoute l'éditorialiste du *Matin*, *l'Assemblée ne l'intéresse pas. Il veut tout le pouvoir ».*

Pour *El Watan*, qui titre sobrement : « Victoire du FIS au premier tour », *« les Algériens vont certainement devoir faire face à un autre mode de gestion, tout aussi hégémonique de la société, que celui qui vient de s'écrouler ».* Dans son commentaire, Omar Belhouchet s'inquiète de ce *« saut dans l'inconnu »,* et plus précisément de l'attitude du président Chadli après le second tour, mais aussi de la *« réaction de l'armée ».* Aux yeux de cet éditorialiste, *« la cohabitation semble devoir être un passage obligé, pour assurer la stabilité politique au pays »,* mais *« les premiers échos des déclarations émanant des dirigeants du FIS à travers les prêches du vendredi ne jouent pourtant pas dans le sens de l'apaisement »,* remarque-t-il. Et de conclure : *« Ne sommes-nous pas en fait en présence de deux logiques inconciliables ? »*

J. de B.

Les réactions dans la communauté algérienne en France

Entre la peur du diable et l'attente du coup de balai

La surprise provoquée dans la communauté algérienne en France par l'avance du Front islamique du salut n'avait d'égale, vendredi 27 décembre, une fois connus les résultats du premier tour, que l'indifférence manifestée tout au long de la campagne. Le réveil est d'autant plus brutal que ce scrutin n'avait suscité, en France, qu'une mobilisation homéopathique.

C'est peu de dire, en effet, que le pouvoir algérien n'avait pas encouragé ses émigrés à accomplir leur devoir civique. Alors que des bureaux de vote avaient été installés en France pour l'élection présidentielle ou le référendum sur la Constitution algérienne, le parcours de l'électeur était, cette fois, semé d'obstacles. Il devait d'abord se rendre dans un consulat pour retirer un formulaire de procuration, puis envoyer son vote à une personne de confiance résidant dans sa circonscription. Sur le million d'Algériens en France (étrangers et personnes titulaires de la double nationalité), seuls 15 000 de plus de dix-neuf ans (âge de la majorité légale) auraient donc pris la peine de voter.

Aux obstacles matériels s'étaient ajouté le poids d'une bataille aux enjeux lointains et le rejet de la politique. *« Cela fait trente ans que l'émigration est exclue du débat politique algérien,* analyse Nacer Kettane, médecin et directeur d'antenne de Radio-Beur. *Les gens n'allaient voter que parce que le tampon était obligatoire pour rentrer en Algérie. Aujourd'hui, ils sont davantage mobilisés par le chômage ou la scolarité en France que par l'Algérie. Quant aux jeunes, ils sont pour la plupart nés en France. S'ils votent, c'est ici. »*

Et pour qui auraient-ils voté ? *« Ils ont été trop longtemps grugés par le FLN et le FIS leur fait peur »,* résume Azouz Begag, écrivain et économiste au CNRS. Les autres partis, comme le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Front des forces socialistes (FFS), auraient eu la préférence de nombreux électeurs de France, en particulier chez ceux qui sont originaires de Kabylie. Ainsi pourrait s'expliquer le peu d'empressement du gouvernement algérien à faire voter les électeurs de l'Hexagone.

« Un grand bond en arrière »

Kader, président d'une association qui milite pour l'intégration des jeunes, est resté branché toute la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 sur Radio-Beur et Radio-France internationale. Le résultat du premier tour est, pour lui, catastrophique : *« J'ai peur que l'Algérie ne fasse un grand bond en arrière et ne donne des idées aux autre pays du Maghreb »,* commente-t-il. Il n'a pas voté parce qu'il n'était *« pas sûr »* de la bonne utilisation de sa procuration. Mais l'avance du FIS lui donne envie de se mobiliser pour le second tour. *« La France est mon pays de tous les jours, l'Algérie mon pays de toujours,* explique-t-il joliment. *On a tous de la famille là-bas. On peut se ressaisir. »*

« Sans démocratie et sans laïcité, l'Algérie ne pourra pas sortir du sous-développement et la France régler la question de l'immigration clandestine », affirme, de son côté, Amo Ferhati, président de l'association Espace intégration de Lille. *« Si les Algériens renoncent à la langue française, la fuite des cerveaux et des capitaux va s'accélérer »,* ajoute t-il.

Des craintes s'éveillent quant à l'avenir des femmes en Algérie : *« Je comptais sur elles pour faire barrage au FIS, mais j'ai l'impression qu'elles se préparent à des lendemains pas très roses »,* dit une « beurette », militante de l'intégration, qui ne cache cependant pas sa fierté de *« ce premier vote démocratique sans magouille en Algérie ». « L'apprentissage de la démocratie va peut-être leur faire du bien »,* lance-t-elle, comme pour se rassurer. L'idée est dans l'air : le succès des islamistes pourrait avoir des vertus pédagogiques. *« Comme les électeurs de Le Pen en France, ceux du FIS en Algérie croient aux remèdes-miracles. Qu'ils les essaient et ils en reviendront ! »,* ose notre « beurette ». Azouz Begag attend lui aussi les islamistes au tournant : *« Laissons Madani chercher les 20 milliards dont l'Algérie a besoin pour se renflouer ! Il faut laisser le système dévoiler ses contradictions jusqu'au paroxysme ! »* Le scénario du pire, le parallèle avec l'extrême droite française, couramment évoqués chez les Beurs et les Algériens de France, fait pourtant froid dans le dos à certains : *« A peine respiré, le parfum de la démocratie risque de s'évaporer en Algérie,* dit Kader. *Si on remplace le FLN par le FIS, on n'aura rien gagné. Les morts de 1988 n'auront servi à rien. »*

« C'était le goulag »

Les pronostics ne sont pas aussi pessimistes à la sortie de la prière du vendredi à la Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite (5e arrondissement), qui est la propriété de l'Algérie. Les résultats du premier tour ne provoquent chez les fidèles ni abattement, ni euphorie, ni même de la surprise. L'avance du Front islamique du salut était attendue, espérée même pour la plupart, jeunes ou moins jeunes.

« Cette victoire, on la sentait venir, aussi sûrement que la chute de l'URSS », dit Noreddine au milieu des attroupements entre les tapis où se vendent livres et cassettes coraniques. Le résultat est pour eux *« logique », « satisfaisant ».* Plus qu'une victoire de l'intégrisme qui, à les entendre, n'existe que dans la tête des Occidentaux, le résultat du premier tour sanctionne l'usure du pouvoir du FLN. Et paradoxalement, le succès du FIS serait un bon point pour la démocratie. *« Le monopole était étouffant, le pays éteint. L'Algérie, c'était le goulag »,* ne craint pas d'affirmer un autre fidèle.

Certains souhaitent explicitement la naissance d'un « Etat islamique », l'identification de la religion avec un éventuel « parti de gouvernement » ne les heurtant pas, bien au contraire. Et comme dans l'affaire Rushdie, celle du voile islamique et comme au moment de la guerre du Golfe, on retrouve les mêmes accents anti-occidentaux. La victoire du FIS, dit un étudiant algérien, marque *« l'émergence d'une génération qui refuse de s'identifier à une philosophie matérialiste et estime que les principes édictés par le Prophète valent bien, sinon plus, les lois napoléoniennes ou les lois laïques à la française ».*

A côté de cette sensibilité islamiste, on retrouve à Paris comme en Algérie, toutes proportions gardées, une autre approche, plus pragmatique et réformiste, qui va jusqu'à redouter, à terme, un « embargo » contre l'Algérie, mais reconnaît que la victoire du FIS, si elle se confirme, représente pour les plus déshérités une chance de réforme, de redistribution des ressources, de création d'emplois, etc.

La plupart de ces fidèles musulmans ne comprennent pas la peur de la France. *« L'Algérie n'est pas l'Iran et le FIS est lui-même très divisé entre des tendances pragmatiques et extrémistes »,* dit Sadek Sellam, écrivain. Ainsi bien des inconnues demeurent : que va t-il se passer d'ici au second tour dans trois semaines ? L'armée laissera t-elle aller jusqu'à son terme le processus démocratique ? Le débat d'idées ouvert ne sera t-il pas profitable à la société et à tous les partis ? La communauté algérienne en France risque demain de se mobiliser davantage que pour le premier tour.

PHILIPPE BERNARD
et HENRI TINCQ

AFRIQUE

Fragile démocratisation en Guinée

Les militaires préparent la passation de pouvoirs aux civils.
Mais le réveil du tribalisme hypothèque le processus dans ce pays démuni

CONAKRY
de notre envoyée spéciale

« Les partis comptaient sur nous et sur les étudiants pour mettre le pays en feu, mais nous, nous ne voulons que la paix. » S'il en est un qui avait toutes les raisons de descendre dans la rue, c'est bien Mamadou, un des quarante mille *« déflatés »*, comme on appelle ici les licenciés de la fonction publique, ces parias de la société guinéenne. Mais malgré sa révolte, sa misère, Mamadou est résigné. Pas question, pour lui, de risquer sa peau en provoquant les militaires.

Cette prudence des Guinéens, échaudés par vingt-six années de dictature de Sekou Touré, suivies de sept ans de régime militaire, a été payée de retour. Le régime vient de lâcher du lest. Le 23 décembre, date de la promulgation de la Constitution, votée par référendum un an plus tôt, dix-sept lois sont entrées en vigueur, qui autorisent, notamment, les partis politiques et la liberté d'expression.

L'opposition attendait le président Lansana Conté au tournant. Voilà que le chef de l'Etat lui coupe l'herbe sous le pied! Les habitants de Conakry craignaient un bain de sang, au cas où la loi sur le multipartisme n'entrerait pas en application, le 23 décembre, premier jour de la IIIe République. Or le régime confirme son intention de laisser la place aux civils, fin 1992!

Le général Conté a été l'un des premiers dirigeants de la région à annoncer un processus de démocratisation. De sérieux doutes pesaient, néanmoins, sur ses véritables intentions. L'issue du processus n'est, certes, toujours pas acquise, mais sa durée, elle, a été raccourcie. Le régime avait promis de boucler l'affaire en cinq ans; or c'est en décembre 1992 – c'est-à-dire au bout de deux ans – que des élections législatives pluralistes doivent être organisées.

Bataillons de chômeurs

Rien de gratuit dans cette accélération : la pression de la rue s'est accentuée au printemps dernier, poussant le régime à prendre l'initiative. Aux manifestations des fonctionnaires et des «déflatés» a succédé le bref retour d'exil de M. Alpha Condé, dirigeant du Rassemblement du peuple guinéen (RPG), puis la distribution au grand jour de tracts très durs envers le régime, la multiplication des actions de l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme, la naissance d'une trentaine de partis d'opposition... Bref, la roue a commencé à tourner, sans que le pouvoir en place arrive à *« suivre »*.

Non que la tolérance soit la première qualité du régime guinéen. De nombreuses manifestations se sont soldées par des morts, notamment fin octobre, à Kankan, deuxième ville du pays, où l'armée a tiré, tuant six personnes. Quant aux arrestations arbitraires, elles sont monnaie courante, et les passages à tabac dans les commissariats sont devenus de la simple routine. *« Il existe des espaces de liberté, mais ils ne sont pas définis »*, résume un avocat, militant pour la défense des droits de l'homme.

Les premiers à s'être engouffrés dans ces *« espaces de liberté »* sont ceux qui n'ont pas subi, pendant un quart de siècle, le joug de l'ex-président Sekou Touré. Les « Guinéens de l'extérieur » sont les seuls à avoir *« une culture de la contestation »*, comme dit l'un d'entre eux. Deux millions d'habitants – environ un quart de la population – avaient fui le pays pendant la dictature. Beaucoup ont tenté de revenir après la mort de l'ancien chef d'Etat, en 1984. Confrontés au chômage, aux difficultés de réinsertion dans un monde corrompu, beaucoup sont repartis. Mais c'est parmi ceux qui sont restés, comme M. Mamadou Ba, ou qui viennent juste de rentrer, comme M. Siradiou Diallo, ou qui envisagent un prochain retour, comme M. Alpha Condé, que se recrutent les « poissons-pilotes» de l'opposition.

Les dirigeants de la contestation ont créé un Forum national démocratique, qui réunit une trentaine de formations. Une coalition fragile, pour ne pas dire un panier de crabes! Les ambitions personnelles de ces candidats au pouvoir ne trompent personne. Et surtout pas les *« Guinéens de l'extérieur »*, jaloux de ceux que l'on présentait, du temps du président Sekou Touré, comme des *« agents de l'impérialisme »*, vivant dans un exil doré.

« Ce n'est pas un Guinéen de l'extérieur qui changera ce pays, c'est nous-mêmes ! », s'exclame Mamadou, le *« déflaté »*. Selon lui, ceux qui ont brisé le pays sont les *« importés »* – allusion aux ministres recrutés à l'étranger, depuis 1984, par le gouvernement de M. Conté et que la rue suspecte de *« se remplir les poches »* à un rythme soutenu. Quoi qu'ils en disent, les *« Guinéens de l'intérieur »* tardent, pourtant, à s'organiser : la population, placée sous une chape de plomb pendant trois décennies, n'a pas encore relevé la tête. Individualisme et désintérêt pour la chose publique sont devenues les valeurs-reines. Et pour cause : survivre est le premier des soucis.

Le bilan économique du régime n'est guère brillant. La corruption qui, sous l'ancien régime, ne concernait que le sommet de la hiérarchie, s'est étendue à l'ensemble de l'administration. Le quotidien du paysan s'est amélioré, mais, en ville, les conditions de vie sont désastreuses.

Sous l'impulsion de la banque mondiale, le nombre des fonctionnaires est passé, en cinq ans, de 90 000 à 50 000. Les bataillons de chômeurs constituent aujourd'hui le gros des troupes des nostalgiques du régime Sekou Touré. Il existe, d'ailleurs, parmi les formations en gestation, un Parti démocratique de Guinée (PDG), nom du parti unique fondé par l'ancien président guinéen. *« Certains nous reprochent la lourdeur, voire le laxisme; ils n'ont pas compris que nous avons toujours préféré le mûrissement des problèmes, avant la prise de décision. »* L'auteur de ces mots? Le chef de l'Etat lui-même, dans un discours à la nation, en 1988.

Moins attaché à la politique qu'à la terre – il passe beaucoup de temps dans sa ferme, – le général Conté ne s'est pas pris au jeu du pouvoir, depuis le coup d'Etat du 3 avril 1984. Aussi soupçonne-t-on son entourage de tenir l'essentiel des rênes. Dans la ligne de mire, le ministre de l'information, M. Hervé-Vincent Bangoura, ancien chef de la police du président Sekou Touré, et le ministre secrétaire général de la présidence, M. Alsény-René Gomez, considéré comme le numéro deux officieux du régime. Les deux hommes accepteront-ils d'abandonner le pouvoir, en cas d'échec aux élections? *« Comment peut-on encore mettre en doute notre bonne foi? »*, s'insurge M. Gomez. *« Il n'y a aucune raison de ne pas nous faire confiance! »*, assure-t-il.

« Dérive » sanglante

Selon les nouveaux textes en vigueur, les militaires ne pourront pas être candidats aux élections. Il faut donc attendre l'éventuelle démission de l'armée du général Conté pour savoir s'il se lancera dans l'arène électorale. L'opposition ne doute pas que ce soit là son intention. Aussi souhaite-t-elle la formation d'un gouvernement d'union nationale pour contrôler la période de transition.

Mais ce n'est ni ce thème ni les différents programmes que l'opposition pourrait soumettre qui font l'essentiel des débats. La discussion est, en fait, focalisée sur un sujet hautement «sensible» : l'ethnocentrisme. Chaque parti en gestation est soupçonné, à son corps défendant, de faire le jeu d'un des quatre groupes ethniques, traditionnellement rivaux : les Soussous, les Peuls, les Malinkés et les «Forestiers» (ensemble d'ethnies de la Guinée forestière).

Au printemps dernier, les élections communales se sont soldées par des centaines de morts, à la suite de conflits entre Malinkés et Forestiers, à Nzerekore et dans les environs. Cette «dérive» sanglante était inéluctable, dit-on, puisque les candidats ne représentaient pas un parti, mais un individu, c'est-à-dire une ethnie.

Faute de «transcender» ces hostilités tribales et d'acquérir une implantation réellement nationale, les futurs partis politiques ne pourront éviter de nouveaux dérapages. Le spectre de la guerre civile, qui déchire le Liberia voisin, sera-t-il un antidote suffisant? La population guinéenne, en tout cas, n'aspire qu'à une seule chose : la paix. La démocratie vient ensuite. Fidèle à l'orgueil national, Mamadou, lui, est persuadé que l'une n'ira pas sans l'autre : *« De Gaulle nous a donné l'indépendance sans qu'il y ait un coup de feu, nous aurons la démocratie sans un coup de feu. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

EN BREF

□ **Prochaine visite de M. Dumas dans quatre pays africains.** – Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, effectuera prochainement une tournée en Afrique, a indiqué, vendredi 27 décembre, le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. Le chef de la diplomatie française se rendra successivement au Ghana (le 4 janvier), au Nigéria (le 5 janvier), au Gabon (le 6 janvier) et enfin en Côte-d'Ivoire (le 7 janvier).

□ **AFGHANISTAN : tirs de roquettes sur Kaboul et Hérat.** – Pour marquer, semble-t-il, le douzième anniversaire de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, le 27 décembre, les moudjahidin islamistes en lutte contre le régime du président Najibullah ont repris leurs tirs de roquettes sur des villes. En trois journées, l'explosion d'une cinquantaine d'engins dans divers quartiers de Kaboul ont fait au moins quatorze morts, selon le gouvernement. A Hérat, la grande cité de l'ouest du pays, 92 roquettes ont été tirées durant la seule journée du 27, tuant quatre personnes et en blessant vingt autres. – *(Reuter, Tass.)*

□ **CHILI : des militaires impliqués dans le trafic d'armes vers la Croatie.** – La responsabilité de certains membres de l'armée de terre dans la contrebande d'armes destinées à la Croatie et interceptées à Budapest a été établie, a annoncé vendredi 27 décembre dans un communiqué l'armée de terre placée sous le commandement de l'ancien président Augusto Pinochet. Le chargement clandestin de 11 tonnes d'armes chiliennes, découvert le 1er décembre à l'aéroport de Budapest, était initialement destiné au Sri-Lanka, précise le communiqué. Cette enquête a été ouverte sur ordre du général Pinochet, qui a annoncé que des sanctions seraient prises contre les auteurs de ce trafic. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE-BISSAU : le poste de premier ministre a été rétabli.** – Le président Joao Bernardo Vieira a procédé, vendredi 27 décembre, à un important remaniement ministériel, rétablissant le poste de premier ministre (supprimé en 1984), qui a été attribué à M. Carlos Correia. Le remaniement a été marqué, notamment, par le retour de M. Joao Cruz Pinto à la tête du ministère de la justice, en remplacement de M. Vasco Cabral, et par le départ de MM. Iafai Camara (forces armées) et Fidelis Cabral D'Almada (présidence). – *(AFP.)*

□ **INDE : le bilan de l'attaque d'un train par des sikhs s'alourdit.** – Selon un nouveau bilan publié vendredi 27 décembre, l'attaque perpétrée la veille contre un train, au Pendjab, par des extrémistes sikhs (*le Monde* du 28 décembre) a provoqué la mort de soixante-deux personnes. Il y a eu soixante-dix blessés. Cinquante-neuf des victimes sont des hindous, et trois sont des sikhs. Cette action, estiment les enquêteurs, est liée à l'approche de l'échéance électorale du 15 février 1992 – *(AP, Reuter.)*

□ **MALI : nouveau ministre de la justice pour le procès de l'ancien président.** – Le premier ministre, M. Soumana Sako, a remanié son gouvernement, vendredi 27 décembre, confiant notamment à un de ses proches collaborateurs la tâche délicate de faire juger l'ex-président Moussa Traoré. Le nouveau ministre de la justice, M. Amadou Mody Dial, remplace M. Mamadou Ouattara. Le procès de M. Traoré est prévu avant la fin de la période de transition, fixée au 26 mars 1992. – *(Reuter.)*

□ **ZAIRE : la Conférence nationale a commencé ses travaux.** – La Conférence nationale, paralysée par des querelles de procédure, en août, puis suspendue à la suite des émeutes de septembre et octobre, s'est réunie, vendredi 27 décembre, à Kinshasa, tenant, pour la première fois, une séance plénière. La Conférence est présidée par Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, évêque de Kisangani. – *(Reuter.)*

EUROPE

TURQUIE : incidents au Parlement

Le problème kurde crée des tensions au sein de la coalition gouvernementale

Après la mort de plus de trente personnes en deux jours, tuées lors d'un attentat à Istanbul et lors de plusieurs affrontements dans le Sud-Est, le débat parlementaire du jeudi 26 décembre sur la politique intérieure a donné lieu, pour la première fois, à des incidents violents entre des députés élus sur les listes du Parti de la juste Voie et sur celles du Parti populiste social-démocrate (SHP), tous deux membres de la coalition gouvernementale. Ces incidents ont montré que, malgré la reconnaissance officielle par le gouvernement de M. Suleyman Demirel de la *« réalité kurde »*, la sensibilité turque demeure à fleur de peau lorsque le sujet est évoqué.

ISTANBUL
de notre correspondante

A l'origine des éclats de voix et des empoignades, une phrase prononcée par M. Mahmut Alinak, député du parti pro-kurde *HEP* élu sous les couleurs du SHP, à l'issue d'un discours modéré qui appelait au dialogue entre les communautés : rappelant de récents affrontements ayant fait des victimes d'une même famille, dans les deux camps, M. Alinak a déclaré *« nous avons perdu deux frères, l'un était soldat, l'autre était membre du PKK* [parti des travailleurs du Kurdistan].» Plusieurs députés turcs membres du parti de la Juste voie, force dominante de la coalition, se sont alors précipités en vociférant pour le pousser hors de la tribune.

Un membre du SHP, M. Aydin Güven Gürkan, avait précisément centré son discours sur cette incapacité à débattre de la question kurde : *« Le terrorisme a pour but de faire peur à l'Etat pour détruire la démocratie »* a-t-il déclaré. *« Pour assécher les racines du terrorisme, nous devons discuter ouvertement toutes les options. »* Le président de la République, M. Turgût Ozal, qui, il y a quelques mois seulement, prônait une telle ouverture, et allait jusqu'à évoquer la possibilité d'une solution fédérale, a soudainement changé d'avis.

« Quiconque soutient les buts de ces bandits n'a pas sa place au Parlement, » a-t-il déclaré après les *récentes violences, blâmant les* députés kurdes, élus le 20 octobre dernier. *« Nous ne serions pas au Parlement si nous ne croyions pas à la démocratie et à la solution des problèmes par des méthodes démocratiques, »* a répliqué M. Ahmet Türk, représentant kurde du HEP, en déplorant l'usage de la violence.

La Syrie « mère du terrorisme » ?

Pour d'autres parlementaires, notamment pour M. Mehmet Gazioglu, le représentant du parti de la Juste voie, le problème de la violence séparatiste est avant tout lié à l'ingérence des pays voisins, l'Irak, l'Iran et surtout la Syrie, qualifiée de *« mère du terrorisme »*. *« La Turquie doit prendre des mesures contre la Syrie, »* a-t-il déclaré. Ses vues sont partagées par M. Mesut Yilmaz, dirigeant de l'ANAP, le principal parti d'opposition. *« Sans soutien de l'étranger, un groupe tel que le PKK ne pourrait pas survivre, »* a-t-il déclaré.

Le soutien financier et logistique de l'étranger a effectivement joué un rôle important dans le développement du PKK, mais, après des années de répression brutale par les forces armées, une partie importante de la population kurde, sans autre possibilité d'exprimer son identité culturelle, a choisi le camp du PKK qui, jusqu'à l'arrivée du HEP, était le seul exutoire à sa frustration. Le problème a pris une ampleur qui dépasse largement les limites d'un mouvement de guérilla. Signe de l'influence du PKK sur la population locale, les magasins sont restés fermés jeudi dans les rues désertes de Diyarbakir, la capitale du Sud-Est, pour protester contre l'intervention armée des troupes contre des manifestants lors des funérailles de combattants kurdes.

Malgré les pressions des nationalistes turcs, le gouvernement de M. Demirel demeure fermement décidé à lutter contre la violence séparatiste *« en utilisant tous les moyens nécessaires dans le cadre de la loi »*, mais sans avoir recours à la loi martiale. La volonté du gouvernement suffira-t-elle pour éviter une guerre civile entre Kurdes et Turcs?

Le cas de de M. Vedat Aydin, membre du HEP, dont le corps supplicié a été retrouvé début juillet, est l'un des vingt-neuf assassinats non élucidés de ces six derniers mois, auxquels s'ajoutent d'autres incidents – bombes, menaces, disparitions – qui suggèrent la présence dans le Sud-Est d'un groupe de contre-guérilla *similaire aux escadrons de la mort* d'Amérique latine, selon une hypothèse envisagée par des diplomates européens à Ankara.

M. Demirel aura-t-il une poigne suffisante pour imposer le respect des droits de l'homme aux forces de sécurité, dans cette région où elles font la loi depuis des années, en vertu de l'état d'urgence? Lors de la récente visite des dirigeants de la coalition dans le Sud-Est, le gouverneur de la ville de Mardin, M. Bolat Bolatoglu, avait exprimé ses doutes à M. Demirel. *« Ce n'est pas clair, qui, des militaires ou des civils, contrôle cette région, »* avait-il déclaré. Il aurait également pu évoquer le PKK qui, de son côté, établit des points de contrôle volants sur les routes principales durant la nuit.

La plupart des Turcs, qu'ils soient ministres, députés ou simples citoyens, n'ont jamais visité le Sud-Est et souffrent d'une méconnaissance totale des conditions de vie de la population kurde. Cette ignorance est compréhensible, puisque de nombreux Kurdes, comme le ministre des Affaires étrangères, M. Hikmet Cetin par exemple, sont parfaitement assimilés.

Mais, à l'évidence, l'heure des *décisions importantes* arrive : la cohabitation pacifique, par le biais d'une réelle libéralisation, ou la guerre ouverte, prônée à la fois par le dirigeant du parti nationaliste turc, M. Alparslan Turkes, et les extrémistes kurdes exigeant la création d'un Etat indépendant.

NICOLE POPE

□ **Manifestations de militants kurdes contre des établissements turcs en Europe.** – A Francfort, Stuttgart, et Rotterdam, des manifestants kurdes ont attaqué des consulats de Turquie à coups de pierre. A Bruxelles, c'est une banque turque qui a été attaquée à coup de hache et de marteau. – *(Reuter.)*

□ **A Marseille, des Kurdes déboutés du droit d'asile évacués de Notre-Dame-de-la-Garde.** – Une dizaine de Kurdes déboutés du droit d'asile, qui s'étaient regroupés pour faire une grève de la faim dans la basilique de Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, ont été évacués par les forces de l'ordre, vendredi 27 décembre, sans incident. Ils ont décidé de poursuivre leur action sur le parvis.

YOUGOSLAVIE : la guerre en Croatie

L'armée serbe accentue sa pression

L'armée serbe a violemment bombardé, vendredi 27 décembre, le centre industriel croate de Karlovac, situé à une cinquante de kilomètres seulement au sud-ouest de Zagreb, faisant, selon la radio croate, dix morts et trente blessés.

« Karlovac a été la cible d'une attaque sans précédent de l'artillerie ennemie, et les habitants n'ont pas quitté les abris depuis 10 heures ce matin », a rapporté la radio croate en fin d'après-midi. Par deux fois dans la journée, les forces de Belgrade ont pilonné cette ville, renommée pour son architecture baroque, après avoir procédé à des tirs de mortier durant la nuit. Les obus ont touché des immeubles d'habitation ainsi que des bâtiments publics et causé des coupures d'eau et d'électricité dans certains quartiers de cette cité, qui contrôle les voies de communications entre Zagreb et la côte adriatique.

Trois observateurs des Nations unies se sont rendus vendredi à Karlovac pour étudier les possibilités d'envoi de casques bleus, mais, devant l'intensité des combats, ils se sont montrés pessimistes sur leur déploiement rapide.

Cette offensive sur Karlovac semble indiquer un déplacement du front vers l'ouest, à l'écart des plaines de la Slavonie orientale et de la ville d'Osijek, où quelques bombardements ont toutefois été signalés vendredi, au cours d'une autre visite d'un groupe d'observateurs de l'ONU. D'autres combats ont été signalés autour des villes de Nova-Gradiska, où un soldat croate a été tué, et Novska, en Slavonie occidentale, où les forces croates ont repris plusieurs villages ces jours derniers. De son côté, la *« présidence fédérale yougoslave »* – réduite au bloc serbe – a estimé que les efforts déployés par la Communauté européenne pour ramener la paix en Croatie avaient perdu leur crédibilité et affirmé sa volonté d'obtenir *« le soutien et la protection »* des Nations unies. A New-York, cependant, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a fait savoir qu'il ne voyait pas de possibilité immédiate de déploiement d'une force de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine, pas plus qu'ailleurs en Yougoslavie. Dans une lettre à M. Perez de Cuellar, la *« présidence fédérale »* accuse la CEE de parti pris pour avoir annoncé son intention de reconnaître des Républiques sécessionnistes.

La CEE accusée d'« ingérence »

« L'engagement de la CEE, qui a offert ses bons offices dans le règlement de la crise de ce pays, s'est (...) transformé en ingérence dans les affaires internes de la Yougoslavie et en soutien au sécessionnisme à l'encontre du droit international et de ses propres obligations », dit la lettre, rendue publique vendredi. Elle ajoute que la conférence de La Haye sur la Yougoslavie *« a perdu la crédibilité nécessaire »*. Dès lors, *« nous nous sommes tournés vers le président du Conseil de sécurité pour demander à l'ONU soutien et protection »*.

Le secrétaire général de l'ONU, dont l'émissaire, M. Cyrus Vance, doit retourner en Yougoslavie, a indiqué au Conseil de sécurité que, tout en comprenant *« la profonde anxiété »* sur laquelle se fonde la demande de déploiement de « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine dont il a été saisi par la CEE, la situation actuelle ne permettait pas d'y répondre. La Bosnie-Herzégovine, République à population hétérogène composée de Serbes, de Croates et de musulmans, a décidé le 20 décembre – de même que la Slovénie, la Croatie et la Macédoine – de demander à la CEE sa reconnaissance en tant qu'Etat souverain, contre l'avis des Serbes bosniaques, qui ont répliqué en créant leur propre République. *« Il faut répéter qu'un tel déploiement ne pourrait être réalisé qu'avec le soutien de tous ceux qui sont concernés sur le terrain; une chose qui, pour le moment, fait à l'évidence défaut »*, a dit M. Perez de Cuellar.

Par ailleurs, les présidents de Serbie, M. Slobodan Milosevic, et de Macédoine, M. Kiro Gligorov, se sont rencontrés vendredi à Ohrid, dans le sud de la Macédoine, a indiqué l'agence Tanjug, selon laquelle l'entretien a eu lieu à l'initiative de M. Gligorov. Cette rencontre est intervenue au lendemain de l'initiative lancée par des partis politiques proserbes visant à créer une *« nouvelle Yougoslavie »* (*le Monde* du 28 décembre) et une semaine après la demande macédonienne de reconnaissance. La Macédoine (comme la Bosnie-Herzégovine) a toujours rejeté l'idée d'une Yougoslavie amputée de la Slovénie et la Croatie et dominée par la Serbie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Une organisation armée pro-albanaise aurait été démantelée au Kosovo.** – Onze membres d'une organisation favorable au rattachement du Kosovo – partie intégrante de la République de Serbie – à l'Albanie ont été arrêtés et d'importantes quantités d'armes saisies, a annoncé, vendredi 27 décembre, le ministère serbe de l'intérieur. Ils ont été inculpés de constitution de bande armée et de trafic international d'armes. Le Front de résistance et de libération nationale des Albanais, fondé en 1990, aurait recruté plusieurs centaines de membres au sein de la communauté d'origine albanaise du Kosovo, forte de deux millions de personnes. – *(Reuter.)*

EUROPE

Les difficultés des Républiques de l'ex-URSS

L'Ukraine revendique une partie de la flotte de la mer Noire

Malgré la signature de quatre accords militaires, vendredi 27 décembre à Moscou, par les *représentants de la nouvelle Communauté d'Etats* indépendants (CEI), des clivages importants opposent toujours la Russie et l'Ukraine. Des discussions se sont déroulées pendant deux jours pour tenter de régler ces divergences avant la réunion *du lundi 30 décembre à Minsk* au cours de laquelle les dirigeants de la CEI doivent se prononcer sur le sort des effectifs militaires soviétiques et sur celui des trente mille ogives nucléaires de l'ex-URSS.

L'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie rejettent l'idée d'une armée unifiée et affirment qu'elles veulent mettre en place leurs propres structures de défense « indépendantes ». L'Ukraine revendique également une partie de la flotte de la mer Noire.

L'Ukraine, qui n'a jamais dissimulé son intention de disposer de sa propre force armée, n'envisage pas, si l'on en croit certains de ses responsables actuels, de se séparer totalement de la flotte (ex-soviétique) de combat qui est basée en mer Noire. Un membre de la commission militaire du Parlement ukrainien, M. Serhey Kolesnik, a, d'un autre côté, vendredi 27 décembre, démenti une information de l'agence *Interfax* selon laquelle l'Ukraine se proposait de prendre le commandement de toute *la flotte de la mer Noire*. *« Tous les navires équipés de têtes nucléaires*, a précisé M. Kolesnik, *seront sous contrôle commun* [la Communauté des Etats indépendants] *et les navires non nucléaires feront partie de la flotte ukrainienne »*. Ce qui revient à exiger un contrôle partiel par Kiev de cette marine et, accessoirement, des chantiers navals militaires Nikolaev.

La flotte de la mer Noire est l'une des quatre composantes de la marine de l'ex-URSS. C'est notamment elle qui fournit le gros des bâtiments de guerre croisant en Méditerranée. Si aucun des soixante sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques que compte l'ancienne URSS n'est basé en mer Noire, en revanche cette même flotte revendiquée par l'Ukraine aligne deux sous-marins lance-missiles aérodynamiques (assez comparables à des missiles de croisière anti-navires mais très rustiques par rapport aux engins américains) et dix-huit sous-marins d'attaque (lance-torpilles). Ces vingt sous-marins sont à propulsion diesel/électrique. La plupart d'entre eux ont servi à l'entraînement des équipages de l'ensemble de la flotte de l'ex-URSS. Mais on n'exclut pas l'hypothèse que ces bâtiments puissent avoir à leur bord des armes nucléaires. La flotte de la mer Noire dispose également du tiers des porte-avions ex-soviétiques, avec deux unités dotées d'avions à décollage et atterrissage verticaux ou d'hélicoptères. Là encore, les avions d'attaque embarqués peuvent recevoir des munitions nucléaires. Le dernier-né des porte-avions, baptisé *Amiral-Kouznetsov* et construit par les chantiers Nikolaev, a terminé ses essais en Méditerranée et il est d'ores et déjà affecté à la flotte du Nord, à Mourmansk (en *République de Russie*). Dans les chantiers de Nikolaev en mer Noire, deux porte-avions du même modèle sont cependant en construction. Pour le reste, la flotte de la mer Noire ne compte pas moins d'une cinquantaine de navires de surface basés essentiellement en Crimée, dont quatre croiseurs lance-missiles modernes, et jusqu'à trois cents avions relevant de l'aéronautique navale mais qui sont, pour l'essentiel, stationnés à terre. Ce sont ces unités de surface à partir desquelles pourrait être constituée une flotte ukrainienne si tel en était le projet.

J. I.

En Géorgie, un dirigeant de l'opposition demande l'arrêt des combats

Cinq des principaux dirigeants de l'opposition au président géorgien Zviad Gamsakhourdia ont été libérés vendredi *27 décembre à la suite d'une* attaque contre le quartier général de l'ex-KGB de Tbilissi (*le Monde* du 28 décembre).

M. Ghia Chantouria, leader du Parti national démocratique, a aussitôt demandé que le sang cesse *de couler en s'adressant à une* foule de deux mille opposants rassemblés sur la place de la République, en plein cœur de la capitale géorgienne. Au même moment, quelque trois mille personnes favorables au chef de l'Etat ont manifesté près de l'université, pour la deuxième fois depuis le début de la semaine.

La libération de ces personnalités de l'opposition, parmi lesquelles figurent MM. Gueorgui Haindrava, Jaba Iosseliani, *Mamouka Gueorgadze* et Zaza Vephvedze, est intervenue après une nuit de combats intenses qui ont embrasé de nombreux bâtiments du centre-ville, dont le toit du Parlement dans lequel est retranché depuis dimanche le président Gamsakhourdia, élu au suffrage universel en mai dernier. Les responsables de l'opposition, alliés à la garde nationale rebelle, estimaient vendredi que leur victoire n'était *« plus qu'une question de jours »*.

Polémique avec les Etats-Unis

Des dizaines de morts et des centaines de blessés, dont une journaliste canadienne et un photographe de l'agence Reuter, ont *été recensés depuis le début des* affrontements. Un avion militaire chargé de médicaments de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la nouvelle Communauté des Etats indépendants (CEI) devait arriver vendredi en fin de journée à l'aéroport de Tbilissi.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont sèchement rejeté vendredi les *accusations du ministre géorgien* des affaires étrangères. Dans une lettre datée du 20 décembre, M. Mourman Oumanidze reprochait à M. James Baker d'avoir *encouragé* la violence en déclarant que la Géorgie ne méritait pas le soutien de Washington car elle était passée du communisme à l'autoritarisme.

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que cette lettre ne *« méritait pas l'honneur »* d'une réponse. – *(AFP, Reuter.)*

Péripéties judiciaires dans les affaires liées au putsch d'août

M. Valeri Boldine, ancien directeur du cabinet de M. Mikhaïl Gorbatchev, incarcéré dans le cadre de l'enquête sur le coup d'Etat manqué d'août, a été libéré pour raisons de santé, vendredi 27 décembre. A l'issue d'une expertise juridique et médicale, il est apparu nécessaire de faire suivre à M. Boldine un traitement médical prolongé et d'interrompre l'instruction. Dans le même temps, le Parlement russe a refusé de lever l'immunité parlementaire de l'*ancien* vice-ministre de la défense, M. Vladislav Achalov, parce qu'il est actuellement hospitalisé. M. Achalov aurait joué un rôle décisif dans l'isolement de M. Gorbatchev dans sa datcha de Crimée et avait décrété l'état d'urgence pendant le putsch. Enfin, l'enquête sur la mort de trois Moscovites, MM. Komar, Kritchevski et Oussov, tués le 21 août alors qu'ils s'attaquaient à un char, a été classée, selon les *Izvestia* du 26 décembre. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

M. Gorbatchev chassé de son bureau par M. Eltsine

Le président russe Boris Eltsine n'a pas attendu que Mikhaïl Gorbatchev déménage pour prendre possession du *bureau de l'ancien chef* de l'Etat soviétique au Kremlin. M. Gorbatchev pensait avoir jusqu'à dimanche pour déménager. Mais dès vendredi matin, 27 décembre, il a eu la surprise de trouver M. Eltsine assis dans le fauteuil de son *ancien* bureau, où le grand drapeau soviétique avait été remplacé par celui de la Russie.

M. Eltsine était arrivé dès 9 heures du matin et s'était installé avec toute son équipe dans les locaux présidentiels, redécorés dans la nuit aux couleurs de la Russie. Surpris, le « président » Gorbatchev a dû recevoir une délégation venue le voir dans le bureau de M. Guennadi Revenko, son directeur de cabinet. – *(AFP.)*

L'entourage du président russe

Le colonel contre les « jeunes turcs »

L'émergence de la Russie comme héritière de l'URSS et qui entend mener une réforme économique en forme de « thérapie de choc » est en fait l'aboutissement d'une politique conçue par un groupe restreint de l'entourage de M. Boris Eltsine, *protégé par son « bras droit »*, M. Guennadi Bourboulis. Mais les rivalités s'accentuent entre ce dernier et le vice-président de Russie, M. Alexandre Routskoï, éventuel candidat à l'instauration d'un régime autoritaire en Russie.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

La libération partielle des prix qui doit être décrétée le 2 janvier en Russie a été préparée par *de jeunes économistes, familiers* des couloirs du FMI, que la presse russe appelle déjà les *« jeunes turcs »*. Ils ont été installés au gouvernement, début novembre, grâce aux efforts de M. Guennadi Bourboulis devenu alors premier vice-président d'un gouvernement dont M. Eltsine assure la présidence. Mais les oppositions à leur plan de réforme, qui affole à *juste titre la population, sont* fortes, et ce plan a déjà été reporté sous la pression d'autres Républiques, dont l'Ukraine. En Russie même, c'est le vice-président Routskoï qui mène campagne contre l'équipe Bourboulis. Ce colonel d'aviation, ancien héros d'Afghanistan, est l'homme que l'on cite de plus en plus comme le meilleur des *candidats de rechange pour instaurer un* régime autoritaire dans une Russie menacée de soulèvement.

Il avait un moment flirté avec des groupes nationalistes russes, avant d'apporter un soutien décisif à M. Boris *Eltsine, au début de* l'année, en lui accordant les voix de son propre groupe parlementaire, Communistes de Russie pour la démocratie. Mais, depuis la crise tchétchène où M. Routskoï conseilla malencontreusement l'envoi de soldats contre les indépendantistes, il est clairement passé dans l'opposition. Non pas à M. Eltsine, mais à M. Bourboulis et à *ses « jeunes turcs »*. Le 19 décembre, un décret signé du président russe l'a privé de toutes ses responsabilités gouvernementales en lui ôtant le contrôle des cinq comités qu'il supervisait, dont celui sur la reconversion de l'industrie militaire. M. Routskoï a aussitôt affirmé que ce n'était pas M. Eltsine – alors en voyage en Italie – *mais M. Bourboulis, qui était à l'origine du* décret. Un décret promulgué au lendemain de la publication d'une des interviews les plus *fracassantes du colonel, où il affirmait qu'il* n'y a en Russie *« ni pouvoir ni démocratie »* mais *« chaos et anarchie »*. Et il désignait les *coupables, en premier lieu M. Bourboulis, qu'il* accuse de dresser un mur entre le président russe et lui-même.

Réunions secrètes

Malgré la virulence de ses critiques, M. Routskoï affirmait vendredi encore qu'il n'a pas l'intention de démissionner d'un poste auquel il a été élu au suffrage universel, sur le même ticket que M. Eltsine. Il veut simplement garder *« sa liberté de parole »* dont il ne *se prive pas d'user et d'abuser.*

« En 1984, dit-il vendredi dans la *Komsomolskaïa Pravda, l'URSS était une grande puissance et son armée un élément de stabilité mondiale. Avec le début de la prétendue « perestroïka », la désintégration a commencé, et nous avons atteint le jour où, à Moscou, les officiers sortent en habit civil pour ne pas être battus. »* Des propos certes outranciers mais qui vont droit au cœur du *« million et demi d'officiers et de sous-officiers »* qui, selon M. *Routskoï, sont aujourd'hui* privés d'appartements. Et quand il porte des jugements moins contestables sur la *« parodie »* d'économie de marché qui s'installe en Russie (*« les six cents Bourses et les mille deux cents banques commerciales »* en Russie représentent pour lui de la *« spéculation »*), la portée en est fort amoindrie étant donné l'absence, dans ses propos, de propositions concrètes, si ce n'est de repousser la libération des prix et de suggérer que l'un des *directeurs d'usine du complexe militaro-industriel* qu'il a visité récemment en Sibérie, vienne à Moscou prendre le gouvernement en main.

Les Nouvelles de Moscou affirment cette semaine qu'il participe à des réunions secrètes avec d'anciens dirigeants communistes et du complexe militaro-industriel, pour mettre au point un programme anticrise à sortir le jour où M. Eltsine sera en difficulté. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert Strauss, s'était lui-même départi de tout style diplomatique pour expliquer, il y a deux *semaines, à Washington, que M. Routskoï* représente *« le danger principal »* pour M. Eltsine, et que *« ses réunions attirent beaucoup de monde »*.

C'est pourquoi l'annonce de sa mise à l'écart de toute responsabilité au gouvernement russe a suscité les protestations de certains démocrates, inquiets de voir M. Routskoï basculer, si ce n'est déjà fait, dans des activités d'opposition réelle. Mais ces démocrates ont surtout saisi là une bonne occasion de critiquer indirectement l'autoritarisme de M. Bourboulis que *M. Routskoï est loin d'être seul à dénoncer.*

Un super ministère de l'intérieur

Les collaborateurs de M. Eltsine peuvent se ranger en deux groupes principaux : celui dit *« de Sverdlovsk »*, sa ville natale, qui comprend ses anciens collègues du parti ou du complexe militaro-industriel, tel M. Iouri Petrov, *ex-premier secrétaire du parti*, devenu chef du secrétariat du président de Russie. L'autre groupe est formé de conseillers plus *jeunes, issus du mouvement démocratique*, qui ont été enrôlés, après l'élection présidentielle du printemps, au sein du Conseil d'Etat, un organe consultatif créé auprès de *M. Eltsine.*

M. Bourboulis, bien qu'il soit âgé de quarante-cinq ans et qu'il soit né à Sverdlovsk, fait plutôt partie de la seconde catégorie. S'il a certes *enseigné le marxisme-léninisme en* sa qualité de professeur de philosophie, il a animé dès 1988 les « clubs pour la perestroïka » de Sverdlovsk. Il *rejoignit* ensuite *le* camp de M. Eltsine dont il ne cessera plus, dès lors, d'être l'homme de confiance, organisateur notamment de ses campagnes électorales. Nommé à la tête du Conseil d'Etat, il s'est mis à dénoncer le maintien au gouvernement russe de nombreux vieux fonctionnaires communistes, gardés pour leur prétendu *« savoir-faire »*. Il s'*en prenait particulièrement* à M. Iouri Petrov, qu'il accusait de saboter les propositions de réformes radicales faites par *les conseillers.*

Après le putsch, M. Eltsine finit par se rendre aux arguments de M. Bourboulis : le gouvernement fut remanié et, alors que sa présidence revenait à M. Eltsine, le chef véritable en devint le *premier vice-premier ministre*, M. Bourboulis. Celui-ci plaça aussitôt ses alliés politiques aux postes principaux du gouvernement, *en premier lieu M. Egor Gaïdar.* Ce fils et petit-fils d'écrivain, âgé de trente-cinq ans seulement, devenu vice-premier ministre pour l'économie, dirige un super ministère de l'économie et des finances rempli de jeunes gens à son image.

Ils se connaissent tous pour être sortis des mêmes prestigieux instituts d'économie. Ils *ont séjourné à l'étranger et sont entrés sans* états d'âme dans un Parti communiste dont ils ont toujours rêvé la chute. Ces hommes, comme *M. Leonid Gregoriev ou M. Andreï* Netchaev, ont travaillé avec leur camarade Iavlinski au projet mort-né dit *« des cinq cents jours »*, avant d'accepter les responsabilités que leur a données M. Bourboulis.

Leur idée commune, que M. Iavlinski ne partageait cependant pas, est qu'il faut tendre vers un développement indépendant de la Russie et la débarrasser à la fois du poids du *« centre »* et de celui des autres Républiques. *Ils auraient ainsi soumis à M. Eltsine un projet* de statut pour la Communauté d'Etats indépendants, prévoyant que seules doivent à terme en faire partie les Républiques ayant un budget équilibré. Dans l'état actuel des choses, une telle mesure devrait, notamment, mettre hors course les Républiques d'Asie centrale.

Aux affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, fils de diplomate, partage tout à fait ces objectifs. Ce que M. Bourboulis avait résumé pour la première fois publiquement en octobre dernier en déclarant que la Russie doit *devenir l'héritière de l'Union soviétique*, M. Kozyrev vient de le réaliser dans son domaine en prenant possession, à quarante ans, de l'ex ministère soviétique de M. Chevardnadze où il était auparavant chef du département des organisations internationales.

Mais le tableau n'est bien sûr pas idyllique pour ces jeunes gens élégants que M. Routskoï se fait un plaisir de railler sur ce thème, ainsi que sur l'académisme et l'ignorance des réalités qu'il leur prête. Malheureusement, le vice-président est loin d'être seul à partager un tel avis. Ces économistes, en contact étroit avec leurs confrères d'Occident, s'apprêtent à *« éponger la masse monétaire »* par des hausses de prix de certains produits et la libération des autres.

Au même moment, dans certaines régions, les ouvriers sont en grève pour n'avoir pas été payés, en raison du fait, leur dit-on, que l'on n'arrive pas à imprimer suffisamment de roubles pour suivre l'inflation. Les grèves et *les troubles vont à coup sûr reprendre à une* échelle que personne ne peut prévoir si le gouvernement russe parvient à maintenir le cap.

M. Bourboulis a donc convaincu M. Eltsine *de créer son « super ministère »* de l'*intérieur* et de la sécurité, coiffé par un super policier, M. Viktor Barannikov. Energique et formé à la *vieille école, ce dernier est bien différent de* l'équipe d'économistes. Des scandales ont déjà éclaté au sujet de dossiers sur des policiers corrompus qu'on aurait commencé à détruire à la faveur de cette fusion des services, ainsi qu'au sujet d'une vingtaine de responsables de l'ex-KGB impliqués dans le putsch d'août et qui ont néanmoins retrouvé du service chez M. Barannikov.

Le Parlement russe, présidé par M. Rouslan Khasboulatov, un fidèle de M. Eltsine, se trouve partagé entre son désir, à peine majoritaire, de soutenir les réformes d'Eltsine, et ses craintes – pour certains ses espoirs – d'un retour aux pratiques autoritaires. Certains Moscovites semblent déjà anticiper l'évolution et parfois hésitent de nouveau *« à tout dire »* au téléphone. Mais le Parlement n'a, de toute façon, plus guère voix au chapitre, *ayant voté cet automne qu'il ne pourrait* pas y avoir d'élection pendant un an, ainsi que les pleins pouvoirs à Boris Eltsine. Ce que personne à Moscou ne *se risque à considérer* comme une garantie suffisante pour que son gouvernement reste bien longtemps au Kremlin où il a commencé à s'installer.

Peut-être M. Eltsine trouvera-t-il nécessaire *de redonner un jour du travail à son vice-président* qui sait si bien parler aux militaires?

SOPHIE SHIHAB

M. Iouri Ryjov premier ambassadeur de Russie à Paris

M. Iouri Ryjov, membre de l'Académie des sciences de l'ancienne URSS, a été désigné par M. Eltsine comme le prochain ambassadeur de Russie en France, apprend-on dans les milieux informés. Il remplace M. Doubinine, dernier ambassadeur de l'URSS, qui avait été rappelé à Moscou peu *après le putsch manqué du mois* d'août.

Né en 1930, M. Iouri Ryjov est un scientifique qui a dirigé à Moscou deux institutions prestigieuses : l'*institut aéronautique* Ordjonikidze, jusqu'à la fin des années 80, puis l'institut Baouman, l'équivalent de notre *Ecole Polytechnique*. Sans être membre d'aucun des nouveaux partis (il a démissionné du *Parti communiste en juillet* 1990), M. Ryjov a participé depuis deux ans à la vie politique en se faisant élire, en mars 1989, député d'une circonscription de Moscou au congrès des députés de l'URSS, puis député au Soviet de l'Union et président du comité pour la science, l'éducation et la culture du Parlement fédéral aujourd'hui dissous.

M. Ryjov avait été nommé en septembre dernier membre du conseil politique consultatif auprès du président de l'URSS, l'un des derniers organismes créés par *M. Gorbatchev. Selon certaines* informations, M. Eltsine avait songé à lui confier cet automne la *tête du gouvernement de Russie*, mais il aurait refusé cette proposition.

M. T.

□ **La France établit des relations diplomatiques avec l'Ukraine et l'Arménie.** – Le ministère français des affaires étrangères a annoncé, vendredi 27 décembre, la transformation du consulat général de Kiev en une ambassade à part entière et l'établissement de relations diplomatiques avec l'Arménie. La présidence de la CEE avait donné le feu vert jeudi aux douze pays membres pour une reconnaissance de l'Ukraine et de l'Arménie.

□ **Bonn demande la reconstitution d'une « République de la Volga ».** – Le ministère allemand de l'intérieur, chargé du dossier des Allemands de souche, a rappelé vendredi 27 décembre, dans un communiqué, les engagements pris par M. Boris Eltsine lors de sa récente visite en Allemagne de redonner vie à l'ancienne « République de la Volga » dissoute par Staline en 1941 et dont la population d'origine allemande avait été déportée vers d'autres Républiques. La moitié des deux millions d'Allemands de souche de l'ex-URSS vit actuellement au Kazakhstan. Il est *« urgent »* que les promesses de M. Eltsine entrent en vigueur, indique le communiqué. – *(AFP.)*

□ **M. Eltsine prend possession de la télévision et de la radio soviétiques.** – La Russie a pris le contrôle, vendredi 27 décembre, de l'ancien comité d'Etat soviétique pour la télévision et la radio (Gosteleradio). M. Egor Iakovlev, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire progressiste *les Nouvelles de Moscou*, puis directeur de Gosteleradio après l'échec du putsch d'août, a pris la direction de la nouvelle compagnie russe de radio et télévision, baptisée Ostankino, du nom du quartier où se trouvent ses locaux. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE : après les manifestations contre la corruption

Les acteurs politiques redéfinissent leur stratégie

L'Assemblée nationale de Phnom-Penh a décidé, vendredi 27 décembre, une modification *constitutionnelle selon laquelle* aucune manifestation ne pourra avoir lieu sans une autorisation préalable du gouvernement. Cette mesure a été prise trois *jours* avant le retour annoncé dans la capitale cambodgienne de MM. Khieu Samphan et Son Sen, les deux *Khmers rouges* membres du Conseil national suprême (CNS). Reportée à deux reprises, la première réunion plénière de cette instance à *Phnom-Penh a été fixée au* 30 décembre par son président, le prince Sihanouk.

BANGKOK

de notre correspondant

Le gouvernement de M. Hun Sen a tiré les premières conclusions des affrontements dont Phnom-Penh a été le théâtre les 21 et 22 décembre et qui auraient fait, selon de bonnes sources, au moins six morts. Les manifestations sur la voie publique sont désormais réglementées : une autorisation du ministère de l'intérieur doit être obtenue trois jours au préalable.

M. Hun Sen a invoqué la présence d'hommes armés – qu'aucun témoignage indépendant n'a confirmée – parmi les manifestants du week-end dernier. En revanche, l'Assemblée nationale, réunie en session extraordinaire, n'a pas procédé au remaniement, pourtant annoncé, d'un gouvernement dont *la corruption alléguée a suscité les* manifestations. Seuls le ministre des transports et trois de ses *adjoints ont été limogés à ce jour.*

La marge de manœuvre de M. Hun Sen est très étroite. L'étudiant tué par la police le 21 décembre – incident qui a mis le feu aux poudres – était le fils d'un officier supérieur. Les jeunes gens qui protestent contre la corruption sont, en règle générale, les enfants de *l'establishment de Phnom-Penh*, au sein duquel l'ancienne nomenklatura communiste figure en bonne *place. En outre, le premier ministre* a beau connaître l'étendue de la corruption dans l'administration et *l'armée, il ne peut scier ces* branches sur lesquelles il est assis. Enfin, les hommes compétents faisant cruellement défaut, M. Hun Sen semble se résoudre, pour l'instant, à travailler avec ceux qui sont en place quelle que soit leur valeur morale, et donc à calmer le jeu pour gagner du temps.

La position du prince Sihanouk est tout aussi délicate. Depuis les affrontements du week-end dernier, il ne se fait plus aucune illusion sur la popularité d'une administration sur laquelle il s'est appuyé depuis son retour au Cambodge le 14 novembre. Mais il sait aussi que *tout affaiblissement du régime de* M. Hun Sen ne peut que faire, à long terme, le jeu des Khmers rouges. Pour l'instant, il semble donc avoir renoncé à ses tournées en province organisées par le régime de Phnom-Penh – tout en laissant deux de ses enfants, la princesse Bopha Devi et le prince Norodom Chakrapong, rejoindre l'équipe de M. Hun Sen, la première comme vice-ministre de la culture et l'autre comme conseiller du *premier ministre.*

Hâter l'intervention de l'ONU

Pour sortir de l'ornière et éviter que la situation ne se dégrade encore davantage, le prince Sihanouk demande à l'ONU de hâter son intervention prévue par l'accord signé à Paris le 23 octobre. Depuis le 13 novembre en effet, seule une mission avancée des Nations unies, la MIPRENUC, forte d'environ deux cent soixante-dix hommes, est présente au Cambodge pour y préparer la mise en place, en mars ou en avril 1992, de l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge). Mais une intervention anticipée de cette APRONUC se heurte à plusieurs obstacles, notamment à des problèmes de financement et au changement, le 1er janvier, du secrétaire général de l'ONU. L'urgence de la situation et les appels des factions cambodgiennes remueront-elles la lourde bureaucratie des Nations unies ?

Cependant, le prince Sihanouk se demande si, dans la perspective d'élections, il ne lui faudra pas parrainer un véritable rassemblement sihanoukiste dont le noyau serait formé par l'actuel FUNCINPEC, parti du prince Ranariddh, de loin le plus qualifié de ses enfants pour lui succéder. Tout en acceptant une alliance politique et militaire avec le PPC (Parti du peuple cambodgien, au pouvoir à Phnom-Penh), Norodom Ranariddh a refusé catégoriquement de rentrer au gouvernement.

Plus récemment, il ne s'est pas opposé, semble-t-il, à ce que soit diffusée à l'étranger une lettre signée par son représentant en Europe. M. Sam Rainsy y accuse le régime de Phnom-Penh de *« l'arbitraire le plus absolu, la corruption la plus noire, l'injustice la plus révoltante »*. Constitué avec l'aval de Sihanouk, un « parti princier » constituerait une force déterminante si l'ONU est réellement en mesure d'organiser et de contrôler des élections prévues pour 1993.

JEAN-CLAUDE POMONTI

A TRAVERS LE MONDE

HAÏTI

Un journaliste assassiné

Le corps criblé de balles de Montlouis Lhérissé, un cadreur de la chaîne publique Télévision nationale d'Haïti, a été retrouvé à Ti-Tanyen, une localité située à une vingtaine de kilomètres au nord de Port-au-Prince, trois jours après l'enlèvement de ce journaliste par un groupe d'hommes armés, ont annoncé ses proches vendredi 27 décembre. Montlouis Lhérissé est le troisième journaliste haïtien tué depuis le coup d'Etat du 30 septembre qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide.

D'autre part, une centaine d'Haïtiens réfugiés sur la base américaine de Guantanamo (Cuba) sont partis vendredi vers les Etats-Unis où ils pourraient obtenir l'asile politique. Sept mille Haïtiens se trouvent actuellement à Guantanamo *après avoir été interceptés par les* garde-côtes américains. – (*Reuter, UPI.*)

IRAN

Le secrétaire général du Quai d'Orsay doit signer à Téhéran l'accord sur le contentieux financier

Le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, M. François Scheer, devrait *signer, dimanche 29 décembre, à* Téhéran l'accord mettant fin au contentieux financier vieux de douze ans, impliquant d'une part l'Etat iranien et d'autre part le Commissariat à l'énergie atomique, la société Eurodif et un consortium de sociétés françaises. Aux termes de cet accord, Paris devrait, selon une source informée, verser une somme d'environ un 1 milliard de dollars à l'Iran pour solde de tout compte.

M. Roland Dumas, qui avait *prévu de se rendre lui même à* Téhéran, a reporté cette visite (*le Monde* du 28 décembre).

LIBAN

L'Allemagne refuse d'échanger ses otages contre des terroristes

Le gouvernement allemand a réaffirmé, vendredi 27 décembre, qu'il n'échangerait pas ses deux ressortissants retenus en otages au Liban contre deux chiites libanais, purgeant de lourdes peines de prison en Allemagne pour des actes terroristes. Bonn a ainsi réagi à la demande des ravisseurs *de Heinrich Struebig, cinquante* ans, et Thomas Kemptner, trente ans, qui, dans un communiqué, ont demandé publiquement jeudi la libération des frères Mohammad et Abbas Hamadé, emprisonnés en Allemagne depuis 1987.

Le texte des « Moudjahidines pour la liberté », assimilés au clan Hamadé, était accompagné d'une cassette vidéo montrant les deux otages allemands – les deux derniers Occidentaux retenus au Liban – *prendre un repas de Noël.*

POLITIQUE

A la suite de la diffusion de documents anonymes

M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes porte plainte pour diffamation

Adversaire résolu du Front *national, M. Michel Mouillot,* maire (UDF-PR) de Cannes, est la cible privilégiée d'une campagne de diffusion de tracts anonymes circulant depuis quelques semaines dans le département des Alpes-Maritimes. Cette campagne cherche également à atteindre la liste de l'union de l'opposition aux élections régionales sur laquelle il figure en seconde position. A la suite, notamment, de la diffusion d'une *note* à en-tête du FN, qui le présente comme *« l'élément le plus fragile de la liste Sauvaigo »* et recense les divers arguments *« à exploiter »* pour *lui nuire, il vient de déposer* plainte contre X pour diffamation et propagation de fausses nouvelles.

NICE

de notre correspondant régional

Expédié du Cannet, commune voisine de Cannes, le 14 décembre, à un grand nombre d'élus du département et à divers organes de presse, le document, vrai ou faux, du FN se présente comme une note de synthèse datée de Nice le 19 novembre. Il paraît émaner d'un responsable du parti d'extrême droite dans les Alpes-Maritimes s'adressant à M. Jean-Marie Le Pen, tête de liste du Front dans le département. Aucune mention ne permet, toutefois, d'en identifier la source exacte pas plus que l'auteur – dont la signature a été soigneusement masquée au feutre noir – ni le véritable destinataire.

Intitulé *« Elections régionales 1992 : axes de campagne »*, il répond à *« une demande de précisions »* et propose *« quelques angles d'attaque »* concernant les principales personnalités de la liste de l'union de l'opposition.

Manœuvre subtile

« Je ne pense pas, écrit l'auteur de cette note, *qu'il faille tenir compte de Suzanne Sauvaigo* [député RPR et maire de Cagnes-sur-Mer, qui conduit cette liste] *: elle est transparente, quasiment inconnue dans le département et offre peu de prise. Dans ses conditions, nous devons concentrer notre action sur le second de liste, Michel Mouillot, et sur son colistier, challenger, Christian Estrosi. »* Le cas de ce dernier, député et conseiller général RPR, est expédié en quelques lignes. *« Son image est trouble et, quoi qu'il fasse, il est perçu comme étroitement lié au système Médecin. Ses tentatives pour apparaître comme un « leader » ne rencontrent que scepticisme. (...) »*

La position de M. Mouillot est, en revanche, longuement analysée. *« Il bénéficie, à la fois, d'une notoriété excellente, qui en fait le véritable leader de cette liste,* souligne la note, *et d'un sentiment de défiance, voire de haine de la part de ses futurs colistiers. (...) »* S'ensuivent une série d'attaques injurieuses notamment celle-ci : *« Mouillot, salarié « bidon » d'A2-FR3 à 43 000 F par mois, grâce à Charasse. »*

Sont également évoquées *« quelques axes »* d'attaque, par exemple : des *« affaires financières »* susceptibles d'être exploitées *« anonymement »* contre le maire de Cannes grâce à *« des documents »* fournis par des *« promoteurs et des publicitaires ». « Je t'exposerai le problème,* promet l'auteur de la note à son correspondant, *et te donnerai les noms à l'occasion de ta prochaine venue à Nice. (...) En le prenant pour cible, nous ferons exploser la liste toute entière »*, conclut-il, tout en précisant qu'à son sens, *« on pourra parfaitement utiliser Pierre D...* [probablement le journaliste Pierre Desmarets, chargé des pages locales de *National Hebdo*] *pour ce que tu sais ».* Un tract anonyme, contenant certains de ces «arguments», avait également été répandu, début décembre, dans l'agglomération cannoise.

M. Albert Peyrou, secrétaire départemental du FN, que nous avons interrogé, nie l'authenticité de cette note et *estime* qu'il s'agit d'un *« coup fourré des amis de Michel Mouillot ».* Dans l'entourage du maire de Cannes, deux hypothèses sont formulées : l'une concernant une fuite organisée par une faction dissidente du FN, l'autre supposant une manœuvre plus subtile de diffusion d'un « vrai faux » dans le but de semer la zizanie au sein de l'opposition.

Tout en se refusant à répondre aux attaques portant sur sa vie privée, M. Mouillot a cependant jugé nécessaire de s'expliquer, dans un long communiqué, *sur « certaines allégations »* relatives à l'exercice de son mandat et à sa vie professionnelle. Il indique, notamment, qu'il vient d'être *« licencié »* de sa fonction de conseiller du président de la régie publicitaire commune A2-FR3 et qu'il poursuivra, désormais, son activité de conseil en communication dans un groupe privé européen. *« Cette clarté de situation,* précise-t-il, *me permet de gérer les affaires municipales dans la plus totale transparence. (...) » « En tout état de cause,* s'indigne-t-il, *ce procédé infâme (...) témoigne de la déliquescence du débat politique dans notre département, qui coïncide, étrangement, avec un certain parachutage... »*

GUY PORTE

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Si le sel s'affadit

N'IMPORTE quel conseiller en communication politique vous le dira : pour séduire, il faut d'abord rassurer. Surtout en période de morosité, voire d'inquiétude. Rassurer et ne pas déranger, d'où la tendance « soft » du débat politique dominant.

Qu'ils sont aimables et prévenants avec nous et entre eux, nos tribuns ! Certes, ils s'affrontent et se combattent, mais poliment, avec des statistiques et non des *injures ; ils font assaut de pédagogie,* plus soucieux de gérer leur temps de parole et leur courbe de popularité que d'envoyer l'adversaire au tapis. Des adversaires, il y en a de moins en moins : ils sont remplacés par les interlocuteurs, les représentants de ce plu*ralisme nécessaire au débat* démocratique. L'agressivité, la méchanceté, ne sont plus de mise, ne serait-ce que parce qu'elles ne passent pas à l'écran. La télévision a grandement contribué au lissage du discours politique.

*La polémique devient rapide*ment excessive et de mauvais goût. Le plus souvent, quand on en vient à la bagarre, c'est à coups de petites phrases qui ont de longs échos mais auxquelles on peut mettre aussitôt un bémol. Quelques petits malins se singulariseront par leurs incartades verbales, mais c'est plus pour faire dans le populisme que pour exprimer *une saine colère.*

Sous forme de musique douce, le débat politique distille d'autant plus l'ennui que, la plupart du temps, il ne gagne pas en profon*deur. La langue de bois ne se mar*tèle plus, elle se module, mais on la reconnaît et on ne l'écoute pas davantage. Le public fuit, ce qui explique les initiatives désespérées de ceux qui ont pour fonction de le retenir. On voit se multiplier ces productions hybrides dans *lesquelles la politique s'associe* aux variétés et ces confrontations opposant les plus médiocres corporatismes, marginalités ou extrémismes. Les professionnels de la classe politique se défaussant, on va chercher ailleurs les protagonistes de polémiques douteuses, *que tentent de maîtriser des ani*mateurs souvent débordés. Si le sel s'affadit, il faut quérir d'autres épices.

Le résultat en est que, pour l'in*certain attrait d'un spectacle qui* n'en paraît, après coup, que plus pauvre, c'est la notion même de *débat, avec ce qu'elle suppose de* conviction, d'engagement, de force, d'indignation et de talent, qui s'en trouve atteinte. On lui préfère le monologue ou, pis, la conjonction de deux ou plusieurs monologues, à condition qu'ils restent dans les limites audibles du raisonnable et qu'ils ne durent pas. Le temps est toujours compté et, malheureusement, il s'arrête quand, *malgré toutes les* précautions prises, l'échange devient intéressant.

Il y a, bien sûr, des exceptions et des lieux, pas loin d'ici notam*ment*, où la confrontation des idées peut prendre ses aises. Elle trouve aussi son accomplissement dans la veine pamphlétaire que certains journaux et éditeurs s'efforcent d'entretenir, bien qu'elle ait mauvaise réputation et qu'elle aille à contre-courant de l'endor*missement dominant. Le pamphlet* est un genre qui a charrié les meilleures et les pires des choses, comme on le dit du langage en général. C'est l'instrument de l'excès, mais aussi celui de l'indignation : il est nécessairement écrit pour déplaire, au moins à quelques-*uns sinon au plus grand* nombre.

L'indignation, le courage de déplaire, si on y adjoint une once de talent, cela vaut bien un peu d'attention, que l'on détournera sur deux opuscules, deux *« coups de gueule »*, selon le titre de la collection dans laquelle ils s'inscrivent. Le premier est l'œuvre de Jean-Luc Mélenchon, sénateur socialiste, bien décidé à *« vider son sac »* pour ne pas se faire *avoir « jusqu'à l'os ».* Il s'en prend aux citoyens *« en perte de citoyenneté »*, aux maîtres de la *communication*, à ses amis gouvernants, élus, présidentiables, à tous ceux qui espèrent mieux, qui prétendent faire mieux, sans changer les règles du jeu, car manifestement il ne supporte plus cette hypocrisie ou ce renoncement.

Le second émane de Patrick Besson, écrivain qui ne respecte rien, ni personne, et qui prend ses *lecteurs à contre-pied*. Après avoir publié une série de portraits de vedettes politico-médiatiques, qui lui ont servi de têtes de turc *(Les ai-je bien descendus ?)*, voilà *que ce méchant garçon se livre* à quelques variations sur le thème : l'anticommunisme est un vilain défaut. Ce n'est pas parce que c'est drôle qu'il faut en rire ! Ce jeune homme exagère et certains se demandent jusqu'où le conduiront ce goût de la provocation et tant de mauvaise foi joyeusement assumée. En attendant, il parle, à sa manière, de ceux qui ont voulu changer le monde, qui y croient encore malgré leurs désillusions, parce que les raisons de vouloir le changer demeurent.

Les coups de gueule, de cœur, de tête valent bien les coups médiatiques et participent, fût-ce intempestivement, au débat démocratique. Les hommes politiques ne devraient pas l'oublier, s'ils ne veulent pas laisser aux seuls comiques de la dérision la charge de s'indigner ou d'exprimer des vérités, pour rire et non, comme disent les enfants, pour de vrai.

► ***Jusqu'à l'os*, de Jean-Luc Mélenchon, Régine Deforges éditeur, 101 pages, 75 F.**

► ***Les ai-je bien descendus ?*, de Patrick Besson, Messidor, 115 pages, 95 F.**

► ***Rot coco*, de Patrick Besson, *Régine Deforges éditeur*, 90 pages, 75 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5682

HORIZONTALEMENT

I. Ne se fait parfois qu'après examen. Couper la parole. – II. Ligne de *tête. Qui ne concerne pas ce qui est cité.* Boucha. – III. La rage autrefois. Interjection. Ville d'Espagne. Maison de campagne. – IV. Une bonne réplique. Très douce. – V. *Nappe.* Comme ça. – VI. C'est vraiment du bidon. Préposition. – VII. Tout *naturel* quand il est petit. Couche dans les bois. – VIII. Douceurs ou fraîcheurs... Est souvent sur la planche. Bande d'étoffe. Certains sont longs. – IX. Dieu. Redoutée par le bridgeur. Attachée. – X. Qui *devraient être remplacées.* Bien établie. – XI. Quand il n'y en a pas, on ne peut évidemment pas s'en sortir. Donné quand le compte est bon. – XII. On ne l'appelle plus chef. Au-dessus de la ceinture. Plein de feu. – XIII. A tout son temps devant lui. Pierres dans un jardin. – XIV. Règles. Servie dans un pub. Cours élémentaire. Mis de niveau. – XV. Sauteuses. Possessif.

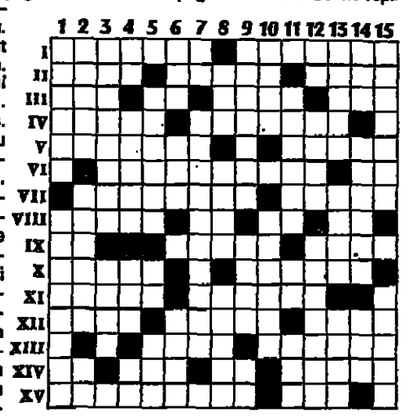

VERTICALEMENT

1. On n'y est logé et nourri que si l'on n'est pas blanchi. N'a pas à intervenir quand on joue en silence. – 2. Grand prêtre. Liquide *présenté* en paquet. Possessif. – 3. Somme de peu d'importance. Grande maison. – 4. *Pronom.* Un joli pied. Participe. Redevient neuf quand on arrive au bout. – 5. Les fines ne sont pas mauvaises. Au bout de la Suisse. Ne doit pas servir de nourriture à l'herbivore. – 6. Bon quand on adhère. Une des Cyclades. Qu'on a trop fait attendre. – 7. En France. Utile pour ceux qui travaillent dans le bruit. – 8. Coule à l'étranger. Couche quand on parle vulgairement. Le vol des vampires. – 9. Ce n'est pas pour un homme ce qu'il y a de plus grave. Ne fait pas circuler. Traditions. – 10. Peut devenir une femme de chambre. Très légers. – 11. Une petite différance. Appris. Petite montagne. – 12. Symbole. Un beau coin. Bordure. – 13. Un *centre pétrolier.* Pour les fêter, il faut de la galette. Sonne quand on part. – 14. Grec*que. Pas timbrée. Apparus.* – 15. Plutôt de la veille. Qui ont des raisons de se plaindre.

Solution du problème n° 5681

Horizontalement

I. Rongeurs. – *II.* Eboute. At. – III. Messaline. – IV. Pi. Sieste. – V. Armée. Se. – VI. Mou. – *VII. Louveteau.* – *VIII.* Lutine. Ce. – IX. Et. Strict. – X. Urne. Anet. – XI. Rétro. Osé.

Verticalement

1. Rempailleur. – 2. Obéir. Outre. – 3. Nos. Moût. Nt. – 4. Gusse. Viser. – 5. Etalement. – 6. Uélé. Otera. – 7. Issue. Ino. – 8. Santé. Accès. – 9. Tee. Musette.

GUY BROUTY

Le Monde

HEURES LOCALES

Le mur de l'Atlantique reprend du service

Promus patrimoine historique, les blockhaus et rampes de lancement construits par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale s'apprêtent à accueillir les visiteurs

LE MESNIL-AU-VAL
de notre envoyé spécial

EMBUSQUÉS dans les dunes ou béants au sommet des falaises, on les croyait condamnés à la démolition et, au *minimum*, à l'oubli, les monstrueux reliquats de ce trop fameux mur de l'Atlantique derrière lequel le IIIe Reich pensait emprisonner l'Europe. N'ayant pu avoir raison de leur carapace de béton, le temps les a fait entrer au musée. Egrenés le long de la côte normande, une quarantaine de bunkers qui ont subi le feu du débarquement de 1944 vont être soit classés, soit inscrits à l'inventaire des monuments historiques (1).

Cette « première » dans les annales de la conservation est due à l'initiative de la direction des affaires culturelles de Basse-Normandie. A sa demande, l'historien Rémy Desquennes a dressé l'inventaire complet des mille deux cents ouvrages laissés par les Allemands sur les rivages de la Seine-Maritime, du Calvados et de la Manche. Dans le monumental répertoire en six volumes issu de son enquête, une commission officielle (2) a sélectionné les blockhaus les plus « représentatifs » ou les plus évocateurs. L'audace normande devrait faire des émules. Car, de l'Aquitaine au Nord-Pas-de-Calais, toutes les régions littorales conservent les traces de cette époque.

Les vétérans ne sont pas les seuls sur les ruines

Si, après tant d'indignités, batteries d'artillerie, abris souterrains, bases de lancement d'armes secrètes et stations de radar méritent cet honneur, c'est qu'ils illustrent différentes phases de la seconde guerre mondiale sur le front de l'Ouest. Le projet d'invasion de l'Angleterre a laissé dans le Pas-de-Calais des bunkers d'artillerie à longue portée qui sont les plus puissants jamais édifiés. Puis la bataille de l'Atlantique a farci nos ports d'abris pour sous-marins. A partir de 1943, Rommel, prévoyant le débarquement, a fait construire par l'organisation Todt des milliers de points d'appui croisant leurs feux au ras des plages. Enfin, en 1944, les ingénieurs du Reich ont installé des bases d'armes secrètes depuis le Cotentin jusqu'à la Belgique.

Malgré les dégâts causés par les bombardements alliés, les sites de lancement des premiers missiles V1 et des fusées V2 ainsi que les positions de canons surpuissants sont encore spectaculaires (3). Ainsi, au patrimoine de fortifications, déjà unique au monde, que Vauban, Haxo, Séré de Rivière et Maginot lui ont légué, la France a-t-elle ajouté, à son corps défendant, une ligne de défense maritime qui fut l'un des plus grands chantiers du siècle (45 millions de tonnes de matériaux employés) et qui n'a d'équivalent que la Grande Muraille de Chine.

Pour sa construction et pour sa destruction, le mur de l'Atlantique a mobilisé les représentants de nombreuses nations d'Europe et d'Amérique du Nord. Déportés politiques, prisonniers de guerre, jeunes du travail obligatoire, villageois réquisitionnés y ont travaillé avant que les unités alliées ne l'assomment sous les bombes ou ne l'emportent de vive force. Pour des millions d'hommes et leurs descendants, c'est donc un lieu de souvenir, chargé d'émotion. Voilà pourquoi les touristes étrangers de plus en plus nombreux – et pas forcément des vétérans – viennent en explorer les ruines. Bref, le mur est devenu aujourd'hui un capital touristique que ni l'Etat ni les collectivités locales ne peuvent ignorer.

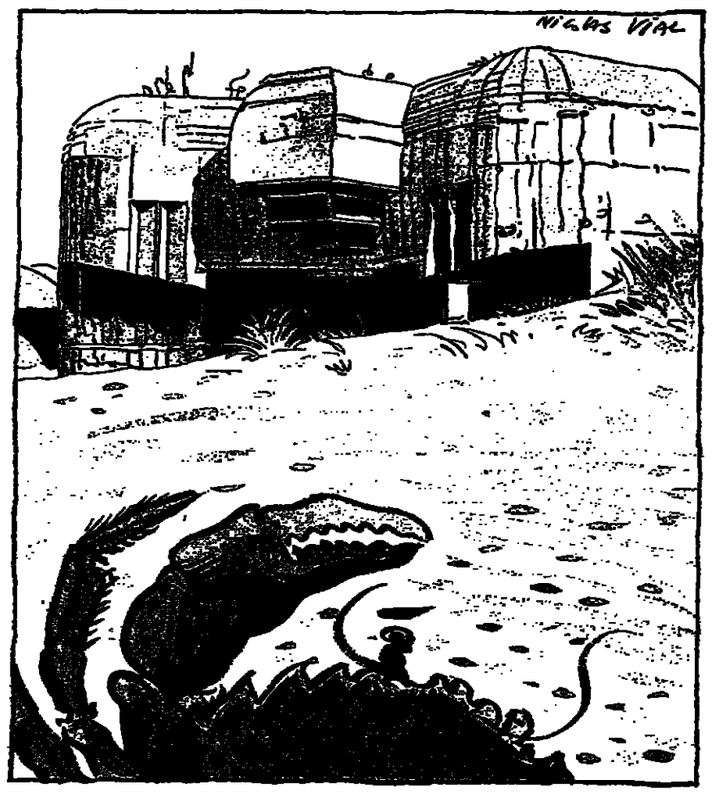

En Normandie, les mesures de préservation ne datent pas d'hier, mais elles sont restées longtemps à la fois timides et parcellaires. Les plages d'Omaha et d'Utah où débarquèrent les GI furent protégées dès 1946 au titre des sites. Puis vinrent la pointe du Hoc (batterie enlevée par un commando américain) et le pont de Bénouville baptisé par les paras anglais « Pegasus Bridge ». Le comité du débarquement animé par son fondateur, l'ancien ministre Raymond Triboulet, s'est multiplié lui aussi pour que le théâtre des opérations du 6 juin 1944 fasse honorable figure lors des commémorations.

Très tôt de modestes communes ont souhaité conserver des bunkers qui font partie désormais de leur passé. Le maire de Longues-sur-Mer (Calvados) refusa dès les années 50 que les ferrailleurs découpent, comme ils le faisaient partout, les canons jalonnant la falaise. Puis la commune acheta les champs alentour et obtint le classement du site. Elle vient de céder son lopin au Conservatoire du littoral qui, du coup, a acquis toute la falaise. En contrepartie, on va aménager un parking, avec toilettes, pour accueillir plus décemment les cinquante mille visiteurs qui se succèdent ici lors des vacances. M. Jean-Pierre Savary, le maire, y a trouvé argument pour réaménager la place du bourg et y attirer des commerces. Résultat : la commune compte cent habitants de plus qu'en 1982, soit un gain de population dépassant 20 %. Quant au budget, il reçoit de l'Etat une dotation supplémentaire pour *« forte fréquentation touristique »*.

La préservation des plus beaux espaces naturels de la côte et celle de monuments-souvenirs peuvent aller de pair. En sept endroits différents, le Conservatoire du littoral guigne 400 hectares et en a déjà acquis les deux tiers. Chacun de ces lieux recèle aussi des vestiges du mur, dont la gestion est confiée aux départements de la Manche et du Calvados.

Il était temps car les menaces se multiplient. Des cabanons commencent à miter les falaises surplombant Omaha Beach ; on veut démolir Pegasus Bridge pour ouvrir le passage à des cargos ; derrière les pontons d'Arromanches un port de plaisance est en projet ; les abris de la station de radio-navigation de Saint-Pierre-Eglise ont été vendus à un casseur de voitures. Dans cette course de vitesse entre le saccage et la mise en valeur du patrimoine historique, qui va l'emporter ? Sur les côtes de la Manche comme sur celles du Pas-de-Calais, particuliers et pouvoirs publics sont maintenant en éveil. Témoin cet éleveur du Mesnil-au-Val, non loin de Cherbourg, dont le boccage cache les restes impressionnants d'une base de lancement de V1, une rampe en béton longue de 50 mètres entourée d'abris. A la belle saison, des visiteurs étrangers dérangent le troupeau pour fureter dans ces vestiges. *« Pourquoi ne pas accepter un classement et ouvrir au public*, se demande l'épouse du cultivateur. *On ferait de l'accueil à la ferme et ça nous donnerait un complément de ressources. »*

Sur une colline surplombant Merville, tout près de Caen, les Allemands avaient enterré un ensemble de bunkers qui furent enlevés de haute lutte par les Britanniques du Suffolk Regiment. On a donné aux vétérans de cette unité l'un des ouvrages et ils l'entretiennent pieusement. Le maire, M. Guy Legrand, rêve à présent d'une protection légale et d'une mise en valeur de l'ensemble de la position qui offre un magnifique point de vue sur la région.

Une coupole de 5 mètres d'épaisseur

A Saint-Marcouf, sur les hauteurs d'Utah Beach, le conseil général de la Manche a acheté un PC de tir pour en faire un belvédère. Alentour, sur une quinzaine d'hectares gisent dans la broussaille les restes du point fortifié. Celui-là sera classé. Mais s'il veut en tirer parti, le département sait qu'il devra acheter la plus grande partie du site. Les négociations sont en cours.

A 300 kilomètres de là, non loin de Saint-Omer, la région Nord-Pas-de-Calais a lancé un grand projet autour de l'un des ouvrages les plus étonnants du mur. A Helfaut-Wizernes, l'organisation Todt avait coulé une coupole bétonnée de 5 mètres d'épaisseur et de 80 mètres de diamètre protégeant une base souterraine de lancement de fusées V2. Les visiteurs « clandestins » s'y pressent déjà en grand nombre. Profitant de la proximité du débouché du tunnel sous la Manche, les responsables régionaux veulent installer dans le bunker géant un centre européen d'histoire de la seconde guerre mondiale. Au prix d'une trentaine de millions de francs d'investissements, on table sur des centaines de milliers d'entrées. Le ministère du tourisme, qui a compris depuis quelques années que l'Hexagone est un musée de plein air de la fortification sans égal, appuie ces initiatives. Que le mur de l'Atlantique reprenne du service pour accueillir cette fois l'invasion touristique, n'est-ce, après tout, un juste retour des choses ?

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Parmi les ouvrages proposés au classement, on peut citer dans la Manche : les batteries d'Auderville, de Fermanville et de Saint-Marcouf, la rampe de V1 d'Equeurdreville, les stations de radionavigation de Saint-Pierre-Eglise et de Sortosville-en-Beaumont ; dans le Calvados, le port artificiel d'Arromanches et la batterie de Longues-sur-Mer.

(2) La Commission régionale pour la protection du patrimoine historique, archéologique et ethnographique (CORAPHAE), le 25 septembre 1990.

(3) *Constructions spéciales*, par Roland Hautefeuille, Paris, 1985, 315 p.

Les hommes des transferts

VOILA que l'affreux néologisme inventé par les technocrates parisiens la *« délocalisation »* prend maintenant une tournure plus humaine ! Coup sur coup, les agents de l'Etat ou des organismes publics qui, par la volonté de Mme Edith Cresson et de M. Michel Delebarre, avaient lu dans la presse le mois dernier qu'ils devraient faire leurs valises viennent d'apprendre que le pouvoir a désigné d'éminentes personnalités pour s'occuper spécialement de leur sort.

M. André Ramoff, conseiller maître à la Cour des comptes (et, ce qui ne manque pas de piquant, ancien élève de l'ENA), est chargé par Matignon du *« suivi des opérations de décentralisation »* qui n'ont pas encore commencé, *« en veillant particulièrement à leurs modalités de réalisation technique et financière et aux dispositifs d'accompagnement social »*. Pour sa part, M. Pierre Mayet, vice-président du conseil général des Ponts et Chaussées et ingénieur général de ce corps, hérite de la mission de *« définir l'orientation symbolique et fonctionnelle du nouvel ensemble de la Plaine-Saint-Denis »* où s'installeront le ministère de la ville, le Commissariat du Plan et la Datar, *« pour que cette implantation soit exemplaire tant en matière d'urbanisme que d'architecture »*. Enfin, l'ancien délégué à l'aménagement du territoire et conseiller d'Etat, M. François Essig, va mener une expertise sur l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour apporter un *« éclairage objectif »* avant le transfert de l'établissement, programmé à Lille.

Les gouvernements ont souvent recours à cette méthode consistant, pour régler un problème, à désigner une personnalité qualifiée. Défausse des politiques sur des fonctionnaires ? Geste de sollicitude pour les personnels ? Introduction de *« fusibles »* pour décrisper les relations sociales ? Sans doute un peu de tout à la fois.

Dans l'entourage de M. Delebarre, on confirme qu'il n'est pas question de baisser la garde. Les décisions prises seront appliquées même si certains ministres bougonnent, voire freinent, les transferts qui les concernent. De nouveaux arbitrages sont attendus pour la mi-janvier.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Barèges rompt avec l'immobilisme

En renouvelant une partie du conseil municipal, les électeurs de la station des Hautes-Pyrénées souhaitent dynamiser l'économie touristique

TARBES
de notre correspondant

NICHÉ dans les contreforts du célèbre Tourmalet et au pied du pic du Midi de Bigorre, Barèges symbolisait jusqu'ici l'archétype d'une station pyrénéenne figée. Longtemps présentée comme l'une des perles des Pyrénées, elle semblait avoir arrêté l'horloge du temps. Refusant de s'ouvrir aux investisseurs étrangers, limitant son ambition à une autosuffisance économique, basée sur des intérêts particuliers, cette station des Hautes-Pyrénées vivait mal le déclin qu'elle s'était elle-même fabriqué.

La politique des « grands portails »

L'important déficit de la régie de la station (plus de 10 millions de francs) bloquant tout dossier d'aménagement a accompagné des démêlés avec le village voisin de La Mongie en 1987. Des barbelés, installés au sommet des pistes du Tourmalet, limitaient aux usagers, pour un problème bénin, le plus grand domaine skiable des Pyrénées. Ultime signe avant-coureur d'une crise latente, dans ce village de moins de 200 habitants, le funiculaire et le télésiège du Lienz sont devenus depuis deux saisons des squelettes d'acier, préfigurant, sur l'ancien site olympique du pic de l'Ayré, l'immobilisme chronique des mentalités montagnardes. Quant au projet de création d'un téléphérique reliant le pic du Midi de Bigorre, et son futur musée des étoiles, il semblait appartenir à une autre planète.

Le maire, M. René Sabathié (MRG), régnait sur la commune depuis 1979. Pendant cinq mois, du 28 mars 1990 au 31 août 1990, M. Sabathié s'est abstenu de réunir son conseil municipal. Les habitants reprochaient au maire d'avoir *« dilapidé le capital confiance de sa commune auprès des banques et de l'administration »*. Les prémices d'un changement, ressenties en mars 1989, ont éclaté à l'automne. La démission de sept des onze conseillers municipaux a donné lieu, le 20 octobre 1991, à de nouvelles élections. La liste conduite par le docteur Bernard Picard, apolitique, composée de trois démissionnaires de l'ex-majorité, et de trois nouveaux, a été élue. Dans ce village, comptant plus d'électeurs que d'habitants, la politique des *« grands portails »* assimilée, dans les montagnes pyrénéennes, au jeu des alliances des familles nombreuses, a basculé, en faveur des tenants du dynamisme. Le maire, lors de la séance d'installation du nouveau conseil a été mis en minorité. MM. Emmanuel Corret, Laurent Crampe et Philippe Trey, des enfants du pays, ont été nommés respectivement premier, deuxième et troisième adjoint. M. Bernard Picard ambitionne le fauteuil de premier magistrat, dont il ne pourra disposer que lorsque l'actuel titulaire démissionnera.

Une situation de blocage

C'est ce qu'a demandé la nouvelle majorité en refusant de voter le budget supplémentaire, mettant la commune en situation administrative de blocage. Seule l'intervention préfectorale, légitimant la volonté de mutation, pourra redonner, avec un nouveau maire, une certaine sérénité au village. Dès lors, la nouvelle équipe municipale, prônant la transparence, jure de combattre l'immobilisme, de dépoussiérer les mentalités et de redynamiser l'économie touristique d'une station thermale et de sports d'hiver qui veut rattraper ses sœurs de la chaîne pyrénéenne.

JEAN-JACQUES ROLLAT

Une télécabine en Seine-Saint-Denis

En 1993, le SK, un système de transport hectométrique, doit être mis en service à la gare RER de Noisy-le-Grand

LE futur centre d'affaires de Marne-la-Vallée, les Mailles Horizon (350 000 m² de bureaux et 12 000 emplois prévus pour l'an 2000) sera relié à la gare RER de Noisy-le-Grand-Mont-d'Est (Seine-Saint-Denis), distante de 520 mètres, par un système de transport hectométrique, le SK, des initiales de ses inventeurs, Soulé et Kermadec. Après étude et concertation, le Syndicat des transports parisiens (STP), autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, a donné au mois de juillet son accord définitif à la mise en place de ce système, qui sera exploité par une filiale de la RATP et de TRANSCET, selon une convention établie pour trente ans.

Le financement de l'opération sera assuré par le STP à hauteur de 17,168 millions de francs hors taxe ; la région Ile-de-France à hauteur de 16,600 millions et la ville de Noisy-le-Grand et EPAMARNE (Etablissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée), qui participeront chacun à hauteur de 12,5 millions. Les travaux d'aménagement du site sont pratiquement achevés et la commande des équipements (rail, éclairage...) vient d'être passée.

Mis au point à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), le SK est un transport léger, entièrement automatique. Il fonctionne en continu, selon le principe des télécabines. Plus spécialement adapté pour convrir de courtes distances, entre 300 et 5 000 mètres, il est constitué d'une série de cabines tractées par câbles sur deux rails métalliques. Aux stations, elles défilent à la vitesse de un kilomètre à l'heure pour laisser monter et descendre les voyageurs, puis accélèrent pour atteindre une vitesse commerciale de 20 kilomètres/heure.

De plus en plus performant

A Noisy-le-Grand, le futur SK circulera entièrement en souterrain. Onze cabines, dessinées par le désigner belge Neerman, assureront la correspondance entre le RER et le centre d'activité, dont la première tranche devrait être livrée prochainement. D'une capacité de vingt et une places (six assises, quinze debout), elles pourront transporter entre quatre mille et cinq mille passagers par heure et par sens. Cette nouvelle ligne doit faire l'objet d'une tarification spécifique.

Avec cette application du système en milieu urbain, le SK entre aujourd'hui dans sa phase de commercialisation. Le produit devrait devenir de plus en plus performant. Alain Lafitte, directeur de systèmes de transport Soulé, estime que la génération future devrait être capable de transporter entre huit mille et dix mille passagers par heure et par sens, à la vitesse commerciale de 40 kilomètres/heure.

Expérimenté depuis 1986 au Parc international des expositions de Villepinte, entre le parking et le hall d'accueil, le prototype de SK a également fait ses preuves en 1986 à la Foire-exposition de Vancouver au Canada et, en 1989, à l'Exposition internationale de Yokohama au Japon. En cinq ans, le produit a évolué et, aujourd'hui, plusieurs pays s'y intéressent. En France, de nombreux projets sont à l'étude, notamment pour relier les gares SNCF de Lyon et d'Austerlitz, ou à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, entre la future gare TGV-RER et l'aérogare numéro un. Inclus par l'architecte Chemetov dans ses propositions de prolongation de l'axe Louvre-La Défense, le SK fait aussi l'objet d'une réflexion dans les projets de réaménagement des abords du château de Versailles et du Mont-Saint-Michel.

MARTINE BOULAY-MERIC

UN TOUR DE FRANCE DES REGIONS

LORRAINE : le malade imagina

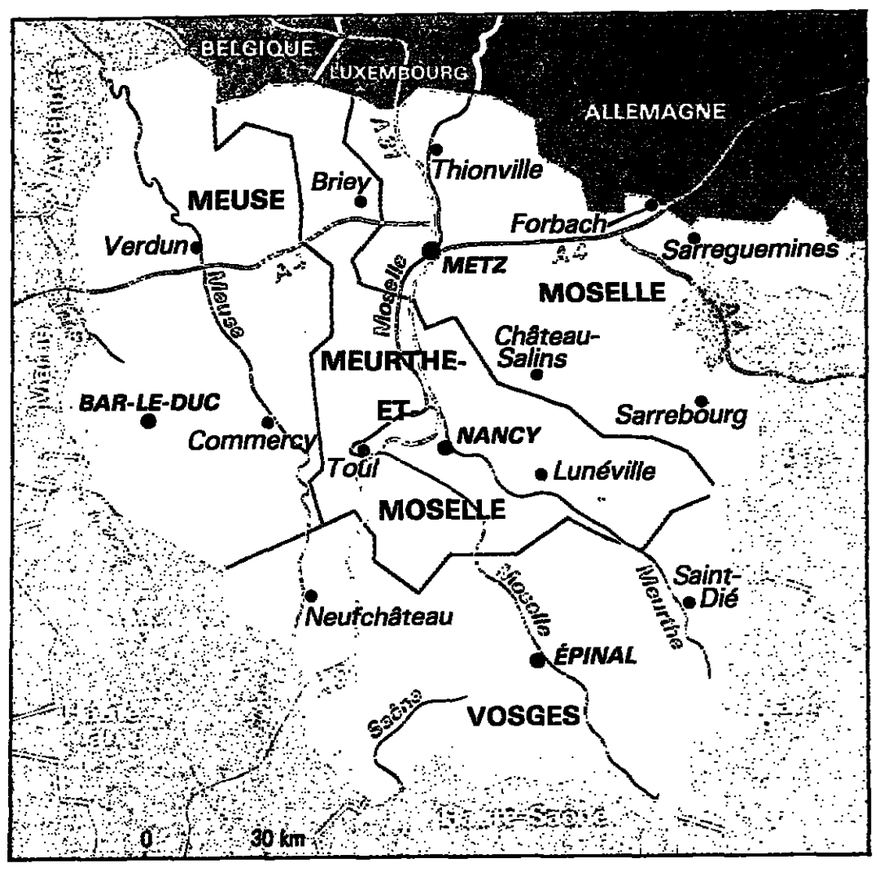

Préfecture : Metz

Départements : Meurthe-et-Moselle (préfecture : Nancy) Meuse (préfecture : Bar-le-Duc) Moselle (préfecture : Metz) Vosges (préfecture : Epinal)

Superficie : 25 530 km2

Population : 2 305 726 habitants

Principales agglomérations : Nancy (329 431 habitants) Metz (193 160 habitants) Thionville (132 494 habitants) Hagondange-Briey (112 098 habitants)

Marquée au fer rouge par la sidérurgie, la Lorraine n'en finit pas de connaître les restructurations et d'en appeler à Paris. Mais les temps changent, aussi. Loin de la mono-industrie, le dynamisme revient. Des hommes agissent pour tourner la page. Et, derrière les clichés, on redécouvre une région qui est belle

Il faut commencer par cela. La Lorraine est belle, même sous le brouillard et le givre. Foin des clichés et des symboles qui associent les marches de l'Est à des garnisons, et les Lorrains, durs au travail, à la sidérurgie qui n'occupe jamais, maintenant, *« que quinze kilomètres sur trois »*, souligne un dirigeant patronal. Déjà, en Meuse, les collines dodelinent, et sous la lumière hivernale le paysage s'illumine d'éclairs radieux. Les arbres se couvrent d'or, face aux sapins sombres. Jusqu'aux Vosges, la campagne domine, majestueuse, et se termine par des décors grandioses, dignes d'une vraie montagne.

L'habitat, c'est vrai, manque de coquetterie. Parce qu'on y a privilégié le côté fonctionnel des *« rues centre, avec leurs maisons accolées »*, sans se soucier des fleurs ni de la présentation. Mais cela s'explique. Agriculteur dans cette région, à proximité de Verdun, Philippe Mangin, président national du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), se lamente. Avec des fermes qui font désormais une centaine d'hectares, dans son département où l'on compte 3 000 exploitants agricoles, *« comment voulez-vous qu'un village de 150 habitants, et avec deux ou trois fermes, puisse survivre ? »*. Faute de tourisme – *« à deux heures de Paris »*, – la ruralité s'épuise et se transforme en désert vert. *« Chez nous,* dit-il, *la préretraite agricole qu'on nous promet n'est même pas la solution »*, en raison de la structure *« sociétaire »* des exploitations entre père et fils. Et, à cause de la peur de l'Europe, celle de la politique agricole commune, il redoute un vote paysan en faveur du Front national. Voisine de l'Allemagne, aux frontières d'un nouvel espace qui s'ouvre, la Lorraine entretient aussi ses fantasmes.

Un examen pour l'ouverture

En devenant ministre dans les derniers gouvernements socialistes, Jean-Marie Rausch a ajouté un contenu politique à la vieille rivalité entre Metz, la ville dont il est le maire, et l'autre métropole, Nancy

SORTIT un poids lourd. Parce qu'il peaufine inlassablement son destin national, Philippe Séguin (RPR), maire d'Epinal, ne veut pas se laisser encombrer par des querelles subalternes. *« Sphinx »*, *« statue du Commandeur »*, pour les uns, *« très Napoléon III »*, ajoutent les plus perfides, il se tient tellement à l'écart du jeu des cantonales et des régionales qu'il finirait par faire oublier qu'il est l'un des hommes influents de Lorraine. Fausse modestie, car son silence obstiné ne l'empêche pas d'être d'une susceptibilité ombrageuse dès qu'il s'agit de défendre les dossiers de *« sa »* ville. Personne, en tout cas, ne se permettrait de l'agacer.

Son voisin de Saint-Dié, Christian Pierret (PS), qui nourrit aussi de grands espoirs, se comporte différemment. Certes, Paris le fascine, mais il laisse parfois entendre qu'il pourrait être tenté par la présidence de la région depuis que Jacques Chérèque, ancien ministre, n'est plus qu'un *« petit »* conseiller général socialiste de Pompey. Au retour d'un voyage au Japon, où il avait été convié par Jean-Marie Rausch, il a même rendu un hommage appuyé au ministre délégué de l'ouverture et président sortant, rompant ainsi avec la solidarité de liste. Une déclaration qui a été jugée *« scandaleuse »* par nombre de ses amis politiques.

Sur l'autre aile de la région, en Meuse, *« l'ambition légitime »* de Gérard Longuet, président du PR, est reconnue par tous. Nanti de sa réputation nationale, vrai patron *dans son département, il pourrait* faire un chef de file unique, pour l'opposition. Si les mauvaises langues soulignent que son passé de militant d'extrême droite, au mouvement Occident, l'aiderait à glaner les voix du Front national, ses alliés font surtout un autre calcul. Selon eux, *« un Meusien »* a plus de chances qu'un Nancéien de battre *« un Mosellan »*.

Non-respect des engagements

Toujours niée et jamais enterrée depuis l'annexion de 1871, la vieille rivalité entre Metz et Nancy resurgit *à tout propos et conditionne* tous les stratagèmes. On a d'ailleurs coutume de dire que la Lorraine, ce n'est pas quatre départements, mais trois (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges), pas forcément soudés, contre un (Moselle). Et, cette fois, le clivage est d'autant plus exacerbé que *« le Mosellan »*, maire de Metz, se trouve être celui par lequel *« l'ouverture »* est arrivée. *« Dix ans, ça suffit. Il faut un rééquilibrage, une rotation »*, entend-t-on du côté de la place Stanislas. *« L'heure des comptes se dessine. »*

A droite, l'esprit est à la vengeance. On n'y a pas oublié que, en 1986, Jean-Marie Rausch a dû son accession à la présidence de la région à un accord signé à quatre entre le RPR et l'UDF par Pierre Messmer, Christian Poncelet et André Rossinot. Lequel prévoyait un échange en 1989 qui n'eut pas lieu, et pour cause. Entre-temps, *devenu ministre d'ouverture*, Jean-Marie Rausch avait trouvé une autre majorité pour faire voter son budget au cours d'une séance du conseil régional, restée mémorable, *« Je constate que vous n'avez pas les moyens de diriger la région »*, déclara le messin à ses anciens complices, pour justifier son non-respect des engagements pris. Depuis, ceux-ci rêvent de punir le transfuge, *« le renégat »*, cet *« homme politique, malin comme un singe, qui est aussi un tueur »*, ainsi que le caractérisent de bons observateurs lorrains.

Pour ce faire, l'unité s'avère indispensable, chacun en est conscient. D'où la mission de bons offices d'André Rossinot, maire de Nancy, qui accepterait de taire ses prétentions. D'où le possible regroupement autour de Gérard Longuet, dont il se murmure qu'il serait facilité par un geste réciproque en faveur d'Alain Juppé, en Ile-de-France. Mais cela ne va pas sans mal. En Moselle, deux listes concurrentes de droite ont failli s'opposer et c'est après de nombreuses péripéties que le docteur Julien Schvartz (RPR), président sortant du conseil général, a fini par imposer sa loi. Grâce à sa popularité, dont les états-majors parisiens n'avaient pas pris la mesure.

En face, à gauche, l'hypothèque de l'ouverture et la personnalité de Jean-Marie Rausch pèsent aussi, et plus particulièrement pour le PS mosellan. *« Nous avons cohabité sans états d'âme »*, affirment les socialistes qui veulent minimiser le retrait de toutes ses délégations de maire-adjoint à Dominique Gros, sous prétexte qu'il se présente dans le même canton que Pierre Ferrari (CDS), fidèle du maire de Metz. Pendant ces dernières années, *« l'espace de liberté a été moindre »*, reconnaissent-ils et ils se demandent quel effet cette situation politique imprévue aura sur leur électorat. *« Nous aurons bientôt la réponse »*, lâchent-ils, fatalistes, sachant que la Lorraine, une fois de plus malade de sa sidérurgie, sera le lieu d'examen d'une initiative présidentielle délicate.

Le discours vérité de Jacques Chérèque

Epaulé par le PS meusien, soutenu par le PS de Meurthe-et-Moselle, officiellement investi *« candidat à la présidence »* par les instances régionales, Jacques Chérèque vit des jours difficiles. Celui dont, à gauche comme à droite et dans les milieux socio-professionnels, on ne cesse de vanter les mérites et le courage, d'abord de préfet chargé de la reconversion, ensuite de « grand » ministre de l'aménagement du territoire, se découvre desservi par sa situation actuelle. *« Deuxième homme politique de la région, avec Philippe Séguin »*, d'après certains, sa nature s'accommode mal des arcanes politiciennes. Sans autre base locale qu'un canton de la périphérie de Nancy, *« balancé par Edith Cresson »*, comme il ne le cache pas, il est devenu vulnérable. Un peu méchamment, il y a parmi ses camarades des gens pour assurer qu'ils en font toujours leur tête de liste, mais en faisant observer que *« les choses ont changé »*. Les mêmes ajoutent que *« c'est notre candidat ... en cas de victoire. Si nous sommes en situation d'avoir la présidence, ce sera lui »*.

Pour couronner le tout, le retour du dossier sidérurgique amène Jacques Chérèque à prendre des risques *a priori* inconsidérés. Comme il ne se refera pas, il fait partie des rares à tenir un discours de vérité, martelant en chaque occasion une analyse lucide de la stratégie industrielle, et se refuse à rejoindre *« le camp des pleureuses »*. Ce qui, électoralement, peut s'apparenter à un suicide. Convictions d'abord : cela force aussi le respect dans les quelques milieux où l'on veut tourner la page de la Lorraine réclamant son énième plan de sauvetage.

Tout cela augmente les chances de Jean-Marie Rausch, le seul qui puisse tirer parti des divisions, dans chaque camp. *« Un mosellan de droite votera pour lui, plutôt que pour André Rossinot »*, notent de nombreux Lorrains. Ses listes peuvent mordre sur les marges. Si personne n'obtient la majorité, ses techniques de ratissage peuvent réussir dans des opérations *« ponctuelles »* ou de *« circonstance »*, ainsi qu'il l'a déjà démontré. Par le passé, en 1986, n'a-t-on pas remarqué que le vote d'un conseiller régional communiste lui avait permis d'arriver en tête au premier tour des candidats à la présidence ?

Ni lui, ni Jacques Chérèque, n'évoquent plus l'hypothétique accord qu'ils auraient passé, du temps où ils étaient tous deux ministres, le premier devant laisser la présidence de la région au second, après les sénatoriales. A moins d'obtenir un poste au bureau du Sénat, qu'aurait à gagner Jean-Marie Rausch dans l'opération ? Sondage à l'appui, le maire de Metz sait trop que, pour les Mosellans, avoir été ministre de l'ouverture compte moins que ce que le poste peut ramener. Question de pouvoir, et non de majorité présidentielle.

A. Le.

Un train de vie élevé

Synonymes de casernes, les villes ne méritent pas plus leur réputation. Nancy, bien sûr, et Metz, surtout, ont encore le charme des vieilles cités de province, agréables à vivre. A partir de la place Saint-Louis, avec ses arcades de pierre, la capitale messine de la Lorraine administrative laisse découvrir un dédale de petites rues animées et souvent piétonnes. Riche, l'architecture des maisons en pierre jaune sable tranche agréablement avec les austères constructions prussiennes du quartier de la gare, monumentale. Signe désuet entre tous, on y trouve un Café Déroulède, hors du temps. Mais la modernité est aussi partout présente. Dans les deux villes rivales se sont développées des technopoles solides, adossées, l'une à la recherche et à l'université, l'autre aux outils de la communication. L'Ecole des mines ici, et l'implantation de Sup Elec, là, ont eu *plus d'effet d'entraînement* que beaucoup d'ambitieux programmes nationaux. Le commerce est actif, ainsi qu'en témoigne l'ouverture récente d'un immense hypermarché Auchan au bord de l'autoroute qui mène au Luxembourg, et dont il se raconte qu'il vient briser le monopole du groupe Cora, impliqué dans une sombre affaire de fausses factures à Toul.

D'où vient, alors, que la Lorraine se vive si mal, intérieurement, et qu'elle soit regardée par tout l'Hexagone, depuis des années, comme le lieu de toutes les dou-

Le conseil régional

Président : Jean-Marie Rausch (France unie)
3 PC ; 21 PS ; 1 div. g. ; 13 centristes ; 9 UDF ; 18 RPR ; 5 FN ; 3 Verts.

Résultats des élections de 1986 par département

MEURTHE-ET-MOSELLE (22 sièges)

Ins., 469 039 ; abst., 25,34 % ; suff. ex., 335 491.

LO : 2,32 % ; PC : 10,44 %, 2 élus ; PS : 32,07 %, 8 élus ; MRG : 1,51 % ; UDF : 28,91 %, 7 élus ; RPR : 14,74 %, 3 élus ; FN : 9,97 %, 2 élus.

MEUSE (7 sièges)

Ins., 139 877 ; abst., 20,43 % ; suff. ex., 105 876.

PC : 7,49 % ; PS : 36,15 %, 3 élus ; Un. Opp. : 45,42 %, 4 élus ; FN : 10,92 % .

MOSELLE (31 sièges)

Ins., 658 406 ; abst., 22,38 % ; suff. ex., 484 854.

PC : 6,82 %, 2 élus ; PS : 24,34 %, 8 élus ; MRG : 1,05 % ; UDF : 22,40 %, 7 élus ; RPR : 20,59 %, 7 élus ; CNIP : 8,61 %, 3 élus ; FN : 12,05 %, 4 élus ; Verts : 4,11 % .

VOSGES (13 sièges)

Ins., 274 704 ; abst., 21,01 % ; suff. ex., 204 159.

PC : 6,06 % ; PS : 31,08 %, 5 élus ; Alt : 1,36 % ; UDF : 8,38 %, 1 élu ; RPR : 39,95 %, 6 élus ; div. d. : 1,59 % ; FN : 7,39 %, 1 élu ; Verts : 4,15 %.

TENDANCES

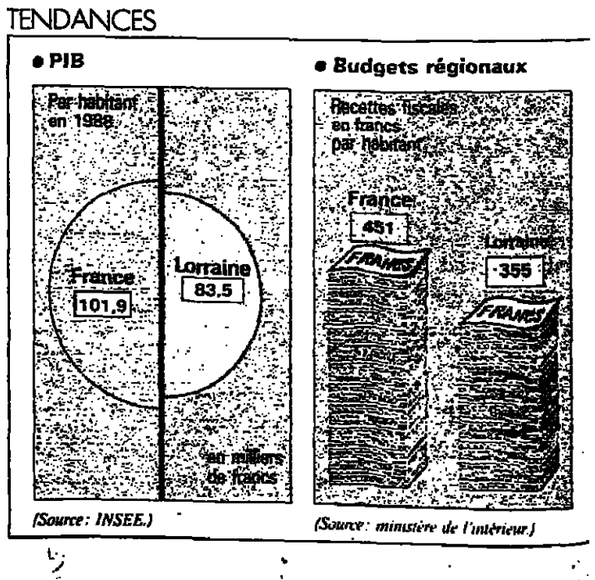

UN TOUR DE FRANCE DES RÉGIONS

imaginaire de la sidérurgie

leurs industrielles? De tout cela, justement. D'une agriculture riche, mais qui dépérit en nombre. D'un train de vie relativement élevé, qui ne correspond pas à la réalité économique, et que l'UPIM, l'Union patronale interprofessionnelle de la Moselle, va jusqu'à contester. *« Les grandes surfaces n'apportent rien à la richesse de la région »*, proclame son président, qui ne saurait être démenti par M. Pierre Dap, banquier, président du Conseil économique et social, qui joue les Cassandres, spécialisé dans l'annonce des malheurs lorrains.

L'argument? Entre ses 45 000 préretraités de la sidérurgie, qui coûtent 1 million de francs par tête à l'Etat, et ses 31 000 frontaliers, contre la moitié au début des années 80, la Lorraine vit, artificiellement, au-dessus de ses moyens. Pour avoir la paix sociale, *« le pouvoir d'achat a été maintenu »*, et la consommation avec, observe-t-on de toutes parts. Cela ne saurait durer indéfiniment, et les plus pessimistes redoutent qu'un jour ceux qui travaillent au Luxembourg ou en Allemagne ne reviennent grossir le chômage dont le taux, par rapport à la population active, 8,5 % en septembre, est inférieur à la moyenne nationale. Moins sévères, les syndicalistes s'inquiètent toutefois d'un effet pernicieux que relève François Introvigne. Les vieux sidérurgistes, qui ont toujours été des « seigneurs », sont actuellement capables d'assurer la subsistance de leurs enfants, devenus adultes, voire d'aider leurs familles, et ils repoussent d'autant, via l'ANPE, leur entrée dans une vie active qui sera sans doute moins brillante que la leur. L'adaptation s'en trouve retardée, et les désillusions menacent. Autrement dit, *« avec des assistés, qui ont toujours cru que la « sidé » s'occuperait de tout, on fabrique d'autres assistés, dont le travail n'est pas le problème »*. Une *« vraie Cocotte-Minute »*.

L'emprise de la mono-industrie

La sidérurgie, nous y voilà. Et, derrière elle, les mines de fer – la fameuse minette, – et les houillères, également meurtries. A leur sujet, les chiffres abondent, aussi terrifiants les uns que les autres. En quinze ans, 100 000 emplois ont disparu. Encore 77 000 en 1975, les sidérurgistes n'étaient plus que 14 500 en 1991. Il ne reste aujourd'hui que 14 000 mineurs de charbon, et ainsi de suite. Ce qui fut abusivement qualifié de « Texas français » dans les années 50, attirant tout ce que l'Europe de l'immigration comptait de forts à bras – italiens, Espagnols, Yougoslaves, etc., – vit le terrible déclin de l'acier-roi, longtemps l'orgueil des nations puissantes. On se souvient des drames que cela a engendré, en 1979, puis en 1984-1985, et à quelles déchirantes révisions il fallut se résoudre. C'est à peine si, dans le même temps, on prêtait attention à l'interminable déconfiture du textile vosgien.

On connaît la suite, et elle a marqué la Lorraine pour des lustres. Les plans sociaux et la célèbre Convention générale de protection sociale (CGPS) qui autorisait les *« cessations anticipées d'activité »* à cinquante ans; les programmes de solidarité pour la Lorraine et les milliards de francs en aides; le coup de tonnerre de l'arrivée de Jacques Chérèque, qui abandonnait son poste de numéro deux de la CFDT pour devenir préfet chargé des reconversions, et la destruction des anciens hauts-fourneaux, monstres rouillés sur des friches industrielles. Au fil du temps, le crassier de *« Lorraine-Cœur d'acier »*, effigie emblématique d'une longue lutte, perdait sa crête, rognée par la noria des camions de fournisseurs de matériaux pour la construction des routes. Pour les uns, la préretraite signifiait une *« petite mort »*, les anciennes équipes, désœuvrées, se retrouvant pour jouer aux boules à Pompey ou à Longwy. Pour d'autres, ce fut le début d'une errance, avec des succès divers. Jamais il ne s'ouvrit autant de pizzerias, de cafés, jamais on ne vit autant d'artisans taxis reconvertis. *« De nos chômeurs, il y en a jusqu'en Languedoc-Roussillon »*, ironisent ceux qui s'inquiètent du dépeuplement. Chaque année, 14 000 personnes quittent la région, et l'évolution démographique est devenue négative.

C'est alors que l'on redécouvrit les vieux traits caractéristiques de la Lorraine, que la sidérurgie avait fait oublier. Après tout, l'industrialisation n'était pas aussi ancienne, ici, que dans le Nord ou au Creusot. L'histoire, les guerres et les frontières, une économie de « confins », tournée vers le marché intérieur national, expliquaient largement l'absence d'entreprises de transformation et la faiblesse endémique des services. Dominée par les maîtres de forge, soucieux de ne pas avoir de concurrence, la région avait été soumise à l'emprise paternaliste de la mono-industrie. A tel point que, de l'école au tissu économique, tout était conditionné par une seule activité. Peu de formation. Presque pas de créateurs locaux d'entreprises, dont le nombre est, en proportion, l'un des plus faibles de France. Un manque de culture entrepreneuriale, comme le disent maintenant les experts en développement.

N'en déplaise aux grincheux, ce paysage-là était en train de changer quand, de nouveau, l'annonce de 4 000 suppressions d'emplois dans la sidérurgie ramena la Lorraine en arrière, localement et dans le débat national. Une fois de plus, la Lorraine était associée à la mort de la sidérurgie. Comme autrefois on vit les Lorrains en appeler au soutien exceptionnel de l'Etat, comme ils l'ont fait à chaque crise depuis quinze ans. Manifestations, cris d'alarme d'hommes politiques rendus inquiets par l'approche des élections, rien n'a manqué, ces dernières semaines, pour rejouer le film de la même « sinistrose », bien que les sidérurgistes ne représentent plus que 2 % des effectifs salariés de la région...

Mais, au contraire des épisodes précédents, il y eut aussi des voix, en Lorraine, pour s'élever contre le catastrophisme ambiant. Quelques rares syndicalistes, des représentants de l'administration, dont le préfet de région, à qui on vient d'adjoindre un ancien, Jean Brénas, chargé de mission en Moselle à la demande du parti socialiste, de nombreux chefs d'entreprise, surtout parmi les nouvellement implantés, et Jacques Chérèque, qui ne décolère pas, appelle à la lucidité et craint pour son œuvre. Signe des temps, tous protestent contre un reportage d'Antenne 2, tourné en partie à Uckange, qu'ils estiment injurieux. S'ils reprochent sa méthode à Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, qui a fermé précipitamment Lorfonte puis n'a pas su maîtriser sa communication, ils sont d'accord sur le fond. *« Les choix et la stratégie permettront d'avoir, en Lorraine, la sidérurgie du vingt et unième siècle »*, assurent-ils tous. *Il faut en finir avec l'image de la Lorraine qui pleure. La page est tournée. »*

« Pour attirer des investisseurs », se désespère Michel Viger, délégué général d'APEILOR, une des structures chargées de trouver de nouveaux emplois, *« nous n'avions pas besoin de cela. »* Il le sait d'autant plus que la plupart des implantations nouvelles viennent de l'étranger et que, depuis dix ans, la Lorraine s'affiche comme étant la première région française d'accueil. Or, sur ce terrain, les résultats sont probants, si l'on veut bien admettre qu'ils supposent une mutation culturelle, les petites entreprises succédant aux grosses, à raison de 4 000 emplois supplémentaires par an depuis 1988.

La concurrence du Luxembourg

Année après année, la reconstruction s'opère. Dans le bassin houiller, on crée maintenant plus d'emplois qu'on n'en perd. Pompey vient d'inaugurer une nouvelle usine, sur le terrain des aciéries. A Longwy, sur le PED (pôle européen de développement), la vie reprend là où étaient les hauts-fourneaux du « pays haut » et l'on attend l'installation d'Allied Signal qui, avec 300 salariés et 1 milliard d'investissements, servira de locomotive. *L'Est républicain* et *le Républicain lorrain*, les deux grands quotidiens régionaux, saluaient à l'automne, dans de grandes enquêtes, exemples à l'appui, la renaissance de la Lorraine, tournée vers l'avenir moderne.

Cette réindustrialisation a ses vedettes, aux succès édifiants. Plutôt que de se développer à Berlin, Grundig s'agrandit sur place. Viesmann en fait de même à Faulquemont, et Garrett, fabricant de turbocompresseurs à Thaon-les-Vosges (650 salariés), filiale d'Allied Signal, s'impose comme un modèle. Son patron français, Philippe Gallin, qui a fait l'École des mines de Nancy *« parce qu'elle était dirigée par Bertrand Schwartz »*, croit à la région. Il a pris la présidence d'APEILOR et, dans son usine, vient de s'ouvrir le premier centre d'apprentissage interentreprises qui mènera au bac professionnel. Ces succès commencent à donner des ailes à des entrepreneurs locaux. Les activités de services contribuent pour beaucoup à la vitalité de la région. Dans les Vosges, on parle beaucoup d'Alain Thirion, quarante-neuf ans, ancien professeur de physique-chimie, qui, à la tête de 41 sociétés qui réalisent 1 milliard de chiffre d'affaires, vient de reprendre les textiles des héritiers de Georges Perrin. En Meuse, Alain Regad, qui sort d'Usinor-Sacilor, court la même aventure. Autant de Bernard Tapie locaux...

Tout le monde n'est pas convaincu, loin s'en faut. A la tête des « docteurs Tant-Pis », dont une partie du patronat régional, Pierre Dap mène une accusation en règle, à laquelle rien ne résiste. Il utilise le Conseil économique et social pour mener bataille. *« L'appauvrissement*, clame-t-il, *c'est pire que la pauvreté »*, pour fustiger des menaces à terme que la réalité statistique ne permettrait pas de voir. Ainsi du taux de chômage, qui ne tient pas compte des préretraités et des frontaliers. Ainsi de l'augmentation du PIB régional (+ 4,8 % en 1988-1989), supérieure à l'évolution nationale (+ 4,1 %), qui cacherait une perte de poids relatif.

Mais son vrai sujet de querelle, celui qui le fait sortir de ses gonds, concerne la concurrence déloyale à laquelle se livre le Luxembourg en matière de main-d'œuvre. Salaires plus élevés (de 20 %), cotisations sociales plus faibles, imposition à la source qui n'est pas restituée à la France (1,5 milliard), rien ne manque au procès, et pas même la mise en cause des méthodes commerciales, la TVA plus faible ruinant les commerçants lorrains, les pompistes et les concessionnaires automobiles en premier lieu. L'antienne est simple : « ils » prennent nos salariés et, non contents de les payer mieux, leur vendent des produits qu'ils n'achèteront pas en France. La solution, selon M. Dap? *« Créer un glacis, ou faire une zone franche, dans la limite des 30 kilomètres de la zone frontalière. »* Sinon, affirme-t-il, Forbach deviendra le Harlem de Sarrebruck, avec ses femmes de ménage, et cette partie de la Lorraine la banlieue d'un pays riche, le Luxembourg. Certains employeurs ne sont pas loin de partager son point de vue, qui enragent de voir le personnel qu'ils ont formé aller travailler à l'étranger.

« C'est l'Europe !, s'exclame Jacques Chérèque. *On peut quand même travailler ailleurs si l'on gagne plus. »* Sans le vouloir, il met pourtant le doigt sur l'un des ressorts du traumatisme lorrain. Après s'être vécue comme un bout du monde, avec son industrie protégée – la sidérurgie, – voilà que la Lorraine devient ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, une région transfrontalière. Le passage de l'un à l'autre ne peut pas se faire sans convulsions, ni sans injustices, avant l'harmonisation européenne. Ce que fait un petit Etat qui profite de ses puissants voisins n'est pas à la portée d'un grand pays, même pour protéger une bande frontalière. Et il faudra bien que les chefs d'entreprise lorrains tirent à leur tour les leçons du différentiel. La construction de l'Europe, dans une région vouée aux échanges futurs passe par là. Malgré les soubresauts d'aujourd'hui.

ALAIN LEBAUBE

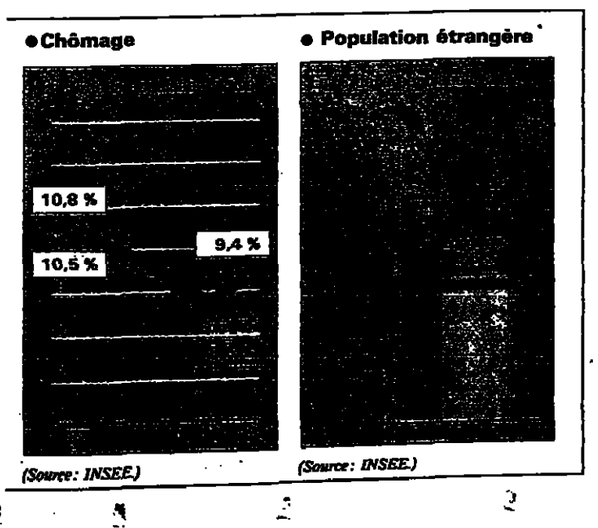

La semaine prochaine

MIDI-PYRÉNÉES

Déjà publié : l'Alsace (le Monde *daté 6-7 octobre), l'Aquitaine* (le Monde *daté 13-14 octobre), l'Auvergne* (le Monde *daté 20-21 octobre), la Bourgogne* (le Monde *daté 27-28 octobre), la Bretagne* (le Monde *daté 3-4 novembre), le Centre* (le Monde *daté 10-11 novembre), Champagne-Ardenne* (le Monde *daté 17-18 novembre), la Corse* (le Monde *daté 24-25 novembre), la Franche-Comté* (le Monde *daté 1er-2 décembre), l'Ile-de-France* (le Monde *daté 8-9 décembre), le Languedoc-Roussillon* (le Monde *daté 15-16 décembre) et le Limousin* (le Monde *daté 22-23 décembre).*

COUP DE CŒUR

Fou du roi

D'ESPIÈGLE, l'agilité d'un écureuil, François Introvigne a tout, à trente-six ans, *« marié et deux enfants »*, pour ressembler, y compris physiquement, à un Cohn-Bendit dont il partagerait l'histoire et les rêves d'adolescent *« maintenu »*. Gauchiste jusqu'en 1972, *« établi »* ensuite, comme on le disait alors de ceux qui abandonnaient leurs études pour militer, il a connu toutes les errances politiques, puis syndicales, à la CFDT, et ne regrette rien. Le syndicalisme *« de Taylor »*, celui qui se pratiquait selon un *« jeu »* convenu, et où, pour la moindre revendication, *« il fallait passer par la cour »* et le meeting, il connaît. Trop bien.

Pourquoi a-t-il changé en 1985, au point qu'il a été malproprement licencié par la Fédération des métallos, et qu'il sent toujours le soufre pour une grosse partie de sa confédération, mal à l'aise devant ses initiatives? Parce que, affirme-t-il, il faut s'interroger quand on perd 45 % de ses adhérents en trois ans. Tant pis pour les dogmes, mais on doit réagir si les *« cathédrales »* industrielles et la Lorraine s'effondrent.

Un père sidérurgiste, mort à coups d'heures supplémentaires, d'origine italienne lointaine, comme beaucoup : il sait d'où il vient et n'oublie pas. Cela l'autorise à prononcer quelques ukases, encore difficiles à entendre dans la région. *« Les sidérurgistes, il y en a marre. Qu'est-ce que ce syndicalisme qui protège les uns et pas les autres? »*, s'exclame-t-il.

Retourné à la base, la suite de son aventure parle pour lui. Depuis 1985, son syndicat, La métallurgie de Moselle, a doublé ses effectifs et pratique la transparence. Alors que tous les autres s'écroulent, il est devenu le sixième, en importance dans le secteur privé, au niveau national.

Ce syndicalisme de proximité, qui préfère la négociation à la cassure, qui prône le partenariat exigeant et vante les mérites du contre-pouvoir intelligent, prend des risques à la hauteur de ses ambitions. Depuis six ans, avec une association appelée Stratégie et avenir, et tout un réseau de poissons-pilotes qui génère 3 millions de chiffre d'affaires, François Introvigne, mi-syndicaliste mi-consultant, joue avec le feu, entouré de toute une équipe d'innovateurs comme lui. Sa structure, qui l'amène à rencontrer de grands patrons, dont Antoine Riboud, PDG de BSN, a pour objectif d'établir les liens d'un dialogue social où chacun aurait à apprendre de l'autre.

« Encore syndicaliste », François Introvigne songe maintenant à sa succession et se prépare à un autre virage de sa carrière d'énergumène pensant. Persuadé que la modernisation des rapports sociaux dépend de la hardiesse de quelques précurseurs, il ne peut pas s'empêcher de conclure par une boutade. *« Je me fais payer pour dire aux patrons ce qu'ils doivent entendre*, lâche-t-il. *Les rois étaient moins cons qui avaient des fous. »*

A. Le.

Le Monde EDITIONS

LES NOUVEAUTÉS

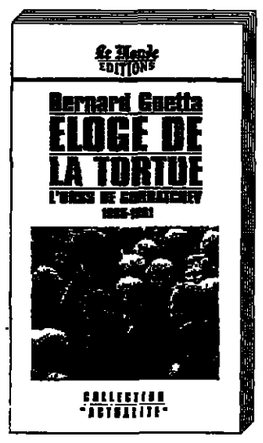

COLLECTION «ACTUALITÉ»

Éloge de la tortue
L'URSS de Gorbatchev
1985-1991
par Bernard Guetta
Les années qui ont changé le monde racontées par un témoin privilégié.

Hongrie
La transition pacifique
par Thomas Schreiber
Un diagnostic sans complaisance sur le «modèle» de l'évolution qui attend «l'autre» Europe.

COLLECTION «LA MÉMOIRE DU MONDE»

Au Kremlin comme si vous y étiez
Khrouchtchev, Brejnev, Gorbatchev et les autres sous les feux de la glasnost.
par Bernard Féron et Michel Tatu
L'histoire des maîtres du Kremlin révélée par la nouvelle presse soviétique.

«HORS COLLECTION»

Voyage avec Colomb
par Edwy Plenel
Le feuilleton de l'été du *Monde*. Une invitation au voyage dans un jeu de miroir où le présent se dévoile à la lumière du passé.

Les Grecs, les Romains et nous
L'Antiquité est-elle moderne ?
Textes réunis et présentés par Roger-Pol Droit
L'identité européenne redevient turbulente. Les meilleurs spécialistes s'interrogent sur l'héritage, le proche et le lointain, le semblable et le différent.

«BEAUX LIVRES»

Journal de bord d'une mise en scène d'Antoine Vitez
par Éloi Recoing
Le récit d'une aventure théâtrale hors du commun, l'intégrale du Soulier de Satin de Paul Claudel donnée en Avignon en 1987. Esquisses, notes et images du spectacle composent une étonnante monographie du souvenir.
Coédité avec le Festival d'Avignon, avec le concours du Centre National des Lettres.

Album du Festival d'Avignon 1991
sous la direction de Colette Godard
Pour retrouver l'émotion d'Avignon et conserver la mémoire des spectacles.
Coédité avec le Festival d'Avignon.

COLLECTION «VOS ÉTUDES»

Le Droit
par Jean-Paul Meyronneinc et Claire Vital-Mareille
Les débouchés du droit s'accroissent mais le parcours des études reste semé d'embûches. Un guide pratique et critique, pour s'y retrouver.

EN VENTE EN LIBRAIRIE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour un double meurtre

Mohamed Chara demande la révision de son procès

Agissant au nom de Mohamed Chara, Me Philippe Lemaire, du barreau de Paris, et Me Jean Gonnin, du barreau de Belfort, ont déposé, vendredi 27 décembre, une requête en révision de l'arrêt de la cour d'assises de la Somme du 12 février 1982 condamnant leur client à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'Irène Sobon et de sa fille Sandrine, commis le 6 février 1978 à Méricourt-sous-Lens (Pas-de-Calais).

Depuis la loi du 23 juin 1989, l'article 622 du code de procédure pénale autorise notamment le dépôt d'une demande de révision lorsque, après une condamnation, *« vient à se produire ou à se révéler un fait nouveau ou un élément inconnu de la juridiction au jour du procès, de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné »*. Il s'agit d'une formule plus large que celle du texte en vigueur jusqu'en 1989, selon lequel les ouvertures à révision n'étaient possibles que si le fait nouveau était *« de nature à établir l'innocence du condamné »*.

En ce qui concerne Mohamed Chara, ses défenseurs invoquent deux faits nouveaux : le premier a été rendu public le 9 octobre 1991 par une émission de La 5, diffusée à l'occasion du dixième anniversaire de la suppression de la peine de mort en France. Dans un film réalisé par Daniel Karlin et Rémi Lainé, intitulé *le Dossier Mohamed Chara*, M. Claude Delalé, ancien inspecteur de police du commissariat d'Avion (Pas-de-Calais), révélait que Chara avait subi des violences et *« certaines pressions »* pendant son interrogatoire (*le Monde* du 10 octobre 1991).

A l'époque, Chara s'était plaint, en vain, de *« sévices »* et, selon ses avocats qui disposent des déclarations écrites de l'ancien policier, les violences et les pressions psychologiques expliquent des *« aveux »* rétractés dès le lendemain, alors qu'il était toujours en garde à vue. C'est pourtant, semble-t-il, sur la base de ces aveux et *sur les déclarations de* Jean-Luc Rivière, considéré par l'accusation comme le coauteur du double crime, que la cour d'assises du Pas-de-Calais a condamné les deux hommes à la peine capitale en 1980.

Après cassation, la cour d'assises de la Somme leur a également refusé les circonstances atténuantes en 1982, mais la peine de mort était supprimée depuis un an.

Le second élément nouveau est constitué par une lettre adressée en 1982 à Me Lemaire par un codétenu de Rivière, indiquant que ce dernier lui avait confié que Chara n'avait pas participé au double crime. A l'époque, la rigueur des textes ne permettait pas une demande en révision, mais cet élément vient aujourd'hui s'ajouter aux déclarations de *l'ancien policier et peut être rapproché* d'un témoignage fourni, à la barre de la cour d'assises du Pas-de-Calais, par un autre codétenu de Rivière qui affirmait avoir reçu les mêmes confidences.

Il appartiendra à la commission de révision, composée de cinq magistrats de la Cour de cassation, de décider si la chambre criminelle de la juridiction suprême doit être saisie du cas de Mohamed Chara. Pour cela, elle peut procéder, directement ou par commission rogatoire, *« à toutes recherches, auditions, confrontations et vérifications utiles »*. La décision, qui est motivée, n'est susceptible d'aucun recours. Mais si la chambre criminelle est saisie, elle se prononce à son tour et, si la demande est acceptée et s'il est possible *de procéder à de nouveaux* débats contradictoires, Mohamed Chara sera, à nouveau jugé par une autre cour d'assises.

MAURICE PEYROT

Après une intervention de la CFDT

Virgin Store condamnée à fermer le dimanche

Saisi par la fédération des services et le syndicat du commerce de Paris de la CFDT, le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a interdit, vendredi 27 décembre, à la société Virgin Store d'ouvrir son magasin des Champs-Elysées *« le dimanche 29 décembre 1991 et les dimanches suivants »* sous peine d'une astreinte de 50 000 F par heure d'ouverture constatée.

Depuis le mois de décembre 1990, Virgin Store mène un combat pour l'ouverture du dimanche qui a entraîné de nombreuses décisions judiciaires dont les dernières fixaient à 400 000 F l'astreinte imposée par infraction journalière constatée. Aussi, depuis le 20 janvier 1991 Virgin Store s'était pliée à la règle du repos dominical. Des dérogations lui avaient été accordées pour les dimanches 8, 15 et 22 décembre 1991. Mais la société envisageait d'ouvrir le 29 décembre en faisant valoir que, le 13 décembre, le comité central d'entreprise s'était déclaré, à l'unanimité, favorable à l'ouverture du dimanche.

En outre, Virgin Store soutenait que l'interdiction résultant de l'article L 221-5 du code du travail est incompatible avec les règles communautaires européennes.

Dans son ordonnance, M. Emmanuel de Givry, juge des référés, estime que les textes européens *« ne s'appliquent pas à une réglementation nationale interdisant d'occuper des travailleurs salariés le dimanche »*. Après avoir relevé que le repos dominical est une règle *« de caractère impératif »* ayant *« tous les effets d'une disposition relevant de l'ordre public social »*, le magistrat déclare : *« La circonstance que des négociations internes à l'entreprise aient été en cours et que le comité central d'entreprise se soit déclaré favorable à l'ouverture du dimanche est sans influence sur la solution du litige en l'état actuel. »* Le juge ajoute toutefois que cette *« circonstance »* est un élément *« susceptible d'infléchissement de notre droit positif »*.

M. P.

MÉDECINE

La Fédération protestante de France appelle à la vigilance en matière de bioéthique

La *Fédération protestante de* France s'est réjouie, dans un communiqué du 24 décembre, de la décision du gouvernement de soumettre prochainement au Parlement une loi-cadre fixant les grands principes en matière de bioéthique.

Elle souhaite toutefois que trois limites soient bien marquées dans ces textes : d'abord, estime la Fédération protestante de France, *« le patrimoine génétique de l'humanité doit être très strictement protégé des procédés d'identification ou de manipulations injustifiés »*. Ensuite, ajoute-t-elle, *« les actes de procréation médicalement assistée et de diagnostic prénatal doivent rester à un usage strictement thérapeutique. On ne saurait faire croire aux usagers que ces nouvelles techniques puissent répondre à toutes les demandes. »*

Enfin, conclut le communiqué, *« le principe de non-disponibilité et de non-commercialité du corps humain doit être réaffirmé très fortement, dans un monde où les intérêts commerciaux se font envahissants (...) et à l'heure où l'Europe risque de devenir l'alibi de toutes les déréglementations possibles »*.

SPORTS

RAID-MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

La série noire de Citröen

Le Suédois Björn Waldegard (voiture Citroën ZX) et l'Italien Alessandro De Petri (moto Yamaha 750 XTZ) ont gagné, vendredi 27 décembre, la deuxième étape du Paris-Syrte-Le Cap, disputée entre Syrte et le champ pétrolifère libyen de Sabah 74. L'Espagnol Salvatore Servia (Lada Samara) et Alessandro De Petri prennent respectivement la tête des classements généraux autos et motos.

SABAH 74 (LIBYE)

de notre envoyé spécial

Bâti sur une colline dominant un océan de terre ocre, le vieux fort crénelé de Tagrift aurait pu inspirer Dino Buzzati pour son *Désert des Tartares*. Des siècles durant, ses occupants – ottomans, arabes, puis italiens jusqu'à la dernière guerre mondiale, – ont dû y scruter inlassablement l'horizon pour tromper leur ennui. Vendredi 27 décembre, c'est au pied de ce fort, point le plus pittoresque d'une étape plutôt plate et monotone, parsemée de cailloux et de petites touffes d'épineux, que Gilbert Sabine avait choisi de recevoir les concurrents après plus de 300 kilomètres de spéciale chronométrée.

L'attente du directeur de TSO (Thierry Sabine Organisation) n'a guère été fructueuse : en une heure et demie, seuls le motard Gilles Picard (Yamaha) et les deux Mitsubishi Pajero de Kenjiro Shinozuka et d'Hubert Auriol étaient passés à proximité du fort. A l'arrivée, ces trois concurrents, qui avaient scrupuleusement respecté le *road-book*, avaient pourtant été nettement distancés.

Las d'hésiter entre les pistes sillonnant le désert de Syrte, le Suédois Björn Waldegard, Alessandro De Petri, Bruno Saby et bon nombre d'autres concurrents naviguant au cap étaient tombés sur une piste en latérite beaucoup plus rapide pour rallier le champ pétrolifère de Sabah 74.

La victoire d'étape de Björn Waldegard n'a pas ramené le sourire dans le camp Citröen. Après le Suédois, relégué la veille à plus d'une heure des premiers, c'est au tour de Jacky Ickx d'accuser un retard de 55 minutes pour une erreur de navigation et, surtout, du Finlandais Ari Vatanen de perdre 2 heures 20 minutes sur un bris de moyeu. Peu avant le départ du Paris-Syrte-*Le Cap*, le quadruple vainqueur du « Dakar », qui s'estimait mal payé par rapport aux pilotes du championnat du monde et mal considéré par la direction de Citröen, avait annoncé qu'il disputait probablement son dernier raid-marathon.

Vieil habitué des épreuves africaines, Ari Vatanen n'ignore pas qu'il est beaucoup plus facile de perdre deux heures en une étape que de les regagner à coups de minutes. Il lui reste dix-huit étapes et plus de 6 000 kilomètres chronométrés pour relever ce nouveau défi.

GÉRARD ALBOUY

La course endeuillée

La deuxième étape du Paris-Syrte-Le Cap a été endeuillée par l'accident de l'équipage, composé de Jean-Marie Sounillac et Laurent Lebourgeois, qui assurait l'assistance rapide des trois buggys de Jean-Louis Schlesser, Marc Joineau et Gérard Bourgoin, le PDG de Duc de Bourgogne. C'est à quelques centaines de mètres de l'arrivée de la spéciale que le Land Rover est parti en tonneaux en pleine ligne droite. Ses deux occupants ont été tués sur le coup.

Jean-Marie Sounillac était un habitué du « Dakar » où il avait assuré l'assistance de Hubert Auriol lorsqu'il courait à moto. C'est au tout dernier moment qu'il avait accepté de prendre le volant du Land Rover pour remplacer Jérôme Soussier dont l'épouse avait dû être hospitalisée.

CLASSEMENT

Deuxième étape : Syrte-Sabah 74

(421 km dont 375 chronométrés)

Autos. – 1. Waldegard-Gallagher (Sué.-G-B., Citroën ZX), 3 h 29 min 32 s ; 2. Saby-Maimon (Fra., Mitsubishi Pajero), à 1 min 12 s ; 3. Servia-Puig (Esp., Lada Samara), à 7 min 11 s ; 4. Shinozuka-Magne (Jap.-Fra., Mitsubishi Pajero), à 19 min 51 s ; 5. Fontenay-Musmara (Mitsubishi Pajero), à 23 min 11 s.

Motos. – 1. De Petri (Ita., Yamaha), 4 h 12 min 40 s ; 2. Picard (Fra., Yamaha), à 27 min 8 s ; 3. Sotelo (Esp., Gilera), à 29 min 38 s ; 4. Wagner (Fra., Suzuki), à 32 min 56 s ; 5. Medardo (Ita., Gilera), à 34 min 17 s.

Classements généraux officieux

Autos. – 1. Servia-Puig, 6 h 4 min 35 s ; 2. Saby-Maimon, à 2 min 15 s ; 3. Shinozuka-Magne, à 9 min 4 s ; 4. Larrieu-Destaillats (Fra., Citroën ZX), à 35 min 57 s ; 5. Schlesser (Fra., Proto Schlesser), à 42 min 2 s.

Motos. – 1. De Petri, 7 h 13 min 3 s ; 2. Peterhansel (Fra., Yamaha), à 7 min 21 s ; 3. Laporte (EU, Cagiva), à 7 min 57 s ; 4. Sotelo, à 8 min 35 s ; 5. Orioli (Ita., Cagiva), à 8 min 56 s.

LETTRES

La mort d'Hervé Guibert

Jusqu'au bout de la nuit

Suite de la première page

Photographe lui-même, Guibert préférera toujours l'instantané à la photographie résultant d'une longue pose. D'où vient que son esthétique, voire son éthique d'écrivain, ait consisté, pour le principal, à mettre la vie au net au fur et à mesure qu'il vivait ou qu'elle se déroulait devant lui, par une sorte de transcription immédiate et continue.

Des livres allaient se succéder, année après année, qui tiennent du roman – notamment *Des aveugles*, le plus structuré, – du récit, de la nouvelle, du journal intime. Pas de dessin apparent en eux, ni mélo, ni pathos, ni rien qui ne soit « réel », si toutefois une imagination disciplinée, entraînée au « vrai », y collabore, surveillée et comme garantie par le témoignage des sens.

Des emprunts au cœur? Certes, mais sans trop solliciter la complicité du lecteur. Et pas d'autre énigme que celle de l'existence pour soi et de l'inaudible murmure de cet autre qui en nous joue à être nous-mêmes, quand il ne rêve pas d'un dieu. Mais une torsion toute intérieure qui gagne la peau, des rages rompues en elles-mêmes, des angoisses innommables, tout ce qui est le lot commun des hommes, d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient. A quoi le véritable écrivain, après avoir atteint le Beau, qu'il voudrait dépasser, aimerait fournir une réponse, une expression, une forme.

A l'écoute de son corps

Aussi, dans chacun de ses ouvrages, où la vérité la plus cruelle cède par instants le terrain à une manière de tendresse implicite, on sent que, s'il apparaît comme le plus lucide des hommes et, par conséquent, le plus angoissé, Guibert ne se changerait pas pour quelqu'un d'autre – et ne troquerait pas pour un autre le livre qu'il écrit, – dans l'impossibilité où il se trouve de renoncer à cette réalité qu'il a eue à portée du regard et de la main – à tel souvenir, à telle émotion, tel désir, cauchemar ou félicité. En un mot, Guibert a toujours fait bloc avec lui-même, son style coïncidant avec sa droiture d'esprit, et celle-ci avec son allure, sa façon d'être là, devant vous, infiniment courtois, mais inflexible. Style qui tend à n'être qu'une voix, surtout dans ses derniers ouvrages et, en particulier, dans ceux qu'il consacra à la maladie qui l'avait frappé, le sida.

HANS GEORG BERGER/VU DISTRIBUTION

Des livres sur le mal inéluctable, il en proliférait déjà quand, en mars 1990, il publia *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*. Document, histoire clinique du sida, et roman de Guibert sur Guibert, le mémorialiste méticuleux et impitoyable du présent s'y montre à l'écoute de son corps, scrutant son visage, le travail de la mort qui y jardine; guettant les progrès de son dépérissement, le point de non-retour ; hésitant entre les quelques dizaines de gouttes de digitaline qui supprimeraient le virus en arrêtant son cœur, et la lutte pour essayer de gagner quelques années, quelques mois, et écrire contre la mort, *« tous les livres possibles, tous ceux que je n'ai pas encore écrits (...) non seulement les livres de ma maturité anticipée mais aussi, comme des flèches, les livres très lentement mûris de ma vieillesse »*.

Il décèle, en outre, dans *A l'ami...*, un nouveau rapport avec la mort, le malade du sida pouvant connaître, à quelques semaines près, la date de la fin. Et de découvrir dans la maladie *« quelque chose de suave et d'éblouissant dans son atrocité (...) un très long escalier qui menait assurément à la mort, mais dont chaque marche représentait un apprentissage sans pareil; c'était une maladie qui donnait le temps de mourir, et qui donnait à la mort le temps de vivre, le temps de découvrir le temps et de découvrir enfin la vie. »*

« Construire sa vie... »

L'immense succès de ce livre, qui, de surcroît, allait attirer l'attention de tant de lecteurs sur les livres précédents, lui apporta un grand bonheur. Mais il croyait que l'écriture l'avait déserté. Aussi, pendant des mois, Guibert éprouva-t-il l'angoisse de son propre silence. Jusqu'au jour où, obéissant à une nécessité comme venue de plus haut que lui-même, il se retrouva immergé dans le monde resplendissant des mots, le cœur, comme autrefois, aventureux, et la pensée, lumineuse, légère. Et ce fut, encore autour du sida, *le Protocole compassionnel*, livre d'une très grande beauté stoïcienne, tout tremblant de la jubilation de vivre.

Ensuite, déjà au fond du gouffre, il en eut assez de raconter des histoires qu'il ne connaissait que trop pour les avoir vécues. Et le désir le reprit d'une écriture faisant un sort à l'imprévu : ce fut le très récent *Mon valet et moi*, qu'il sous-titra « roman cocasse ». En fait, fidèle jusqu'au bout à sa mission, dressant, face à la puissance de la maladie, le fragile rempart des mots, il n'aura pas arrêté de travailler – ni de lire, ni de voyager, se délectant des odeurs, des saveurs, des paysages ; sans une plainte, sans la moindre faiblesse sentimentale, prêt à jouir de la vie le temps qu'elle lui serait accordée.

On songe à ce paragraphe de Jean Genet – l'un des écrivains qu'il aimait le plus, avec Thomas Bernhard, – dans *le Miracle de la rose* : *« Il fallut qu'il élevât son destin comme on élève une tour, et qu'il donnât à ce destin une importance énorme, une importance de tour, unique, solitaire, et que de toutes ses minutes il le construisît. Construire sa vie minute par minute en assistant à sa construction qui est aussi destruction à mesure, cela vous paraît impossible... »*

Impossible, certes. Avant l'exemple, pour toujours vivant, d'Hervé Guibert.

HECTOR BIANCIOTTI

▶ **Hervé Guibert a publié : chez Régine Deforges *la Mort propagande*, 1977 ; et le même ouvrage, accompagné de textes d'adolescence, en 1991.**
Aux éditions de Minuit : *l'Image fantôme, les Aventures singulières, les Chiens, Voyage avec deux enfants, les Lubies d'Arthur, les Gangsters, Fou de Vincent.*
Aux éditions Gallimard : *Des aveugles, Mes parents, l'Incognito, A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, le Protocole compassionnel.*
Aux éditions du Seuil : *Mon valet et moi.*
Aux éditions Lieu commun : *Vice.*
A paraître : *Cytomégalovirus* (Seuil) et *l'Homme au chapeau rouge* (Gallimard).

FAITS DIVERS

Dans la Nièvre

Une équipe de TF1 enquête et découvre un cadavre

Le cadavre d'un homme de soixante-trois ans, André Miloche, garagiste à Sauvigny-les-Bois (Nièvre), disparu depuis dix mois, a été *découvert, jeudi 26 décembre, par* une équipe de TF1. L'une des filles de la victime, résidant dans le Doubs, avait, en effet, fait appel à la chaîne dans le cadre de l'émission « Perdu de vue ». Une équipe de TF1 s'était rendue sur les lieux, où elle découvrait le corps d'André Miloche tué par balles. Il gisait dans sa chambre, d'où se dégageait une odeur pestilentielle.

Le garagiste avait été tué par son gendre le 21 février dernier. Celui-ci, Jean-Louis Astier, quarante-deux ans, à qui la victime avait confié la gérance de la station-service-garage qu'elle possédait depuis environ trente ans à Sauvigny-les-Bois, a avoué son crime, vendredi 27. Il a été inculpé d'assassinat et placé sous mandat de dépôt par M. Philippe Vannier, juge d'instruction à Nevers. *« Astier a tué lui-même son beau-père, au matin du 21 février. Armé d'une carabine 22-LR, il a trouvé le sexagénaire endormi sur son lit, au premier étage de la station-service et lui a tiré une balle dans la tête, le tuant sur le coup »*, a indiqué le juge. Un contentieux financier semblait opposer les deux hommes. Astier était ensuite redescendu et s'était remis au travail normalement. Il avait attendu le 6 mars suivant pour faire, à la gendarmerie d'Imphy, une déclaration de disparition et de « recherche dans l'intérêt des familles ». Cette procédure n'ouvre pas une enquête. Elle permet seulement de demander à la personne recherchée, si on la découvre fortuitement, si elle accepte de donner de ses nouvelles à sa famille.

EN BREF

□ **Un décret institue un « document de circulation » pour les étrangers mineurs.** – Le *Journal officiel* du 27 décembre a publié le décret du 24 décembre modifiant les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers mineurs et instituant pour eux un « document de circulation ». Ce document touche les étrangers de moins de dix-huit ans résidant en France et n'étant pas titulaires d'un titre de séjour, qui pourront être admis sur le territoire français sans visa. Il s'adresse donc aux mineurs dont l'un des parents est titulaire de la carte de résident ou de la carte de séjour, à ceux qui ont obtenu le statut de réfugié politique, aux apatrides pouvant justifier de trois années au moins de résidence régulière en France, aux mineurs de moins de dix ans pouvant prouver une résidence régulière en France depuis une durée de six ans minimum.

□ **Hôpital de Grenoble : confirmation de la thèse de l'accident dans la mort de Benjamin.** – Une semaine après la découverte, vendredi 20 décembre, d'un garçon de treize ans, Benjamin, agonisant devant le bâtiment du service de pédiatrie de l'hôpital de Grenoble (*le Monde* du 24 décembre), l'enquête a conclu à une chute accidentelle. L'enfant aurait franchi une porte donnant accès à l'escalier de secours et serait tombé d'une hauteur d'environ 4 mètres, se blessant mortellement. Un certain nombre de carences observées dans la surveillance du service pourraient néanmoins engager la responsabilité de l'hôpital. – *(Corresp.)*

CULTURE

Les alexandrins de Nanterre

Après Musset, Jean-Pierre Vincent invite Racine («Britannicus») et une tragédie moderne («John and Mary»)

Après le *romantisme* rude de Musset, la tragédie. Après *Fantasio* et *les Caprices de Marianne*, au mois de janvier à Nanterre, Théâtre des Amandiers, il y aura des alexandrins. Pascal Rambert, auteur jeune, moderne et amoureux n'a pas craint d'en introduire dans *John and Mary* (1), sa dernière pièce, une «tragédie» inspirée d'ailleurs de *Bérénice*.

Mais surtout il y a le *Britannicus* de Racine (2) mis en scène par Alain Françon, créé en octobre à Lyon, au Théâtre du VIII[e]. Un *Britannicus* à la fois classique et insolite dans un décor de Jacques Gabel, palais délabré à peine relevé d'un tremblement de terre...

On découvre les aspects détonnants d'une histoire qui semble inédite. Des personnages que l'on croyait connaître se révèlent, étonnent, effraient, émeuvent. La distribution y est pour beaucoup. A côté d'Hélène Alexandridis-Junie, d'Anne Benoit-Albine, il y a Burrhus-Yann Collette, Narcisse-Wladimir Yordanoff, et le «trio infernal» des monstres carnassiers et infiniment «civilisés» : Agrippine-Néron-Britannicus, c'est-à-dire Nada Strancar face à Laurent Grevill et Clovis Cornillac, qui, tous deux, abordent pour la première fois Racine, la tragédie, l'alexandrin.

COLETTE GODARD

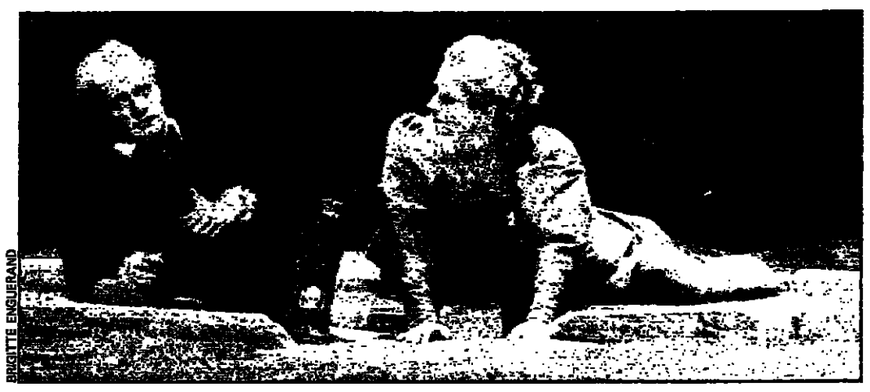

BRIGITTE ENGUERAND

Laurent Grevill est Néron, le «gosse effrayant» et Nada Strancar, Agrippine, la «mère criminelle»

(1) Du 21 janvier au 16 février, 21 heures dans la petite salle. Dimanche à 17 heures.

(2) Du 7 janvier au 2 février, à 20 h 30 dans la grande salle. Dimanche à 16 heures.

Clovis Cornillac, Britannicus teigneux

On l'a vu au cinéma dans des rôles de loubard, au théâtre, dans le Mahabharata *et* Une lune pour les déshérités.

«Ma mère est comédienne (1), j'ai vécu le côté dur du métier. Le sport était mon échappatoire. Je me voyais boxeur. Plus tard, j'ai rencontré des gens qui jouaient au tennis, et j'apprends.

» A mes débuts, moi qui viens de la rue, j'ai rêvé pognon, femmes, le côté frime. Les gens, dans le métier, ont parfois tendance à simplifier, ils encouragent : sois le premier. Le problème est ailleurs : il faut trouver sa propre trajectoire. La mienne a commencé par le cinéma, le film de Robin Davis, *Hors la loi*. Pendant que je faisais le casting, mes photos ont circulé. Peter Brook m'a convoqué, il auditionnait pour *le Mahabharata*. Il avait bien trois mille noms, mes chances étaient faibles. Moi, je m'en fichais, je ne le connaissais pas. J'ai joué *le Mahabharata* pendant deux ans, et, au moment de signer la tournée anglaise, j'ai bloqué. J'avais besoin d'autre chose.

» Pendant que je jouais, je tournais, et puis tout s'est arrêté en même temps. J'étais sur un film qui ne se faisait pas. Personne ne me proposait plus rien, et je me suis dit : je change tout. Décrocher le téléphone et implorer – *«S'il vous plaît, je voudrais travailler avec vous»* – m'est impossible. Je ne peux pas. J'avais dix-sept ans, mon agent ne savait plus quoi faire. Je me suis fait inscrire pour devenir flic, et, au moment où je devais passer les examens, le film a démarré, puis j'ai enchaîné.

» Alain Françon, je l'ai connu par hasard, chez un ami qui fêtait son anniversaire. Il y avait du monde, on était deux à s'ennuyer, lui et moi. Il n'était pas loquace, on s'est parlé vraiment. Deux semaines plus tard, il m'a appelé et m'a proposé un petit rôle dans *Une lune pour les déshérités*, d'Eugene O'Neill, j'ai craqué tout de suite. Je crois qu'on s'apprécie tous les deux, sinon il ne m'aurait pas appelé trois fois, il est peut-être maso, mais tout de même...

» Jouer Britannicus n'était pas évident, ne serait-ce que techniquement : je zozotais, j'ai dû travailler comme un damné. D'autre part, il s'agit d'un texte classique avec des alexandrins, et d'un personnage pâle, pastel : le rôle n'est pas payant. Chez les autres, quand on est en perdition d'un sentiment, tout est là, écrit, on se raccroche. Pour moi, j'ai essayé de parler d'un sentiment qui serait comme une pierre pas taillée, d'un jeune homme fou d'amour, et conscient de sa destinée tragique. Un jeune empereur dépossédé, mais qui ne pleure pas, tant la conviction d'être le César légitime est ancrée en lui. Elle lui donne un sentiment de supériorité, l'impression d'être en accord avec les dieux, elle lui permet de ne pas craindre la mort.

» A la limite, on peut imaginer qu'il pousse Néron à le tuer. C'est mon délire personnel : quand on lit une pièce, que l'on va jouer le personnage le plus crade, le plus nul, il faut bien trouver comment le défendre.

» Nada représente la tragédienne hors pair. On pouvait la mettre sur scène telle qu'elle était le premier jour. Moi, je fais un maximum de propositions incongrues qui peuvent effrayer les autres, et, après une semaine, on commence à s'ajuster, c'est régalant. Françon vise l'individualité des acteurs, il n'appartient pas à la catégorie de ceux qui cherchent le conflit, avec qui je ne peux pas travailler : je n'assume pas l'humiliation. Avec moi, c'est facile d'ailleurs, il suffit de me faire croire qu'on m'aime.»

(1) NDLR : Myriam Boyer.

Laurent Grevill, Néron émerveillé

C'est dans Platonov, *à Nanterre, qu'on l'a d'abord remarqué, puis il y a eu* le Chemin solitaire *et* Camille Claudel *au cinéma.*

«Je vois en Néron un gosse effrayant, de ceux dont on dit *«Quand on voit la mère, on voit le fils»*. Il n'est pas monstrueux, il est le fils de cette femme. Un adolescent qui découvre l'amour, qui, pour la première fois, prend sa vie en charge. J'ai éprouvé cette sensation quand j'ai décidé d'arrêter mes études pour faire du théâtre. C'était pour moi une vraie transgression. Néron est déboussolé par cet amour qui lui tombe dessus, dont il ne sait pas se dépêtrer, qui l'oppose à sa mère, lui ouvre une porte. En une journée, son existence *bascule*.

» Immédiatement, il a son morceau de bravoure, voilà le premier problème. Le terrain, c'est vrai, a été préparé pendant le premier acte, mais, dès qu'il entre en scène, il raconte cet amour qui va déterminer la suite. Il faut que ce soit fort et vrai. Le déclic est venu en jouant le gamin émerveillé qui aurait rencontré le Père Noël ou E. T., tellement heureux qu'il a besoin de le dire. Un état d'enfance qui, avec pareil texte, ne s'installe pas de lui-même. Sans technique, l'alexandrin devient vite laborieux. On doit se mettre dans la tête des liaisons que l'on trouve ridicules, mais auxquelles on ne peut pas échapper, avec en plus le «e» muet à prononcer pour arriver aux douze pieds. Je suis lent, les autres s'inquiètent. Nada et Yordanoff m'ont beaucoup aidé, Françon lui-même n'a pas l'expérience de la tragédie.

» J'ai, par moments, l'impression de me trouver dans un polar, avec, en plus, la violence de la relation Néron-Agrippine. Ils forment un couple de fous, vraiment dangereux parce qu'ils détiennent tous les pouvoirs. Françon nous a poussés vers des brusques changements d'humeur, des prises de conscience fulgurantes. Il nous piège, c'est sa façon de travailler. Il nous laisse toujours entre deux solutions, sans s'arrêter à vérifier si c'est ou non satisfaisant. On avance, il nous regarde aller, puis on revient au point de départ, c'est parfois douloureux. Il ne nous met pas en confiance. Il peut se montrer content et, le lendemain, nous demander autre chose.

» La rigueur ne me gêne pas, au contraire. J'ai lu un peu Tacite et me suis rendu compte de ce que signifiait, à cette époque, «maître du monde». Le pouvoir, je n'ai pas à y penser puisque Néron le possède et qu'il a été élevé dans cette idée. Burrus, Agrippine, les autres en parlent, pas lui.

» Jusqu'à ce jour où il ordonne la mort de Britannicus, Néron a été un garçon raisonnable, tous le disent. Et puis les circonstances, son coup de foudre pour Junie, sa rupture avec sa mère, le font entrer dans une autre logique qui le mène à cette transgression. Il ne s'agit plus d'un jeu, Britannicus est vraiment mort devant lui, et il a vu. Il a vu aussi qu'il pouvait prendre impunément ce genre de décision. Il y a de quoi devenir fou, mais de là à prévoir qu'il va incendier Rome, non. Agrippine sait. Pas lui.»

Nada Strancar, Agrippine éperdue

Elle retrouve Nanterre après y avoir joué, pour Patrice Chéreau et avec Gérard Desarthe, Gertrud, la mère de Hamlet.

«Quand Françon m'a demandé de jouer Agrippine, je n'étais pas montée sur scène depuis deux ans. Pourquoi? Je ne sais pas. Un manque d'envie. Après la Gertrud de *Hamlet*, je me sentais vidée. J'en ai profité pour changer d'activités. J'ai dirigé des stages sur Corneille et Racine au cours Florent, j'ai un peu tourné. Et comme au cinéma on ne me connaît pas, on ne m'a pas confié de rôle important, ce n'était pas fatigant. Malgré tout, j'ai bien aimé, parce que j'ai échappé pendant un temps aux personnages de monstresse. J'y suis revenue avec Agrippine. Je n'avais pas joué Racine depuis *Phèdre* avec Vitez. Sa direction était totalement axée sur la forme, la musique. Dans *Phèdre*, chaque vers porte un sens et découle du précédent. Ici, la facture est plus baroque, il y a toutes ces citations historiques à intégrer. D'ailleurs, c'est en 1975 que j'ai joué *Phèdre*, je n'en suis plus au même stade.

» Agrippine, mère criminelle, a beaucoup en commun avec Gertrud. Dans les deux pièces, la grande scène d'explication avec le fils arrive au même moment de l'histoire... Mais franchement, je n'ai pas pensé à elle. Son rôle est beaucoup moins écrit. Elle est tout le temps là, au centre du drame, mais comme elle ne parle pas tellement, le peu qu'elle exprime doit frapper fort. Agrippine est plus cynique, plus politique. J'ai surtout cherché parmi les figures de femmes chefs d'Etat, entre mesdames Mao, Thatcher, Ceausescu... Le piège est là. Agrippine aime passionnement la vie, et son fils. Le pouvoir, c'est pour lui et à travers lui qu'elle le veut. Quand on a répété la scène où Agrippine parle avec Albine de Junie de cette femme qui arrive, va lui arracher l'amour de son fils et devenir maîtresse de Rome, j'ai brusquement compris. Le texte est extrêmement violent, d'une violence très crue malgré la fameuse musicalité racinienne, et d'une clarté terrible.

» Agrippine crie à Néron qu'il est le produit du sang, du sperme, du bordel. Ce n'est pas quelque chose que Gertrud pourrait avouer. Agrippine détient un pouvoir gigantesque et fragile. Elle a tout fait et imagine qu'elle va continuer. Je n'ai pas, comme avec Gertrud, à prouver qu'elle est le pivot de l'action, puisque la pièce est construite autour d'elle. Sans rien perdre, je peux jouer à fond son côté viscéral.

» Chez Agrippine, tout est viscéral. En tout cas, ce jour que raconte la pièce, elle a perdu ses facultés de raisonnement. Ce jour-là, elle qui a monté un empire ne comprend plus rien, se trompe sans cesse sur la façon dont elle devrait se comporter et agir, sur les gens qui la servent. Elle ne sait plus rien, se montre incroyablement maladroite, en perte d'intelligence, dans un état proche de la folie, incapable de penser normalement, politiquement. Elle n'est plus que passion, elle est la tragédie.

» Quand j'ai dirigé les stages chez Florent, je me suis aperçue à quel point les classiques sont concrets. Corneille est plus lourd, plus compliqué, sa rhétorique est redondante. Il écrit vingt vers pour en expliquer un. Avec Racine, au contraire, il faut prendre garde à ne pas tirer sur la ficelle et laisser venir des alexandrins qui semblent couler de source. Sinon, on risque d'être broyé par la masse. Quoi qu'il en soit, malgré les contraintes des douze pieds avec césure, de la règle des trois unités, plus on s'accroche au concret, plus on peut lâcher la bride à son imagination. Les personnages ne connaissent pas de limites. On peut tout faire. » Généralement, j'apprends le texte en répétant. Cette fois, je m'y suis collée avant, sans imaginer le jeu, mais en essayant de comprendre chaque bribe de phrase, et ça m'a pris beaucoup de temps. On doit absolument savoir comment fonctionne la phrase, s'y reconnaître dans les multiples inversions, dans toutes ces règles grammaticales oubliées. Ce ne sont pas des détails, la compréhension en dépend. On rencontre le même type de problèmes avec Marivaux. Lui aussi a écrit de beaux rôles de femmes. Lui aussi utilise un vocabulaire simple et donne, par la construction des phrases, la complexité d'une pensée qui bouge tout le temps. Lui aussi est capable de rendre cinglée. Mais ce sont mes deux auteurs préférés. J'ai eu de la chance dans ma vie d'actrice.»

□ **Rectificatif.** – Une erreur s'est glissée dans l'article *Versailles côté Japon* (*le Monde* daté du 28 décembre). Il fallait lire : Nadine Gasc, conservateur du département «textiles et mode», du Musée des arts de la mode à Paris. Pierre Bergé est président de l'UFAC (Union française des arts du costume) depuis juin 1991 et Florence Muller, directrice.

Le voyage en Egypte

Que faire quand on aime et qu'on est séparé? Rêver de Bérénice, et écrire. C'est ce qu'a fait Pascal Rambert.

«*Je suis tombé amoureux au moment où m'a été accordée* une bourse d'écriture, hors les murs. J'avais choisi l'Orient. On m'a envoyé en Egypte. Je suis parti le 6 janvier 1991, une semaine avant le déclenchement de la guerre du Golfe et suis resté cinq mois, fixé à Alexandrie sans pouvoir voyager. L'hiver. Des semaines entières sans parler à personne. Mais j'ai appris un peu d'arabe, et après tout j'étais venu pour écrire.

» De la guerre, je n'ai rien vu. Le soir, vers 8 heures, en allant au centre culturel, je pouvais regarder un quart d'heure de journal télévisé français. Les Egyptiens qui se trouvaient au front ont mortifié, mais la vie continuait... Là-bas, on prend un taxi pour faire cinq cents mètres, et le chauffeur vous dit «d'accord si Dieu le veut». On finit par penser qu'effectivement quelque chose de terrible ou de merveilleux peut se passer, mais que Dieu voudra peut-être bien vous laisser rouler cinq cents mètres.

» Ces cinq mois vécus dans ce climat étrange ressortiront sans doute dans deux ou trois ans. *John et Mary*, c'est autre chose, c'est la séparation, c'est *Bérénice*. Une tragédie. Des gens qui s'aiment, obligés, après une nuit de cauchemar, de partir chacun de son côté. Ma première pièce entièrement écrite loin de l'équipe avec laquelle je travaille depuis nos débuts à Nice. Nous formions un groupe, réunis par le besoin de fuir nos angoisses. J'avais reçu le choc des Molières de Vitez, dont les acteurs me semblaient des figures médiévales, presques abstraites, des hiéroglyphes avec, sortant de la bouche, des oriflammes sur lesquelles est écrit un texte en latin.

» Je me définis avant tout comme «auteur», même si mes premiers spectacles étaient sans paroles. J'ai écrit, de façon purement affective, pour seize comédiens qui m'étaient proches, dans un esprit d'utopie égalitaire, sans «rôle principal». Ensuite, il y a eu *les Parisiens*, le travail avec Jean-Paul Roussillon, un bonheur. Le spectacle créé à Avignon, trop long m'a-t-on dit de toutes parts, n'était pas prêt. Moi non plus. A présent, je le suis davantage.

» Puisque je suis également metteur en scène, je m'interroge sur ce que l'on voit, sur la manière de faire voir. Le réalisme me fait fuir. Je ne m'entendrais pas avec des acteurs qui montrent à quel point ils ont compris. Je suis émerveillé par le style de Claude Régy : une représentation lisse à l'extérieur, bouillonnante à l'intérieur. Un grand engagement, un apparent détachement. Je suis très influencé par la peinture, par Yves Klein. Le figuratif me bloque. Au théâtre aussi.»

En CD et cassette :
La Magie du chœur Glinka de St Petersbourg
GRANDS CHŒURS et CHANTS SACRES DE RUSSIE
CHŒUR GLINKA de SAINT PETERSBOURG
Fondé en 1479
TELDEC

TELDEC
IMMENSE
HARNONCOURT
BEETHOVEN
LES 9 SYMPHONIES
The Chamber Orchestra of Europe

MOZART
COSI FAN TUTTE
Margiono - van der Walt - Ziegler
Cachemaille - Steiger - Hampson
Royal Concertgebouw Orchestra Amsterdam

SPECTACLES

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES VŒUX DU PRÉSIDENT. Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium (43-74-99-61). Jeudi, vendredi, samedi (dern.), à 20 h 30 (26).

SANS RANCUNE. Enghien, Théâtre du Hall-Garnier (34-12-85-89). Jeudi, vendredi, samedi, lundi, mardi (dern.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (26).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Les Lettres de la marquise : 19 h. Comment vous le dire : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Putzi : 20 h 45, dim. 15 h.
ARCANE (43-38-19-70). La Valse avant la nuit : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h, dim. 15 h 30. La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 30. Moby Dick : 20 h 30, dim. 17 h.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS (AUDIT. COLBERT) (). Dissident, il va s'en dire : 19 h, dim. 16 h.
BOBINO (43-27-75-75). Bernard Mabille : 21 h, dim. 15 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Ornifle : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou T'es citron : 17 h et 20 h. Collier de nouilles : 19 h. Les Couloirs de la honte : 22 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Les Vœux du président : 20 h 30, dim. *16 h.*
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis : 15 h 30 et 19 h 30.Dim. Agamemnon : 13h. Les Choéphores : 13h.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Peter Pan : 17 h et 20 h 30, dim. 14 h 15 17 h 15.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle ? : 21 h, dim. 15 h 30.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). West Side Story : 15 h et 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Mes parents sont de grands enfants que j'ai eus quand j'étais petit : 20 h 30, dim. 16 h. Sans titre : 22 h, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Le Mariage forcé ; la Comtesse d'Escarbagnas : 21 h, dim. 17 h. La Galerie. Le Transibérien : 20 h 30, dim. 16 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Les Possédés : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les Trois Filles de Mme Akoun : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Arlequin et Colombine au carnaval de Venise : 20 h, dim. 14 h. L'Épouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand Peur et Misère du IIIe Reich : 21 h, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). La Tragédie du roi Christophe : 20 h 30. Salle Richelieu. Iphigénie : 14 h.Dim. Le roi s'amuse : 14h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Le Livre de la pauvreté et de la mort : 20 h 30, dim. 18 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Couac ! le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Le Diable tentateur : 19 h. Blaise comme Cendrars : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h, dim. 15 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Les Babas cadres : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-82-35-00). Au pays des enfants de Cham : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Sales Rêves : 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30. La Mouette : 20 h. Y a pas que la folie dans la vie ? Si : 22 h, dim. 19 h.Dim. Baudelaire's Fantaisie : 17h30.
ESSAION. DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Une mouche en novembre : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Voltaire-Rousseau : 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 18 h et 20 h 15.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Opéra bulles : 12 h 23 h et 12 h 21 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Libertine : 20 h 30. Le Ticket : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Lagaf' : 20 h 30.
HALLE SAINT-PIERRE (42-58-74-12). Les Origines de l'homme : 15 h.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Contrebasse : 21 h, dim. 16 h.
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-82-82). Le Chant du coq et Fin de programme : 21 h.
HOTEL LUTÉTIA (45-01-25-75). A la rencontre de Marcel Proust : 17 h et 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Poète à New York : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Cuisine et Dépendance : 21 h, dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Moine Apostat : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). L'Apocalypse, version pauvre : 20 h 30, dim. 17 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Le Monte-plats : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Nuit et le Moment : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. Beresbit : 18 h. Mademoiselle Else : 20 h. Oncle Vania : *21 h 30.*
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Jugement : 18 h 30, dim. 15 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). La Dame de chez Maxim's : 20 h 30, dim. 15 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Génération chante Brassens : 17 h et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45, dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charius : 18 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Darling Chérie : 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Pleins Feux : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 15 h et 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Calamity Jane : 21 h, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Les Patients : 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Le Météore : 21 h, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Jean Roucas : 20 h 30, dim. 17 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Jean-Marie Bigard : 17 h 30 et 20 h 30.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 17 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Valérie Lemercier au Palais-Royal : 18 h et 20 h 45, dim. 21 h.
PARC DE LA VILLETTE (SOUS CHAPITEAU TRANSLUCIDE) (40-03-39-03). Voltère Dromesko : dernier chant avant l'envol : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Chambre 108 : 21 h, dim. 15 h. Salle II. Abraham et Samuel : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Richard Taxy : 0 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Volpone : 20 h 30, dim. 16 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Le Bouffon et le Reine : 21 h, dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Chantal Gallia : 21 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un petit goût d'Anis : 20 h 30. La Strada : 20 h 30, dim. 17 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls ! : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Je m'plaisante : Paul Adam : 20 h 30. Louis Helmett : 22 h.
SHOW-BUS (42-62-36-56).Dim. Show Bus : 14h30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Un couple au Splendid : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Les jours se traînent, les nuits aussi : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Une envie de tuer sur le bout de la langue : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). Amour frappé : 21 h, dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Coup de chapeau au music-hall : 15 h. Lilis dans J'accuse le choc : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Anne Roumanoff : 20 h 30, dim. 18 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Après l'amour : 21 h, dim. 17 h. Belle de Mai. Les calmans sont des gens comme les autres : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de Bassan : 19 h, dim. 15 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 21 h.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (47-45-75-80). Petite salle. Arrêtez le massacre ! : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). No Woman's Land : 20 h 45.
THÉATRE MONTORGUEIL (46-36-06-06). On va faire la cocotte : On purge bébé : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Un coeur sous une soutane : 18 h 30. Salle Gémier, Y a pas que les chiens qui s'aiment : 21 h, dim. 17 h. Salle Jean Vilar. Marilyn Montreuil : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Comédies barbares : 15 h 30. Petite salle. Un mari : 15 h et 20 h 30, dim. 16 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salomé : 19 h. Noël Hardy : 22 h.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Smith : 18 h et 21 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Contes et Exercices : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Une des dernières soirées de carnaval : 20 h 30, dim. 15 h. Petite salle. L'Echange : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DU SPHINX (42-78-39-29). Jésus et le Petit Prince des galaxies : 20 h 30, dim. 16 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). 21 Santons et un chien perdu dans la nativité : 19 h, dim. 15 h. Je ne me souviens plus de rien ; Clara : 20 h 30, dim. 17 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Madoma Trio : 21 h, dim. 15 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Trois partout : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE DU HALL-GARNIER) (34-12-85-89). Sans rancune : 20 h 30, dim. 15 h 30.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). L'Ecole des femmes : 21 h, dim. 17 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Scènes de ménage : 20 h 30.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Chéri : 21 h, dim. 16 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). La Parisienne ; 29e à l'ombre : 20 h 45, dim. 16 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Remue-ménages : 21 h, dim. 15 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Juge et l'Assassin (1976), de Bertrand Tavernier, 15 h ; Out of the blue (1981, v.o. s.t.f.), de Dennis Hopper, 17 h 15 ; Escape (1948, v.o.), de Joseph Leo Mankiewicz, 19 h ; la Loi du silence (1952, v.o.), d'Alfred Hitchcock, 21 h.

DIMANCHE

Alice n'est plus ici (1975, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 15 h ; le Château du Dragon (1946, v.o.), de Joseph L. Mankiewicz, 17 h ; The Baron of Arizona (1950, v.o.), de Samuel Fuller, 19 h ; Laura (1944, v.o.), d'Otto Preminger, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Jardin d'Allah (1936, v.o.), de Richard Boleslawski, 18 h ; The Spoilers (1942, v.o.), de Ray Enright, 20 h.

DIMANCHE

Madame veut un bébé (1942, v.o.), de Mitchell Leisen, 18 h ; Gigolo (1978, v.o. s.t.f.), de David Hemmings, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à la Warner Bros : Moby Dick (1956, v.o. s.t.f.), de John Huston, 14 h 30 ; le Vaisseau fantôme (1941, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 17 h 30 ; Une étoile est née (1954, v.o. s.t.f.), de George Cukor, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à la Warner Bros : Indiscret (1958, v.o. s.t.f.), de Stanley Donen, 14 h 30 ; la Ville gronde (1937, v.o. s.t.f.), de Marvyn Le Roy, 17 h 30 ; l'Inconnu du Nord-Express (1951, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris Musique : Portraits : Cecil Taylor à Paris (1968) de Gérard Patris, Mystery Mister Sa (1984) de Frank Cassenti, 14 h 30 ; Portraits : Marcel Merkes, Paulette Merval (1968) de Guy Seligmann, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 16 h 30 ; Musiques de films : le Cuarteto Cedron (1979), l'Affiche rouge (1976) de Frank Cassenti, 18 h 30 ; Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris Musique : Portraits : Spot instantané Kodak (1960), Rio sur Seine (1971) de Pierre Philippe, Sacy Parère (1984) de Rolf Muller, 14 h 30 : Comédie musicale : Jean-Jacques Goldman chante Ville de solitude (1980) de Dady Davis-Boyer, Une femme est une femme (1961) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Musiques de films : Musiques de films : Spot Dim (1987), Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 18 h 30 ; Portraits : Vingt P'tites Tours (1989) de Philippe Truffault et Michel Gondry, Autour de minuit (1985-1986, v.o.) de Bertrand Tavernier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LES ARCANDIERS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).
ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
AY CARMELA I (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
BARTON FINK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82).*
LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FUITE AU PARADIS. Film franco-italien d'Ettore Pasculli : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ÉTÉ EN LOUISIANE. Film américain de Robert Mulligan, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES CLÉS DU PARADIS (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).
CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).
CONTRE L'OUBLI (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
CROC-BLANC (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg 3e (42-71-52-36).
DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DIVERTIMENTO, LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES FLEURS DU MAL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HARLEY DAVIDSON ET L'HOMME AUX SANTIAGS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIDDEN AGENDA (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
HIT MAN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
HOT SHOTS ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
J'AI ENGAGÉ UN TUEUR (Fin., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JESUIT JOE (Fr., v.f.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LARRY LE LIQUIDATEUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MALINA (All., v.f.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MANUEL, LE FILS EMPRUNTÉ (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MAYRIG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA NEIGE ET LE FEU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).
NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
PAYSAGE AVEC FEMME (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PENSÉES MORTELLES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
POISON (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PROOF (Austr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RAGE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
RIEN QUE DES MENSONGES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ROCKETEER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ;

ÉCONOMIE

Les difficultés du groupe multimédias

Une chaîne sur les bras

L'alternance avait été fatale à La 5 première mouture de MM. Seydoux et Berlusconi, jugée coupable des faveurs présidentielles dont elle avait bénéficié à sa création. La finance a eu raison des deux tentatives suivantes, celles de M. Hersant, puis de M. Lagardère – toujours *flanqués du signor* transalpin. Ce triple échec est évidemment de nature à refroidir tout repreneur. Ils pourraient donc logiquement triompher, ceux qui martelaient depuis longtemps que cette cinquième chaîne était une *«chaîne de trop»*. Mais, outre l'indécence qu'il y aurait à se réjouir des inévitables suppressions d'emplois, l'abandon d'Hachette pose à tout le monde – hormis à M. Le Lay, patron de TF 1 – plus de problèmes qu'il n'en résout.

Cet échec sonne le glas des tentatives de créer un second pôle privé puissant, précisément pour contrebalancer l'influence de la Une, effort ouvertement encouragé par le CSA et plus discrètement mais tout aussi fermement par le pouvoir.

Après les personnels de La 5, déjà pris en otage dans ce maelström, le risque se rapproche également de voir le public prisonnier d'un écran noir. Quelles qu'en soient les raisons, ce retour en arrière unique au monde serait mal perçu chez les électeurs – pour ne rien dire des élus qui ont financé, parfois à grands frais, de nouveaux émetteurs.

Les fabricants d'images, auteurs et producteurs, enfin, voient d'un coup se tarir environ 15 % de leur marché, sans être assurés d'un report sur les autres chaînes. Alors, que mettre à la place de La 5? La SEPT et une chaîne musicale? Il faudrait financer cette diffusion (plus de 200 millions de francs), irriter un peu plus tous les défenseurs du câble, déjà mal en point, et expliquer dans les banlieues pourquoi Hamlet remplace Mike Hammer. Une chaîne d'information, comme l'idée en a germé dans certains cénacles? Sa rentabilité est aléatoire, et la question de son contrôle explosive. Une chaîne du «second marché», visant modestement un dixième de l'audience en rediffusant des fictions françaises et en ouvrant ses écrans aux œuvres européennes? L'idée, récente et dont la viabilité reste à démontrer, séduirait certains producteurs.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Hachette prêt à abandonner La 5

Suite de la première page

Le choix d'Hachette est clair : plutôt se désengager que mettre le groupe en danger. En revalorisant le titre Hachette de 15 % ces deux derniers jours, les milieux financiers ont anticipé clairement ce désengagement de l'audiovisuel.

Ce retrait résulte aussi de la solitude de l'opérateur. Les autres actionnaires n'ont pas jugé bon de poursuivre eux aussi l'aventure. Le groupe Berlusconi, principal co-actionnaire de La 5 (25 % du capital) aux côtés de Hachette, n'a pas voulu injecter d'argent frais. Lourdement endetté par des opérations de croissance externe dans les secteurs de l'édition (Mondadori) et de la distribution (Standa), le groupe italien n'a, semble-t-il, pas les disponibilités nécessaires.

Quant aux actionnaires minoritaires, les groupes de MM. Robert Hersant et Jean-Marc Vernes, ils ont déjà été échaudés. Leur échec commercial sur La 5, entre 1987 et 1990, ne les incite guère à voler au secours d'une chaîne qui a failli les ruiner. Il n'y a que deux jours heureux dans la vie d'un opérateur de chaîne de télévision : celui où il reçoit l'autorisation d'émettre et celui où il passe la main, disait M. Hersant en 1990.

Une opposition interne au groupe

Dès lors, les banquiers ne pouvaient que suivre. Les actionnaires refusant de mettre au pot, le Crédit lyonnais, le CCF, la banque d'affaires Kleinwort Benson, la Société générale n'avaient pas de raison de risquer plus avant leurs capitaux. Hormis le renouvellement prochain de conventions de trésorerie, ils sont donc plutôt soulagés d'un retrait du groupe Hachette.

Au-delà de ces considérations financières, la décision a, semble-t-il, été conditionnée par une double contrainte. La première est celle des barons du groupe. Dès 1990, une opposition interne à l'entrée dans la chaîne s'était manifestée. Notamment du côté de Matra, l'autre branche du groupe de M. Lagardère. La direction ne se montrait pas très chaude pour renouveler l'aventure désastreuse du Paris-Saint-Germain. A l'heure des comptes, Hachette doit évidemment tenir compte de cette opposition.

La seconde contrainte est, bien entendu, l'attitude de fermeté adoptée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Vendredi 27 décembre, sitôt terminées les auditions des actionnaires de La 5, l'autorité de tutelle a rendu publique sa position. Dans un texte qui rappelle que les repreneurs avaient été mis en garde contre *«le risque de voir solder l'exercice 1991 par un déficit très supérieur»* à celui qui était prévu, le Conseil affirme sans équivoque que *«les engagements souscrits en octobre 1990,* [par le groupe Hachette] *notamment en matière de budget de programme, devront être respectés»*. Autrement dit : soit La 5 respecte ses engagements, soit elle se retire.

Il est vrai que le plan de «reformatage» de la chaîne soumis au CSA par Hachette s'éloigne par trop des promesses initiales. Bien que peu de précisions aient filtré, les mesures proposées au CSA correspondaient à un plan de survie. La réduction drastique des coûts de gestion, ainsi que la fusion de la régie publicitaire et de la rédaction avec celles d'Europe 1, (20 % du total des recettes étaient affectés au seul fonctionnement de la rédaction) ont été présentés comme le seul moyen de remettre la chaîne à flot d'ici deux ans. Cette remise à niveau étant un préalable indispensable à l'entrée de nouveaux partenaires.

Ecran noir

Au-delà des apparences, c'est la mort dans l'âme que le CSA semble s'être résolu, le 27 décembre, à l'intransigeance. Une partie des Sages aurait cherché, mais sans succès, une solution de compromis. Mais coincés entre l'indifférence du pouvoir politique et le refus d'Hachette de négocier son plan, leur marge de manœuvre était nulle (*le Monde* du 26 décembre).

Pour la première fois, le CSA, le gouvernement et les téléspectateurs vont devoir affronter le risque d'un écran noir. Si aucun élément nouveau ne vient – comme c'est probable – modifier la donne, le groupe Hachette devra déposer le bilan de La 5. Faute de repreneur, le tribunal de commerce de Paris prononcera alors la mise en liquidation des actifs. Il ne pourra cependant se substituer au CSA pour la gestion de la fréquence. Le réseau sera alors récupéré par l'autorité de tutelle de l'audiovisuel qui pourrait alors procéder – sans que rien ne l'y oblige – à une attribution nouvelle. Le jeu des pressions politiques et des lobbies aura alors libre cours.

En attendant, le secteur de l'audiovisuel risque de connaître de nouveaux déséquilibres, à commencer par le secteur de la production. Selon M. Jacques Peskine, président de l'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels (USPA), les productions en cours de tournage ou en finition représentent pour La 5, environ 150 millions de francs. Hachette a-t-il prévu de les régler avant de déposer son bilan? Rien n'est moins sûr. Des faillites de maisons de production pourraient survenir. La Société française de production (SFP) pourrait elle-même se trouver durement affectée.

Autres inconnues : les répartitions d'audience et donc de recettes publicitaires. Quelles chaînes profiteront de la mort de la 5? Les experts des centrales d'achat admettent généralement que toute audience libérée se répartit au prorata des parts de marché existantes. Ainsi, la chaîne la plus importante, en l'occurrence TF 1, a toutes les chances de récupérer 40 % de l'audience de La 5, le reste se répartissant entre les chaînes du secteur public (30 %) et M 6 (11 %).

De ce jeu de massacre, TF 1 sort incontestablement vainqueur. Avec près de 45 % de parts de marché, la chaîne de Francis Bouygues renforce une puissance politique avec laquelle tous les partis devront compter davantage. Ni la majorité ni l'opposition, si elle accède au pouvoir, ne pourront faire l'économie d'une réflexion globale sur l'audiovisuel privé et ses déséquilibres.

ARIANE CHEMIN et YVES MAMOU

Sur fond de crise immobilière américaine

La montée des risques bancaires handicape la reprise économique

Les gouvernements des pays industrialisés devront attendre quelques semaines le discours sur l'état de l'Union pour connaître les mesures de relance que M. Bush est en train de décider.

Réduire le poids de la fiscalité est un moyen tout trouvé : populaire alors que se rapprochent les élections de novembre 1992 ; rapidement efficace, on l'a vu au début des années 80. La relance Reagan fut vigoureuse et les Etats-Unis ont connu entre 1982 et 1989 l'une des plus longues périodes d'expansion de l'après-guerre. L'ennui est que le déficit budgétaire est maintenant considérable – 268 milliards de dollars – et ne peut plus être alourdi.

M. Bush a précisé qu'il ne sacrifierait pas l'avenir aux besoins du moment. Ce qui montre que le président des Etats-Unis est conscient d'une chose : la force, la vigueur, la durée d'une reprise dépendent beaucoup des mesures – législatives, fiscales... – décidées lors du cycle conjoncturel précédent. Ainsi les abattements fiscaux décidés au début des années 80 par M. Reagan ont déclenché un véritable boom de l'immobilier. On a construit tant d'immeubles de bureaux que ceux-ci sont maintenant trop nombreux et pèsent sur le marché. Ce n'est donc sûrement pas de ce côté qu'une reprise se produira.

Ainsi ce qui fut bon en 1981-1982 pour l'économie américaine est devenu mauvais dix ans plus tard. Une leçon à méditer alors que le boom immobilier des dernières années – et ses plus-values mirifiques – est en train de disparaître en produisant des catastrophes.

Si la reprise économique dans le monde est menacée, c'est bien par les conséquences gigantesques qu'a sur le système bancaire l'effondrement des prix immobiliers. De New-York à Tokyo, les baisses varient entre 15 % et 40 %. La crise des caisses d'épargne qui ruine littéralement le budget américain a la même origine immobilière. La Fed peut donc bien baisser ses taux d'intérêt : les banques empêchent la réduction sans guère la répercuter sur leurs clients parce qu'il est vital pour elles de provisionner des risques énormes et grandissants, auxquels s'ajoutent – un détail ! – la catastrophe soviétique ou les ruines de ces empires que furent la BCCI et Maxwell.

La montée des risques bancaires – qui touche le monde entier – est une menace sérieuse pour la reprise dans le monde

ALAIN VERNHOLES

La dérobade du consommateur

Suite de la première page

Il renvoie à l'observation de quelques postes fondamentaux du budget des Français, comme le logement, dont le poids va croissant puisqu'il absorbe 29 % de leurs dépenses en 1989 (dernière année connue), pour culminer à 40 % chez ceux ayant acheté depuis moins de quatre ans (37,4 % en 1979). En francs constants, les dépenses d'habitation par personne se sont accrues de 22,4 % en dix ans (*le Monde* du 1er octobre).

Son collègue chargé d'étudier l'évolution de l'endettement, M. Philippe L'hardy, partage son analyse : *«Nous vivons une situation classique de ralentissement de la consommation. Depuis 1990, le pouvoir d'achat se ralentit : le revenu réel continue d'augmenter mais moins vite»*. Inquiets de ce ralentissement, les Français épargneraient-ils plus afin de garder une poire pour la soif? M. L'hardy ne le pense pas : *«Actuellement, les changements dans la consommation des ménages s'expliquent plus par des variations de revenus que par des changements de mode d'épargne.»*

Selon lui, *«il n'y a pas de raison, aujourd'hui, de penser que le plat actuel se prolongera»*. Les dernières prévisions de l'INSEE pour 1992 (*le Monde* du 19 décembre) tablent d'ailleurs sur une consommation plus vigoureuse au premier semestre, quoique encore timide (+ 0,8 %). Et M. L'hardy rappelle qu'un rapport de M. Jacques Méraud sur *l'Evolution et les perspectives des besoins des Français*, présenté au nom du Conseil économique et social il y a deux ans et demi seulement, ne concluait absolument pas à une saturation des besoins.

Les «nouveaux inquiets»

M. Robert Rochefort, directeur du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), avance plusieurs explications à la déprime de la consommation. La première relève un *«comportement de précaution assez classique dans un contexte économique peu favorable»*. *«On s'est trompé sur le scénario de sortie de guerre : le rebond, le rattrapage, l'euphorie de fin de tension ne se sont pas produits*, explique-t-il. *Dès la fin de la guerre du Golfe, il y a eu des informations sur le fléchissement de la croissance. On est passé en parfaite continuité de l'état de guerre à celui de dépression économique.»*

La montée de l'inquiétude est frappante : dans la dernière lettre du CREDOC datée du 30 novembre, les Français se déclarant inquiets étaient deux fois plus nombreux en 1989-1990 qu'en 1981-1982 (28 % contre 14 %). Dans le même temps, la proportion de ceux qui se sentaient tranquilles diminuait de moitié (7 % contre 14 %). Qui sont les «nouveaux inquiets»? Les 25-34 ans, les femmes de 50 à 64 ans, les employés, les ouvriers et les foyers disposant de revenus moyens. Bref, tous ceux que le CREDOC réunit sous l'appellation «classes moyennes».

De fait, le flot d'informations alarmistes sur la crise des retraites, le chômage, les incertitudes politiques, la situation internationale ou les grands flux migratoires n'est pas de nature à inciter les Français à jeter l'argent par les fenêtres... Le directeur du CREDOC avance une seconde explication : la crise du marché publicitaire. *«Les consommateurs sont moins soumis à la répétition des messages les incitant à passer à l'acte d'achat. C'est quelque chose d'assez mécanique»*, relève-t-il.

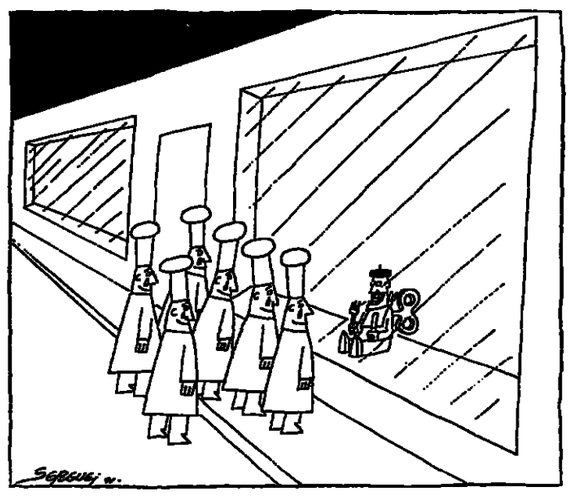

produits», analyse-t-il. Mais cette arme se retourne contre ceux qui l'ont utilisée car *«arrive un moment où les gens vont se contenter de l'immatériel et ne vont plus réanimer la demande»*.

L'exemple-type de cette démarche est l'habillement. Elle a été poussée à l'extrême par une entreprise comme Benetton, qui a axé toute sa communication sur la lutte contre le racisme et pour la citoyenneté universelle. Le consommateur en arriverait à se dire : *«Puisqu'on achète des valeurs éternelles, pourquoi changer de T-shirt sous prétexte que cette saison ils ont des rayures horizontales et non plus verticales?»* Donc, en conclut Robert Rochefort, *«plus on vend de l'immatériel, plus on est dans une logique contradictoire avec le point de départ de la société de consommation qui était de croire que l'on allait renouveler sans cesse les biens»*.

Président du directoire du Printemps, M. Jean-Jacques Delort pense aussi que l'époque de la surconsommation est terminée. Comme tous ceux qui ont connu la seconde guerre mondiale, il évoque les privations qu'elle a suscitées pour expliquer la boulimie qui a saisi leurs concitoyens pendant les «trente glorieuses»... Temps révolus, s'accordent à analyser les professionnels de la distribution qui, tous, considèrent que les consommateurs *«sont devenus plus exigeants, plus formés, bien plus difficiles à comprendre et à fidéliser»*...

Consommateur «arlequin» pour les uns, «confetti» pour les autres... *«Il n'y a plus de schéma-type de comportement»*, analyse Mme Chantal Lasocka, chef du département grande consommation à la SOFRES : *«Au sein de chaque consommateur cohabitent des comportements éclectiques : il est capable d'acheter en même temps une lessive sans marque et un délicat haut de gamme»*. L'étude de ses besoins ne peut se réduire à l'ultra-segmentation des marchés puisque c'est au sein même de chacun que ces attitudes divergentes coexistent. Conséquence, en tout cas, de ces nouvelles façons d'être : le consommateur est aujourd'hui plus ouvert, moins fidèle.

Plus exigeant

«C'est vrai qu'il devient plus exigeant. Comme l'offre commerciale est multiple, il devient aussi versatile» : M. René Brillet, directeur exécutif de Carrefour France, fait la même analyse et pense qu'on assiste *«plus à une plus grande précaution dans la consommation qu'à une déconsommation»*. *«L'offre marchande est gigantesque : quand un fabricant propose de la mousse au chocolat amer, cinq autres groupes lui emboîtent le pas. Les clients commencent à en avoir assez. Faire les courses prend trop de temps. Il y a trop de choses...»*

«Ils veulent plus de transparence: on ne peut plus les manipuler», estime-t-il, rejoignant l'opinion de M. Serge Golberine, rédacteur en chef de *50 millions*, qui va pourtant plus loin : *«En 1968, les Français voulaient casser la société de consommation. Aujourd'hui, ils en ont assez d'être dupes : ils acceptent le droit à l'erreur mais refusent le mensonge et veulent qu'on leur parle vrai. Ils réclament une éthique...»* Opinion partagée par M. Gilbert Trigano – *«Aujourd'hui, on veut plus être que paraître»* – qui estime que les clients ont *«une exigence d'attention plus qu'une exigence de biens matériels»*. De là à parler d'une recherche d'authenticité, il n'y a qu'un pas...

«Jusqu'où la crise de consommation devra-t-elle s'étendre pour que les producteurs comprennent que leur survie est au prix d'une modification totale du processus de création-fabrication-vente?», s'interroge M. Romain Jacoud, professeur à Paris-VII, dans sa lettre «Humeurs stratégiques». *«C'est par le client qu'il faut commencer, et de la manière la plus complètement honnête, sans arrière-pensées, sans arrogance, c'est-à-dire sans avoir déjà en tête, sinon en magasin, l'offre à partir de laquelle le vendeur va essayer de lui faire exprimer sa demande»*, assure-t-il, car *«pour vendre un message à un interlocuteur, il est indispensable aujourd'hui déjà et demain encore plus, de commencer par lui acheter le sien»*. En d'autres termes, il faudrait donner la parole aux consommateurs.

FRANÇOISE VAYSSE

Recherché pour fraude fiscale

M. Giancarlo Parretti est arrêté à Rome

Le financier italien M. Giancarlo Parretti a été arrêté vendredi 27 décembre à l'aéroport romain de Ciampino alors qu'il s'apprêtait à rejoindre en jet privé la Tunisie. L'arrestation est l'œuvre de la police des finances de la ville sicilienne de Syracuse, où le financier est accusé de fraude fiscale et d'association de malfaiteurs.

M. Parretti avait transféré dans cette ville plusieurs sociétés où il figurait personnellement ou à travers des prête-noms – dont une dizaine seraient aussi recherchés par la police. C'est également à Syracuse que son quotidien *Il Diario* avait fait faillite dans des conditions troubles.

M. Parretti est aussi accusé depuis décembre par un magistrat romain d'une énorme affaire de fraude fiscale (plus de 600 millions de francs en quatre ans). Enfin, on attend prochainement le jugement du tribunal du Delaware, aux Etats-Unis, dans le conflit qui oppose M. Parretti et le Crédit lyonnais pour le contrôle de la Metro-Goldwyn-Mayer (*le Monde* du 8 octobre).

C'est l'acquisition controversée de cette firme cinématographique qui avait rendu M. Parretti célèbre dans le monde. Auparavant, le gouvernement français avait bloqué son acquisition de Pathé Cinéma, au terme d'un feuilleton de deux ans. La fortune de M. Parretti a toujours été soupçonnée d'être d'origine douteuse. (*le Monde* du 16 juin 1990).

Promesses

Le 22 octobre 1990, l'audition publique qui allait amener le CSA à donner La 5 au groupe Hachette était placée sous le signe de l'optimisme :

Jean-Luc Lagardère : *«Je dis que Hachette et ses associés vont sauver La 5 (...). Cet engagement est réfléchi, déterminé, raisonné, calculé. (...) Pas de passion personnelle, c'est l'objectif d'un groupe. Nous avons l'habitude des plans d'affaires (...). Nous ne sommes pas de complets ignorants de ce métier. (...) Je crois qu'il y a vraiment, en France, la place pour tous les acteurs du paysage audiovisuel d'aujourd'hui. (...) Moi, je ne rêve pas, et je vous dis que la Cinq sera viable. (...) Ses pertes (...) doivent être interprétées (...) comme les investissements nécessairement indispensables à toute création.*

«L'accord franc, loyal, que nous avons avec Silvio Berlusconi est capital. (...)

«Je veillerai à ce que tous les engagements pris par Hachette soient respectés (...). Ce sera une chaîne généraliste (...) de qualité, haut de gamme, toujours pour le plus grand nombre.»

Yves Sabouret, futur directeur de la chaîne, évoque ensuite quatre problèmes qui créent une économie artificielle de l'audiovisuel français (les bas tarifs de TF 1, l'interdiction d'une seconde coupure des fictions, l'interdiction de publicité télévisée pour certains secteurs comme la distribution, le faible niveau de la redevance). Mais il poursuit : *«Nous maintenons toutes nos hypothèses qui ont été faites avec une réglementation inchangée pour 1991 (...). Notre projet est présenté dans le strict respect des quotas. (...) Tout notre pari repose sur notre capacité, dans les prochains mois, à redresser le 18 heures-20 heures, non pas pour lui faire atteindre des performances extraordinaires, mais pour lui faire rejoindre l'audience moyenne du reste de la journée.»*

Suit un court dialogue :

Jacques Boutet, président du CSA : *«Nous retenons que si les pertes figurant dans l'hypothèse centrale que vous nous avez communiquée – qui n'est pas d'ailleurs très éloignée de l'hypothèse optimiste ou pessimiste – se trouvaient malheureusement doublées, le groupe continuerait et ferait face.»*

Jean-Luc Lagardère : *«Absolument!»*

Jacques Boutet : *«M. Berlusconi partage également cette position»*

Silvio Berlusconi : *«Tout à fait!»*

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 23 AU 27 DÉCEMBRE

PARIS

Un compte de Noël

INDICE CAC 40

+ 4,37 %

Comme pour s'excuser de la mauvaise impression laissée par la liquidation de décembre qui a eu lieu lundi (6,19 % de chute en un mois), le marché boursier s'est emballé à la veille de Noël pour se laisser porter ensuite. Le résultat est impressionnant, car, avec 4,37 % de gain sur la semaine, la place française enregistre sa troisième meilleure performance hebdomadaire de l'année. Ce score la hisse derrière les 4,5 % de hausse enregistrés lors de la semaine du 14 au 18 janvier marquée par le début de la guerre du Golfe et les 4,6 % des cinq premières séances de mars.

Toutefois, contrairement aux autres vigoureuses progressions, cette dernière s'est faite *« dans le vide »*, c'est-à-dire avec peu d'échanges. Le courant de ventes s'étant tari, les rares ordres d'achats ont entraîné des variations importantes de cours. Grâce à cette flambée, l'indice CAC 40 est revenu au-dessus de la barre des 1 700 points (1 720,65). Il redresse légèrement sa situation sans toutefois inverser notablement la tendance. Le baromètre de la place française, bien qu'ayant gagné 13,3 % depuis le début de l'année, se retrouve à son niveau de... la fin février.

Et pour cause : depuis l'automne, le marché n'a cessé de se déprécier, tiré vers le bas par les inquiétudes des investisseurs. Ces préoccupations sur le devenir de l'économie ont fait perdre près de 14 % aux valeurs françaises en trois mois. Lundi 23, le dernier jour du terme boursier limita la casse (– 0,91 %) mais n'empêcha pas la liquidation de décembre (– 6,19 %) d'être la plus mauvaise enregistrée depuis la chute de 21,95 % d'août 1990 provoquée par l'annexion irakienne du Koweït.

A cette fin d'année désespérante succéda, mardi, une violente reprise (+ 4,01 %), qui fit de cette séance la deuxième plus belle journée de l'année, derrière les 7,05 % du jeudi 17 janvier, jour du déclenchement de l'opération « Tempête du désert » contre l'Irak. Mais, différence notable, si l'offensive contre l'Irak dopait les transactions (5,2 milliards de francs traités sur le règlement mensuel), la reprise technique en cette veille de Noël ne suscita que peu d'enthousiasme. Le volume d'échanges a juste atteint 1,2 milliard de francs, ce qui correspond à une piètre journée.

Peu d'intervenants ont donc participé à ce rallye, basé sur la hausse de 3 % à New-York la veille et sur l'excédent commercial français de novembre. Ils étaient encore moins nombreux jeudi 26 décembre, dans les salles de marché, pour apprécier le 1,38 % de gains. Et que dire de vendredi où, dans un marché atone, l'heure était à la pause (– 0,11 %).

Ce beau compte de Noël laisse cependant songeur. Pour devenir réalité, il devra être confirmé dans des séances normales. Il faudra donc attendre la fin de la trêve des confiseurs pour en savoir plus sur cet éventuel changement psychologique. Mais, même si outre-Atlantique la statistique sur les dépenses de consommation en novembre est encourageante, une donnée à elle seule ne fait pas le printemps. Nombre d'investisseurs aiment à rappeler qu'en quelques jours la situation n'a pas pu changer radicalement aux Etats-Unis, toujours en proie à la morosité. Reste à savoir comment l'activité sera stimulée l'an prochain, comme le souhaite le président Bush. En France, pour soutenir le franc face au mark, un loyer de l'argent très élevé n'est pas propice aux investissements.

Perrier : un goût amer

La semaine a été fructueuse pour les analystes spécialistes des études graphiques des mouvements boursiers. Ces fameux « chartistes » ont redouté un moment que l'indice CAC 40 ne « casse » la barre des 1 610-1 620 points. Dans ce cas, la chute sous ce plancher aurait été vertigineuse, le prochain palier se trouvant vers les 1 450 points. Le danger, pour l'heure, semble écarté. En revanche, si l'indice des quarante valeurs arrive, soutenu par des volumes importants, à franchir les 1 750 points, il pourrait être propulsé vers le cap des 1 900 points.

Dans ce contexte, les valeurs les plus « travaillées » ont surtout été les valeurs phares, en particulier celles qui avaient été les plus attaquées ces derniers temps, comme Hachette ou Paribas. Perrier et Exor ont de nouveau occupé le devant de la scène, mais sur un autre plan, celui des OPA.

A la mi-décembre, dans le cadre de l'étude du projet d'offre publique d'achat du groupe Agnelli sur Exor, les autorités boursières s'étaient inquiétées du flou entourant la structure du capital de Perrier, dont l'actionnaire principal n'est autre qu'Exor. Elles découvraient que, en association avec la Société générale, Exor aurait franchi, en mai 1990, le seuil des 33 % dans le capital de Perrier et qu'elle aurait dû, réglementation oblige, lancer une OPA sur le producteur de petites bouteilles vertes à moins d'obtenir une dérogation. La décision des autorités de marché pouvait alors remettre en cause la stratégie du groupe Agnelli qui aurait dû, en cas de non-dérogation, non seulement déposer une OPA sur Exor mais aussi sur Perrier.

Réuni le 23 décembre dans la soirée, le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) décida finalement d'accorder une dispense à Exor et à la Société générale, car le seuil du tiers du capital n'a pas été réellement franchi en 1990 mais le 30 septembre 1987, et la réglementation n'existait pas à l'époque. Et si, en 1990, les deux sociétés se sont renforcées de 2 %, elles sont aussi dispensées de lancer une OPA, ayant à ce moment-là le contrôle de fait de l'entreprise, c'est-à-dire plus de 40 % des droits de vote.

Cette décision laissa un goût amer dans les milieux boursiers pour deux raisons : l'absence de sévérité des autorités, qui ont simplement désapprouvé ce manquement aux règles élémentaires d'information, et la façon dont Exor aurait intégré ou non l'autocontrôle de Perrier (13,8 % du capital) pour expliquer *a posteriori* ses franchissements de seuil. Même si l'esprit de Maastricht a soufflé sur le CBV et permet à l'italien Agnelli dorénavant de prendre le contrôle d'Exor et donc de Perrier, l'attitude de cet organisme conforte le caractère aléatoire de l'OPA en France.

L'obtention d'un agrément ou d'une dispense s'apparente plus au hasard, voire pour certains à la roulette russe. N'est-ce pas l'objectif inverse de celui visé par la loi de sécurité et de transparence du marché financier du 2 août 1989 ?

DOMINIQUE GALLOIS

NEW-YORK

Au plus haut

INDICE DOW JONES

+ 5,69 %

Wall Street a volé de record en record cette semaine pour terminer au-dessus de 3 100 points, la décision de la Réserve fédérale (Fed) de réduire le taux d'escompte semblant avoir dissipé, au moins en partie, le pessimisme sur l'économie américaine qui pesait sur le marché. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi au niveau record de 3 101,52, en hausse de 167,04 points par rapport à la semaine dernière. Il s'agit de la plus forte progression hebdomadaire depuis celle enregistrée durant la semaine terminée le 18 janvier (145,30).

L'activité a été exceptionnellement soutenue en cette semaine de Noël, en dépit de l'absence de nombreux opérateurs. Par ailleurs, le mouvement très limité de prises de bénéfices, notamment après la forte progression de lundi, semble indiquer que la reprise dispose d'un soutien solide. La réduction du taux d'escompte paraît avoir finalement convaincu les investisseurs que la reprise économique est imminente, observent des experts. *« Les gens se rendent compte que l'économie va se rétablir, c'est juste une question de temps »*, a souligné M. Michael Metz, un des responsables de la firme de courtage Oppenheimer and Co. En revanche, d'autres experts s'interrogent sur l'efficacité de la dernière mesure de la Fed, car les précédents efforts de la Banque centrale pour relancer l'activité économique n'ont pas eu l'effet escompté.

L'annonce d'une hausse, pour le second mois consécutif, des commandes de biens durables en novembre, bon baromètre de l'évolution prochaine de l'activité industrielle, et celle d'une forte progression des dépenses de consommation, ont conforté les investisseurs dans leur sentiment optimiste.

Indices Dow Jones du 27 décembre : 3 101,52 (c. 2 934,48).

	Cours 20 déc.	Cours 27 déc.
Alcoa	58	65 3/8
ATT	38 1/2	39 1/8
Boeing	42 5/8	46 1/8
Chase Man. Bank	15 1/8	18
Du Pont de Nemours	45 3/8	46
Eastman Kodak	45	46 1/2
Exxon	58 3/4	58 1/4
Ford	24 3/8	27 7/8
General Electric	68 1/8	74
General Motors	26 7/8	27 3/4
Goodyear	46 3/4	50 1/4
IBM	84 7/8	89 3/8
ITT	50 1/2	54 1/8
Mobil Oil	65 3/8	67 1/4
Pfizer	73 1/4	81 5/8
Schlumberger	58 7/8	61 3/4
Texaco	57	59 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	129 1/8	143 5/8
Union Carbide	19 5/8	20 1/2
United Tech.	46 7/8	52 1/4
Westinghouse	14 3/4	16 3/4
Xerox Corp	64	68

TOKYO

Raffermissement

INDICE NIKKEI

+ 3 %

Quatre séances seulement cette semaine au Kabutocho, fermé le lundi 23 décembre pour l'anniversaire de l'empereur Akihito. Quatre séances dont deux furent orientées à la baisse, la première et la dernière, et deux à la hausse. En fait, tout s'est joué mercredi avec un bond du mercure de presque 4 %. Jeudi, le marché devait en effet se contenter de consolider ses positions, avant que des prises de bénéfice ne les érodent quelque peu, pour lui laisser quand même un gain de 3 %.

Véritable reprise ou rebond d'origine technique ? Pour l'essentiel, les grands investisseurs ne sont pas intervenus ces derniers jours, laissant le champ libre aux arbitragistes. Reste néanmoins que la décision du Federal Reserve Board américain de ramener le taux d'escompte à 3 1/2 %, soit son niveau le plus bas depuis octobre 1964, a fait planer l'espoir sur le parquet japonais d'un assouplissement de la politique de crédit menée par le nouveau gouvernement de M. Kiichi Miyazawa. Sur un plan intérieur, ce dernier n'a encore pris aucune mesure depuis son arrivée début novembre, si ce n'est alléger un peu le loyer de l'argent. Selon les rumeurs circulant rue des Guerriers, M. Miyazawa pourrait décider de réduire l'écart des taux (1,5 %) entre les Etats-Unis et le Japon le 6 janvier, soit la veille de l'arrivée du président George Bush, en visite officielle de quatre jours.

Le sentiment est donc plutôt optimiste autour du yellow « Big Board ». Ce qui n'a pas empêché l'activité de rester assez misérable, avec une moyenne quotidienne d'échanges de 226,6 millions de titres contre 226 millions la semaine précédente.

Indices du 27 décembre : Nikkei, 22 437,32 (contre 21 777,12) ; Topix, 1 685,11 (coontre 1 648,16).

	Cours 20 déc.	Cours 27 déc.
Akai	750	685
Bridgestone	1 000	1 020
Canon	1 380	1 400
Fuji Bank	2 330	2 410
Honda Motors	1 380	1 450
Matsushita Electric	1 360	1 400
Mitsubishi Heavy	650	684
Sony Corp.	4 030	4 030
Toyota Motors	1 440	1 450

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	27-12-91	Diff.
AGF	441	+ 15
AXA (ex-Cie Midi)	724	+ 53
Bail Equipement	92	+ 7
Bancaire (Cie)	456,20	+ 3,60
Cetelem	609	+ 9
CCF	164	+ 9
CFF	955	+ 77
CFI	281	+ 4
Chargeurs	897	+ 36
CPR	233,50	+ 3,50
Eurafrance	1 234	+ 38
GAN	1 450	– 18
Locindus	695	+ 19
Paribas	307,30	+ 28,50
Schneider	549	+ 19
Société générale	455	+ 19,30
Sovac	671	– 21
Suez (C+ fin.)	274,90	+ 11,90
UAP	468	+ 42,90

Filatures, textiles magasins

	27-12-91	Diff.
Agache (Fin.)	755	+ 85
BHV	651	+ 11
Damart	2 250	+ 150
DMC	263	– 2
Gal. Lafayette	1 369	– 21
Nouv. Galeries	459,9	+ 8,90
Printemps	810	inch.
La Redoute	4 526	+ 36
SOGA	18	+ 0,40

Pétroles

	27-12-91	Diff.
BP-France	186,90	+ 1,90
ELF-Aquitaine	390,80	+ 10,30
Esso	600	+ 35
Primagaz	560	+ 24
Sogerap	345	+ 5
Total	944	+ 11
Exxon (*)	300	– 6
Petrofina	1 781	+ 40
Royal Dutch	429	+ 1,60

(*) Coupon de 3,10 F.

Valeurs diverses

	27-12-91	Diff.
Accor	634	+ 43
Air liquide	683	+ 46
Arjomari	1 990	– 364
Bic	645	+ 52
Bis	280	+ 9,90
CGIP	937	+ 46
Club Med.	418	+ 35,80
Essilor	300	+ 10
Euro Disney	138,90	+ 4,40
Europe 1	785	– 44
Eurotunnel	38,20	+ 3
Groupe Cité	475	+ 21
Hachette	135	– 13,70
Havas	417	+ 17
Marine Wendel	280	+ 20
Navigation mixte	1 269	+ 59
Nord-Est	86,60	+ 5,60
L'Oréal	731	+ 25
Saint-Gobain	423,30	+ 21,70
Sanofi	1 034	+ 93
Saulnes Châtillon	206	+ 5,50
Skis Rossignol	810	+ 31

Alimentation

	27-12-91	Diff.
Béghin-Say	570	+ 44
Bongrain	2 450	+ 60
BSN	986	+ 26
Carrefour	2 279	+ 84
Casino, G., Per.	134,4	+ 8,40
Guyenne-Gasc.	1 321	+ 29
LVMH	3 983	+ 43
Olipar	142,50	+ 4,50
Pernod-Ricard	1 212	+ 31
Promodès	2 700	– 40
Saint-Louis	1 135	+ 29
Source Perrier	1 212	– 73
Nestlé	33 000	+ 410

Métallurgie, construction mécanique

	27-12-91	Diff.
Alspi	280	+ 2
Dassault Aviation	307	+ 15
De Dietrich	1 380	+ 9
Fives-Lille	315,10	+ 2,10
Peugeot	579	+ 2
SAGEM	1 595	+ 35
Strafor. Facom	670	+ 15
Valeo	539	– 8
Valfouree	253	+ 10,90

Matériel électrique

	27-12-91	Diff.
Alcatel-Alsthom	545	+ 12
CSEE	190,10	+ 10,10
Générale des eaux	1 993	+ 15
Intertechnique	666	+ 31
Labinal	754	+ 49
Legrand	3 735	+ 235
Lyon. des eaux	429	– 11,60
Matra	167,40	– 14,40
Merlin-Gerin	478,10	+ 16,60
Moulinex	148,50	+ 1,50
Radiotechnique	455	+ 5
SER	1 677	+ 27
Sext.-Avionique	175	+ 12,20
Thomson-CSF	150,40	+ 10,10
IBM	469,70	+ 9,70
ITT	278,10	+ 9,90
Schlumberger	325	+ 14
Siemens	2 135	+ 26

Bâtiment, travaux publics

	27-12-91	Diff.
Auxil. d'entr.	1 025	+ 75
Bouygues	514	+ 20
Ciments français	280	+ 27
GTM	344	+ 16
Immob. Phénix	158	+ 20,10
J. Lefebvre	800	+ 28
Lafarge-Coppée	319,50	+ 25,50
Poliet	407	+ 7
SGE-SB	192,50	– 0,50

Mines, caoutchouc

	27-12-91	Diff.
Géophysique	490	+ 1
Imétal	235	+ 4
Métaleurop	61,90	+ 3,25
Michelin	119	+ 4,30
RTZ	46	+ 0,50
ZCI	1,70	+ 0,08

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Canal +	1 964 476	1 815 975 615
BSN	609 138	603 979 540
Elf-Aquitaine	1 598 316	602 868 607
LVMH	100 123	391 472 978
Lyonn. Dumez	835 785	382 172 563
Eaux (Gén. des)	177 329	348 570 328
Alcatel-Alsthom	627 866	336 809 480
Total Cat. B	359 701	335 564 178
Carrefour	131 324	291 185 485
Peugeot SA	497 590	286 476 503
Suez	1 070 228	280 282 817
Arjomari-Pr.	112 416	262 687 175
Paribas Act. A.	887 474	250 160 142
Crédit lyonnais	272 240	221 588 575

(*) Du vendredi 20 décembre 1991 au jeudi 26 décembre 1991 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
BAFI	+ 25,6	Arjomari Prioux	– 15,2
MMB	+ 21,4	Salomon SA	– 5,2
UFB Locabail	+ 16,5	Concept	– 5
Immob. Phénix	+ 14,5	CGP (C+G+P)	– 4,7
Sextant	+ 12,9	Sovac	– 4
Sligos	+ 12,7	Europe 1	– 3,6
Hachette	+ 12,1	Source Perrier	– 3,4
Cin. Français	+ 11,5	SPFP	– 3,4
UIF	+ 11,3	CEP Comm.	– 3
Bail Equip	+ 10,8	Salvepar	– 3
Ingenico	+ 10,8	Synthelabo	– 2,9
Paribas	+ 10,5	Promodès	– 2,7
AXA (ex-Midi)	+ 10	Sogenal	– 2,2
Rober	+ 9,5	Berger SA	– 2,1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20-12-91	Cours 27-12-91
Or fin (kilo en barre)	61 250	59 800
– (kilo en lingot)	62 000	59 900
Pièce française (20 fr.)	358	364
• Pièce française (10 fr.)	535	433
Pièce suisse (20 fr.)	362	362
Pièce latine (20 fr.)	355	350
• Pièce tunisienne (20 fr.)	350	348
Souverain	447	485
• Souverain Elizabeth II	470	468
• Demi-souverain	385	381
Pièce de 20 dollars	2 110	2 080
– 10 dollars	1 100	1 082,50
• – 5 dollars	602,50	606
– 50 pesos	2 300	2 255
• – 20 marks	480	457
– 10 florins	375	375
• – 5 roubles	260	260

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 décembre 1991

Nombre de contrats : 18 298.

COURS	ÉCHÉANCES		
	MARS 92	JUIN 92	SEPT. 92
Premier	106,96	107,90	107,92
+ haut	107,16	108,02	107,92
+ bas	106,90	107,90	107,92
Dernier	107,14	108,02	107,92
Compensation	107,14	108,06	108,08

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Cours du vendredi au jeudi

	20-12-91	23-12-91	24-12-91	25-12-91	26-12-91
RM	3 959 127	2 866 926	3 054 155		1 256 545
Comptant					
R. et obl.	10 937 507	7 373 608	6 305 096		5 332 597
Actions	195 339	225 949	253 912		83 000
Total	15 091 973	10 466 483	9 613 163		6 672 142

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1990)

Françaises	108,7	108,1	111,8		113,1
Étrangères	102,1	101	103,6		103,4

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	23-12-91	24-12-91	25-12-91	26-12-91	27-12-91
	(base 100, 31 décembre 1981)				
Général	451,1	457,4		465,2	470,2
	(base 100, 31 décembre 1987)				
CAC 40	1 633,57	1 699,10		1 722,48	1 720,65

LONDRES

Mieux orientée

+ 2,75 %

Au terme d'une semaine réduite à deux séances et demie, en raison des fêtes de Noël, la Bourse de Londres, après le mauvais départ du lundi 23 décembre (– 0,5 %), aura réussi à gagner 60 points d'un vendredi sur l'autre, soit 2,75 %. Cette progression sensible aura permis à la place de repasser au-dessus de la barre des 2 400 points qu'elle avait délaissée depuis le 19 décembre dernier.

A l'image des autres places, les records à la hausse successifs à Wall Street ont nettement dynamisé le Stock Exchange. De plus, le *statu quo* en matière de loyer de l'argent observé en Grande-Bretagne a rassuré les investisseurs, qui ont cru un moment que le relèvement simultané des taux d'intérêt en France, en Espagne et en Italie ne les épargnerait pas.

Indices « FT » du 27 décembre : 100 valeurs, 2 418,7 (c. 2 358,1) ; 30 valeurs, 1 841,8 (c. 1 791,9) ; fonds d'Etat, 86,56 (c. 86,92) ; mines d'or, 143,6 (c. 143,5).

	Cours 20 déc.	Cours 27 déc.
Bowater	6,40	6,49
BP	2,80	2,78
Charter	5,04	5,03
Courtaulds	4,48	4,68
De Beers	14,84	14,84
Glaxo	7,75	8,15
GUS	18,50	18,50
ICI	11,19	11,28
Reuters	9,45	10
Shell	4,73	4,83
Unilever	8,43	8,68
Vickers	1,63	1,63

FRANCFORT

Grâce à Wall Street

+ 1,2 %

La semaine boursière à Francfort s'est réduite à deux jours d'activité, lundi et vendredi, les marchés étant restés fermés en raison des fêtes de Noël. L'indice DAX a cependant réussi, au cours de ces deux séances, à gagner 20,4 points par rapport au 20 décembre. Cette semaine écourtée mais positive, grâce à l'élan donné par Wall Street, met ainsi un terme à une série de cinq semaines perdantes. Parmi les seules baisses notables à signaler figurent celles des pneus Continental, du sidérurgiste Hoescht en cours d'absorption par Thyssen, et celle d'Horten.

Le volume des échanges cette semaine sur les huit places boursières s'est élevé à 4,82 milliards de deutschemarks. Ce chiffre ne peut pas être comparé avec celui de la semaine dernière (17,689 milliards de DM), qui comportait cinq jours boursiers. Le marché obligataire est pour sa part resté stable.

Indices du 27 décembre : DAX, 1 563,59 (c. 1 543,19) ; Commerzbank, 1 794 (c. 1 774,2).

	Cours 20 déc.	Cours 27 déc.
AEG	198,50	198,80
BASF	216,50	217,70
Bayer	276,30	276
Commerzbank	240,90	246,50
Deutschebank	666,50	657,70
Hoechst	218,50	214,50
Karstadt	621	606,50
Mannesmann	245	243
Siemens	622	617,60
Volkswagen	295,40	293

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le compartiment du yen en plein essor

Sur le marché des euro-obligations, il n'y a actuellement de nouvelles émissions que dans le compartiment du yen. Une telle situation, à première vue, n'a rien de bien surprenant. Cela fait plusieurs lustres que lorsque l'année touche à sa fin, les quelques établissements financiers japonais qui dirigent des emprunts libellés dans leur propre monnaie s'affairent soudainement. Dans les banques européennes et américaines qui, elles, respectent la trêve de Noël, certains n'hésitent pas à se gausser de cette animation saisonnière à laquelle ils assistent passivement. On en attribue souvent la cause première à l'émulation entre maisons japonaises qui, très soucieuses de rang et de prestige, profitent des derniers jours ouvrables pour améliorer leur position dans les classements annuels.

En fait, figurer en bonne place dans les tableaux d'honneur de l'euromarché peut s'avérer important. L'établissement qui pourra se targuer d'avoir dirigé en 1991 le plus de transactions d'un genre donné aura davantage de chance que d'autres de se voir confier l'an prochain de nombreux mandats de la part de candidats à l'emprunt qui le considéreront comme un des chefs de file les plus expérimentés dans la catégorie en question. Il s'en faut parfois de peu pour dépasser son concurrent. Aussi comprend-on qu'une banque prenne le risque au dernier moment de garantir le placement d'un emprunt, alors que les investisseurs sont manifestement en vacances.

Sept euro-émissions ont vu le jour depuis la veille de Noël pour un montant total de 165 milliards de yens. C'est un montant élevé qui équivaut à quelque 6,7 milliards de francs français. Une opération portant sur 30 milliards de yens a pour débiteur un organisme officiel d'un Etat australien, SAGFA. D'une durée de trois ans, les titres portent intérêt au taux facial de 6 %. Au prix où ils étaient offerts ces derniers jours, cela revenait à procurer au prêteur un rapport de 5,74 % l'an.

Cette transaction était placée sous la direction de l'eurobanque londonienne Nomura, la plus grande des maisons de titres nippones. Les six autres emprunts ont été lancés pour le compte d'entreprises industrielles ou commerciales japonaises de premier plan. Ils sont d'une durée plus longue, de cinq à sept ans, et leurs rendements sont plus hauts, entre 6,20 % et 6,30 %. Leur gestion est assurée soit par Nomura, soit par Daiwa Europe, son principal concurrent sur ce marché.

Baisse des taux d'intérêt et promotion internationale

Quoi qu'il en soit de l'émulation qui existe dans le compartiment de l'euroyen, il faut se garder de ne voir les choses que sous ce seul aspect. Le flot des émissions nouvelles de ces derniers jours peut aussi s'expliquer par un abaissement général du niveau de l'intérêt au Japon, qui est évident depuis plusieurs semaines et qui devrait être officiellement confirmé en janvier par une réduction des taux de référence, tant pour ce qui est du loyer de l'argent à court terme que pour les emprunts à longue échéance, le taux de base bancaire à long terme devant tomber à 5,7 % contre 6 % actuellement. En outre, et c'est certainement l'argument le plus important, le marché des emprunts en yens, dans son ensemble, est en pleine transformation. Il subit actuellement une double influence dont on attend qu'elle contribue à accroître encore sa taille ces prochaines années.

En premier lieu, son développement paraît assuré par la nécessité impérieuse de fournir à l'industrie nippone une source régulière de fonds. La situation boursière et l'éclatement de plusieurs scandales financiers ont récemment diminué les possibilités des sociétés japonaises de se procurer des ressources à très bon compte en lançant des emprunts internationaux munis de warrants ou bons de souscription d'action. C'est une solution à laquelle ces sociétés avaient, jusqu'en 1990, recouru pour des montants gigantesques, principalement dans le compartiment du dollar. Les établissements financiers qui leur sont proches s'emploient, certes, à ranimer cette partie du marché et même à imposer une autre forme d'emprunts en dollars ou en d'autres devises, celle des opérations convertibles (*le Monde* daté 22-23 décembre). Mais pour ce qui est des opérations classiques, c'est tout naturellement vers le yen que les Japonais se tournent.

Parallèlement à cette activité qui se déploie sur l'euromarché en faveur des débiteurs japonais, le compartiment des obligations libellées en yens bénéficie d'une promotion supplémentaire, dont l'instigateur est la Banque mondiale. Cette institution, avec l'assentiment des autorités de Tokyo, va émettre durant la deuxième quinzaine du mois de janvier ou au début février un grand emprunt d'un type nouveau. Pour la première fois à cette occasion, dès leur lancement, des obligations en yens pourront être distribuées sur tous les continents à la fois, dans tous les pays. Cela reviendra à effacer les frontières qui existent entre l'euromarché et le marché national des titres en yens. C'est un privilège qui, pour l'instant, sera réservé aux grandes organisations internationales de développement. Bien que rien ne permette encore de l'affirmer, certains spécialistes estiment que d'autres débiteurs en bénéficieront prochainement.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar glisse, glisse...

Dans l'indifférence générale, le glissement du dollar sur les marchés des changes s'est poursuivi cette semaine, non seulement vis-à-vis des monnaies européennes, mais aussi par rapport au vis-à-vis du yen, la devise américaine retombant à 125,50 yens, au plus bas depuis quatorze mois. Un haut responsable de la Banque du Japon a déclaré que son établissement ne voyait, actuellement, rien à redire à la hausse du yen, ajoutant : « *Nous n'avons entendu personne se plaindre de cette hausse, que ce soit aux Etats-Unis ou au Japon : le gouvernement américain semble considérer la baisse du dollar comme un mal nécessaire.* » On peut même dire qu'il la souhaite pour favoriser les exportations et contribuer ainsi à la relance de l'économie.

En attendant, le dollar était revenu, à la veille du week-end, à 1,5150 DM et 5,18 francs, après avoir touché 1,5050 DM et près de 5,14 francs. Les opérateurs sont toujours baissiers sur la devise américaine, qu'ils voient « casser » à nouveau le seuil de 1,50 DM, et retomber à 1,48 DM, 1,44 DM (plus bas cours historique, touché en février) et même 1,42 DM ou 1,40 DM.

Sans doute, de graves événements dans l'ex-URSS pourraient ralentir, interrompre ou, le cas échéant, inverser cette glissade. Mais, cette semaine, le départ de M. Gorbatchev, tant redouté auparavant, s'est effectué sans soulever la moindre vague sur les marchés des changes qui, progressivement, se mithridatisent contre les événements à l'Est. C'est ce qui s'était passé lors de la guerre irano-irakienne. Au début, le moindre coup de feu tiré dans le Golfe envoyait au zénith le dollar, monnaie refuge. Par la suite, les marchés s'habituèrent au fracas des armes, de sorte que, à la fin, un pétrolier complet aurait pu être coulé au canon, en y ajoutant une petite bataille navale, sans émouvoir outre mesure lesdits marchés.

En Europe, les tensions étaient moins fortes au sein du SME à la veille du week-end, sauf à Milan, où la Banque d'Italie devait, à nouveau, soutenir la lire vis-à-vis d'un mark au plafond, comme elle l'avait fait à la veille de relever son taux d'escompte. On peut penser que, si un jour le système monétaire européen était réajusté, la lire serait la première touchée.

A Paris, le mark se maintenait un peu au-dessous de 3,42 francs dans des marchés extrêmement calmes.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 23 DÉCEMBRE AU 27 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,9778	–	19,3812	74,0740	65,9630	3,2010	58,5137	0,0869
	1,8578	–	19,0367	73,3675	65,1041	3,1595	57,7533	0,0858
Paris.....	9,7247	5,1810	–	383,7777	341,7546	16,5845	303,1597	4,5052
	9,7568	5,2530	–	385,3998	341,9921	16,5971	303,3785	4,5090
Zurich.....	2,5339	1,3500	26,0567	–	89,0581	4,3213	78,9935	1,1739
	2,5310	1,3630	25,9478	–	88,7369	4,3064	78,7178	1,1699
Francfort...	2,8455	1,5160	29,2607	112,2962	–	4,8527	88,7068	1,3182
	2,8523	1,5360	29,2484	112,6925	–	4,8530	88,7892	1,3184
Bruxelles...	58,6374	31,24	6,0297	23,1407	20,6068	–	18,2796	2,7165
	58,7740	31,65	6,0251	23,2288	20,6054	–	18,2789	2,7167
Amsterdam	3,2077	1,7090	329,8591	1,2659	112,7308	5,4705	–	1,4860
	3,2153	1,7315	329,6211	1,2703	112,7278	5,4707	–	1,4862
Milan.....	2158,55	1150	221,9648	851,8518	758,5751	36,8117	672,9881	–
	2163,405	1165	221,7780	854,7322	758,4635	36,8088	672,8270	–
Tokyo.....	236,1266	125,80	24,2810	93,1851	82,9815	4,0268	73,6102	0,1093
	236,9532	127,60	24,2908	93,6170	83,0729	4,0315	73,6933	0,1095

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 décembre 4,1184 F contre 4,1167 F le vendredi 20 décembre 1991.

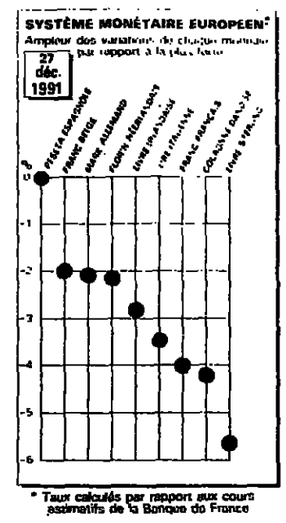

* Taux calculés par rapport aux cours assimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Infortunés métaux

Platine, aluminium, cobalt : les métaux ont connu des fortunes diverses en 1991, par le jeu mêlé des revers de l'économie mondiale et des changements politiques intervenus à l'Est ou en Afrique. Récession oblige, l'année aura été terne pour le platine, dont les cours ont abandonné près de 80 dollars (416 F environ) en douze mois, de 416,25 dollars l'once en janvier 1991 à moins de 340 dollars le 26 décembre. Le net ralentissement de l'activité industrielle mondiale, américaine et japonaise en particulier, a pesé lourdement sur ce métal dont le principal débouché est l'automobile, avec les pots catalytiques.

En début de semaine, le marché a ainsi connu un accès de faiblesse après l'annonce par le constructeur américain General Motors de son projet de fermeture de plusieurs unités d'assemblage et du licenciement de plusieurs milliers d'ouvriers. Mais globalement, les cotations du platine à New-York se sont mieux tenues qu'à Tokyo où, à plusieurs reprises, on a enregistré des baisses de 10 à 14 dollars en une seule séance, et même de 30 dollars le 17 décembre.

Ventes massives de l'ex-URSS

Ce jour-là, la firme automobile Nissan (numéro deux japonais) venait de dévoiler son projet de fabrication de pots antipollution à base de palladium, et non plus de platine-rhodium. Si le palladium est lui aussi extrait de la mine de platine, il n'en fallait pas plus aux investisseurs nippons pour se dégager massivement d'un marché dans lequel ils ne croient plus beaucoup depuis août.

Elément supplémentaire d'inquiétude, la plus grande firme mondiale de négoce du platine, Johnson Matthey, a estimé dans son récent rapport intérimaire que l'excédent de l'offre sur la demande en 1991 atteindrait 240 000 onces, son niveau le plus élevé depuis huit ans. Les professionnels considèrent que cet excédent de production pourrait cependant être moins important, en raison des arrêts ou des ralentissements d'activité dans certaines mines d'Afrique du Sud. Les trois grands producteurs sud-africains s'interrogent en outre sur une possible remise en cause temporaire de leurs programmes d'extension, en attendant une remontée des prix. Les projets de recherche-prospection envisagés ces derniers temps au Zimbabwe et en Australie ont aussi été différés en raison de la conjoncture défavorable.

Du côté de l'offre, l'année 1991 aura été marquée par les ventes massives de l'ex-URSS, celles-ci atteignant près de 30 tonnes, soit le double de la moyenne des années précédentes. Il semble que pour atteindre pareille performance, les Soviétiques ont largement puisé dans leurs réserves, et il est improbable que de tels tonnages se présentent de nouveau sur les marchés occidentaux en 1992.

Cette réserve ne vaut pas, semble-t-il, pour l'aluminium : en 1991, les exportations de Moscou ont atteint près d'un million de tonnes, soit une progression de 200 %! L'Association européenne de l'aluminium a saisi la Commission de Bruxelles pour lutter contre les distorsions de prix : le métal ex-soviétique, qui représente 21 % de la consommation d'aluminium de la CEE, est vendu en deçà des coûts de production des industries de la Communauté.

Incertitudes

Parmi les nombreux éléments d'incertitude soulevés par la disparition de l'URSS, la stratégie future de commercialisation des matières premières en est un de taille. L'Union soviétique était le premier producteur mondial de nombreux métaux non ferreux qu'elle écoulait sur les marchés de l'Ouest en fonction de ses besoins les plus urgents de devises. On avait vu récemment Moscou troquer de l'aluminium contre des chaussures italiennes ou contre des manuels scolaires...

Il semble que jusqu'à présent les principales centrales d'import-export avaient survécu aux soubresauts de l'Union, les nouveaux responsables des Républiques reconnaissant une technicité propre aux opérateurs aguerris des marchés. Qu'en sera-t-il à l'avenir? Les exigences des Républiques en matière de délais et de devises de paiement (leur préférence pour le dollar est marquée) risquent en tout cas de compliquer les choses.

Parmi les autres métaux à suivre en 1992 figure enfin le cobalt. Métal roi des superalliages pour l'aéronautique et les moteurs, il a connu cette année une flambée spectaculaire due aux troubles économico-politiques du Zaïre, le premier producteur mondial (la firme d'Etat Gécamines assure environ 50 % de la production, et la Zambie 16 %). Le 19 décembre, les deux principaux producteurs ont annoncé qu'à compter du 1er janvier ils doubleraient leurs prix pour les fixer à 25 dollars la livre, sur une durée de six mois. Sur le marché libre, les cours se sont envolés ces dernières semaines pour se situer entre 31 et 33 livres. L'incapacité des producteurs africains à accroître voire à écouler leur minerai (en raison notamment de la vétusté des installations) explique cette tension.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 27-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 182 (– 36) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 137 (+ 12) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 230 (– 40) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	277,80 (+ 0,30) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	1 014 (+ 22) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 297 (– 163) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	404 (+ 13,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	254 (+ 0,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	174,9 (+ 2,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Pour violation des obligations d'information

La COB condamne l'ancien président de Concept à 1 million de francs d'amende

La Commission des Opérations de Bourse (COB) a condamné M. Olivier Spire, ancien président du groupe de services informatiques Concept, à une sanction administrative d'un million de francs. En octobre 1990, la COB lançait une enquête sur l'information financière et comptable diffusée par le groupe ainsi que sur l'évolution du marché des titres cotés entre janvier 1989 et septembre 1990.

Le 10 septembre 1990, le groupe de services informatiques tablait dans un communiqué sur un déficit « *de l'ordre de 40 millions de francs* » pour le premier semestre avant d'annoncer peu de temps après une perte 181,4 millions de francs. Tant et si bien que le déficit pour l'année fut de 563 millions de francs.

Au terme de ses investigations, la COB ayant relevé des faits susceptibles « *de recevoir une qualification pénale* » (faux bilan, abus de biens sociaux, opération d'initiés, information trompeuse destinée à agir sur les cours, manipulation de cours), elle transmettait le dossier au parquet. De plus, constatant « *la violation de dispositions de son règlement relatif à l'obligation d'information du public* », elle décidait d'ouvrir « *une procédure aux fins de sanctions administratives* » (*le Monde* du 31 mai).

Cette procédure vient donc de déboucher sur une amende d'un million de francs pour l'ancien président de Concept, à qui serait reproché l'inexactitude des informations dans son communiqué du 10 septembre 1990. M. Olivier Spire a réagi vendredi 27 décembre en indiquant qu'il allait soumettre « *la décision inacceptable* » de la COB « *à la censure de la cour d'appel de Paris* ». Cette sanction est la deuxième qu'inflige le gendarme de la Bourse dans le cadre de ses nouveaux pouvoirs fixé en juillet 1990. Dans son bulletin du mois de septembre la COB, révélait qu'une amende de 800 000 francs avait été imposée à la Compagnie foncière de la banque d'arbitrage et de crédit.

D. G.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Tension en Europe

Le début de la semaine sous revue a été à l'image de la fin de la semaine précédente : des relèvements de taux en série, après ceux des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne. La Banque de France relevait les siens dès les premières heures de la matinée du lundi (de 9,25 % à 9,60 % pour ses appels d'offres et de 10 % à 10,50 % pour ses pensions à 5-10 jours), et la Banque d'Espagne portait les siens de 12,50 % à 12,75 %. La Banque d'Italie, dès le dimanche soir, rétablissait à 12 % son taux d'escompte, abaissé à 11,50 % en septembre 1991. Seul, le taux minimum de la Banque d'Angleterre restait inchangé à 10,50 %.

Crédit plus cher

Ces relèvements, on s'en doute, ont été provoqués par une forte poussée sur les cours du mark qui, presque partout, montèrent jusqu'à leurs plafonds, notamment en Italie (où ils sont toujours), et à Paris, ce qui, jeudi 19 et vendredi 20 décembre, coûta plusieurs milliards de marks à la Banque de France avant qu'elle ne se résigne à relever la barre le lundi suivant, dès l'aube. On remarquera toutefois qu'elle cantonnait à 0,35 point la majoration de son taux d'appel d'offres, pourcentage inaccoutumé (habituellement ce sont un quart et un demi-point), pour limiter, sans doute, la nocivité de la mesure.

C'est, également, de 0,35 point que les banques relevaient, mardi 24 décembre, leur taux de base (TBB) porté de 10 % à 10,35 %, un peu au-dessus des 10,25 % pratiqués avant l'abaissement à 10 % du 17 octobre. Certes, lors du précédent relèvement des taux directeurs de la Banque de France (de 8,25 % à 8,75 % le 18 novembre suivant), les banques avaient laissé inchangé leur taux de base, l'Institut d'émission ayant compensé l'augmentation d'une partie des ressources des établissements en diminuant d'une dizaine de milliards de francs les réserves obligatoires, et non rémunérées, constituées par eux dans ses livres : à 10 % d'intérêt, cette diminution représentait ces allégements de charge de 1 milliard de francs, soit l'équivalent du manque à gagner entraîné par le maintien du TBB.

Cette fois, cela n'a pas été le cas, la Banque de France estimait ne plus pouvoir contrôler les fluctuations des liquidités bancaires si les réserves tombaient au-dessous des 30 à 40 milliards actuels.

De toute façon, TBB ou pas, le crédit est désormais plus cher en France. Ledit TBB ne s'applique qu'à 300 milliards de francs de crédits, les plus chers octroyés, essentiellement, aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, soit 17 % du total. A ce taux de base s'ajoutent, d'ailleurs, plusieurs commissions (mouvements, plus fort découvert, etc.) qui peuvent porter le coût final du couvert de 12 % à 15 %, suivant la santé financière des emprunteurs. Quant aux 83 % d'autres crédits, indexés sur les taux du marché interbancaire, ils suivent l'ascension de ces derniers, désormais au-dessus de 10 % jusqu'à six mois.

Avertissement clair

Tout cela est arrivé parce que la Bundesbank a décidé d'envoyer un avertissement clair aux partenaires sociaux allemands, surtout les patrons, pour modérer les augmentations salariales et parce que, à l'inverse, la Réserve fédérale des Etats-Unis a abaissé d'un point entier son taux d'escompte pour tenter de relancer une économie languissante. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, n'a pu que déplorer ces décisions en sens contraire et « *cette contradiction entre la politique monétaire européenne et la politique monétaire américaine* ».

Le pire est que la hausse des taux allemands à court terme n'est peut-être pas terminée, pas plus que la baisse des taux américains. Beaucoup se demandent, d'ailleurs, si un relèvement d'un demi-point du Lombard peut ralentir en quoi que ce soit la hausse des salaires outre-Rhin. Le seul frein efficace était peut-être un ralentissement très sensible de l'économie et une augmentation du chômage : c'est, dit-on, ce que pensent certains dirigeants de la Bundesbank.

A Paris, les cours du MATIF se sont très bien tenus aux environs de 107 sur l'échéance mars, contre 106,60 à la fin de la semaine dernière, ce qui implique un rendement d'environ 8,75 % pour les emprunts d'Etat à dix ans, performance très honorable en ces temps troublés et, surtout, signe d'inversion des taux carabinée (un point et demi d'écart entre le long terme et le court terme), ce qui traduit un espoir indéracinable dans une détente des rendements à un horizon... à déterminer.

Sur le marché obligataire, c'est le calme total : pas d'émissions cette semaine, et peut-être pas la semaine prochaine, mise à part l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT). A cette occasion, le Trésor a fait connaître son calendrier d'émissions pour 1992, 135 milliards de francs d'OAT contre 117 milliards de francs en 1991 et 125 milliards de francs de bons du Trésor à intérêt annuel (BTAN) contre 110 milliards de francs en 1991, 15 % des OAT étant émises en écus.

Cette augmentation permettra de couvrir la totalité des besoins de financement à long terme de l'Etat par des ressources également à long terme. Ces besoins sont égaux à la somme du déficit budgétaire, évalué à 89,9 milliards de francs pour 1992 (contre 100,2 milliards de francs en 1991), et du montant des remboursements d'emprunts, 45,4 milliards de francs en 1992 (contre 33,3 milliards de francs en 1991), soit, au total, 135,3 milliards de francs contre 133,5 milliards de francs en 1991. Le versement des intérêts est, on le sait, à la charge du budget, plus de 150 milliards de francs en 1992 contre environ 140 milliards de francs cette année, troisième poste de ce budget, après l'éducation nationale et la défense.

FRANÇOIS RENARD

□ **La dette du Venezuela a diminué de 4,5 milliards de dollars en 1991.** – La dette publique extérieure du Venezuela s'élève, à la fin 1991, à 26,2 milliards de dollars (136,2 milliards de francs), soit 4,5 milliards de dollars de moins qu'à la fin 1990. Le Venezuela, qui a renégocié sa dette à partir de décembre 1990 avec trois cents banques, ne commencera à rembourser le principal dû qu'à partir de 1995.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 DÉCEMBRE 1991 A 0 HEURE TU

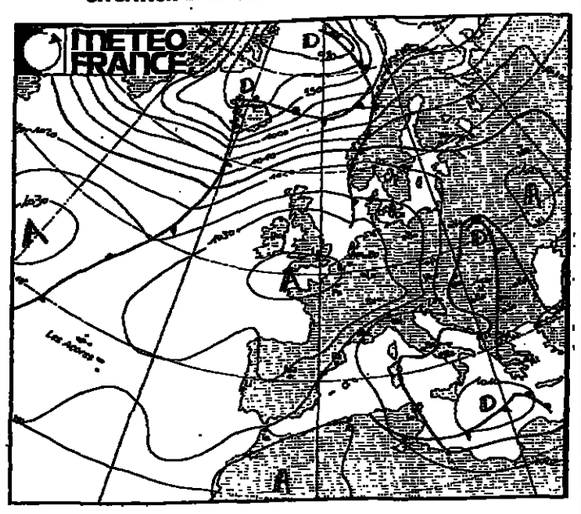

PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE 1991

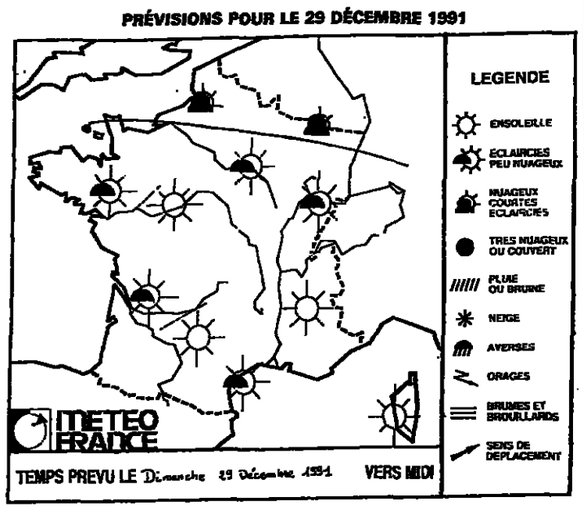

Dimanche : très nuageux sur le Nord, du soleil ailleurs. – Le matin, il y aura quelques bancs de brouillard, surtout dans le Nord-Est et la vallée de la Saône. Ils se dissiperont assez vite et laisseront place au soleil sur la plus *grande partie du pays.* Seules les régions Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie et Picardie auront un ciel nuageux.

Les températures minimales seront de l'ordre de 0 à 2 degrés sur le Nord, 0 à – 6 degrés dans l'intérieur du pays, jusqu'à – 8 degrés dans les vallées et 2 à 5 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 2 à 4 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, 5 à 8 degrés dans l'Ouest, 8 à 10 degrés dans le Sud-Ouest et 10 à 13 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 30 DÉCEMBRE 1991 A 12 HEURES TU

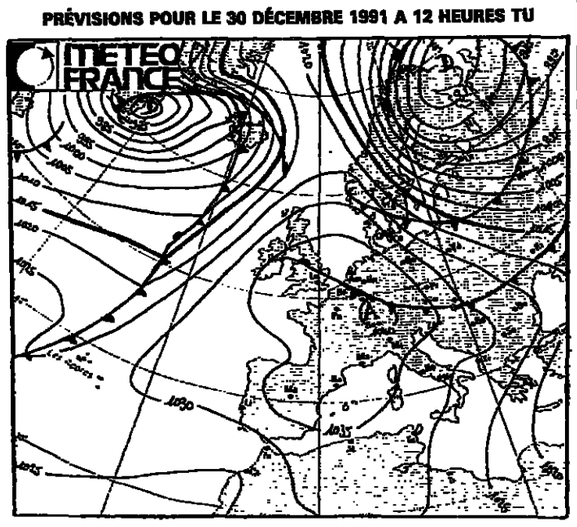

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-12-1991 à 18 heures TU et le 28-12-1991 à 6 heures TU — le 28-12-91

FRANCE				TOULOUSE	5	4	C	LOS ANGELES	19	9	D
AJACCIO	14	6	D	TOURS	9	1	D	LUXEMBOURG	5	1	C
BIARRITZ	8	5	N	POINTE-A-PITRE	30	18	D	MADRID	14	– 4	D
BORDEAUX	8	1	D	ÉTRANGER				MARRAKECH	22	5	D
BOURGES	7	3	D					MEXICO	21	7	N
BREST	9	2	C	ALGER	16	4	D	MILAN	17	– 2	D
CAEN	9	2	C	AMSTERDAM	8	5	C	MONTRÉAL	– 4	– 5	N
CHERBOURG	10	– 1	C	ATHÈNES	8	5	N	MOSCOU	– 8	– 9	*
CLERMONT-FER	6	2	C	BANGKOK	32	26	D	NAIROBI	30	20	N
DIJON	7	1	D	BARCELONE	14	3	D	NEW-YORK	8	2	D
GRENOBLE	8	– 2	D	BELGRADE	1	0	C	OSLO	– 4	– 11	C
LILLE	8	4	N	BERLIN	6	– 2	C	PALMA-DE-MAJ	16	0	D
LIMOGES	4	1	D	BRUXELLES	7	5	C	PÉKIN	– 7	– 9	D
LYON	7	2	D	COPENHAGUE	3	– 4	D	RIO-DE-JANEIRO	32	25	D
MARSEILLE	10	4	D	DAKAR	26	21	C	ROME	13	1	D
NANCY	7	3	C	DELHI	12	5	D	SINGAPOUR	31	24	O
NANTES	9	0	D	DJERBA	14	9	D	STOCKHOLM	1	– 5	D
NICE	14	5	D	GENEVE	5	2	D	SYDNEY	27	19	N
PARIS-MONTS	8	6	C	HONGKONG	21	6	C	TOKYO	5	2	P
PAU	7	3	C	ISTANBUL	3	– 2	C	TUNIS	15	8	N
PERPIGNAN	12	7	D	LE CAIRE	13	7	N	VARSOVIE	2	– 4	*
RENNES	9	– 1	B	JÉRUSALEM	6	4	P	VENISE	6	– 3	D
ST-ETIENNE	5	1	D	LISBONNE	13	4	D	VIENNE	5	2	P
STRASBOURG	7	0	D	LONDRES	9	1	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 28 décembre

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien c'est fou !

LA CIGALE KANTERBRÄU
BONNE ANNÉE
FELIZ AÑO

22.30 Magazine : Cache-cache.
23.20 *Téléfilm : La Voyage au long cours.*
0.50 Journal et Météo.

A2

20.45 Magazine : La Nuit des héros.
22.25 *Magazine : Double jeu.*
23.40 Téléfilm : Les Cadavres à la pelle.
1.10 Journal et Météo.

FR 3

— De 20.00 à 0.05 La Sept —

0.05 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : L'Irlandaise.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Histoires de fantômes chinois. ■
0.30 Cinéma : Europa Europa. ■■

LA 5

20.45 Série : Perry Mason.
22.25 Magazine : Ciné Cinq.
22.40 Sport : Patinage artistique.
23.40 Journal de la nuit.

M6

20.40 Téléfilm : Marchands de rêves.
23.55 Musique : Rapline.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.10 Le Lac des cygnes.
22.55 Le Courrier des téléspectateurs.
23.00 Soir 3.
23.20 ▶ Documentaire : Bernard Lavilliers.
0.05 Cinéma d'animation : Images.
0.15 Documentaire : Innisfree.
1.35 Documentaire : Por Primera Vez.

Dimanche 29 décembre

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Les Dossiers de l'inspecteur Lavardin.
16.45 Disney parade.
18.10 Série : Tarzan.
18.50 Le Journal de l'année 1991.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Sissi face à son destin. ■
22.40 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : New-York, New-York. ■■
1.05 Journal et Météo.

A2

13.20 Dimanche Martin (et à 15.45).
14.50 Série : Mac Gyver.
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.10 1. 2. 3. Théâtre.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Téléfilm : Salut les coquins.
22.10 Soirée spéciale : *La Nuit du sport.*
0.30 Journal et Météo.

FR3

13.50 Magazine : Faut pas rêver.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche. A 15.30, Trot en direct de Vincennes.
17.15 Magazine : Montagne.
17.45 Dessin animé : Lucky Luke.
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la *région.*
20.05 Les Fables géométriques.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Election de Miss France 1992.
22.50 Magazine : Le Divan.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Dessins animés : Spécial Tex Avery (v.o.).
0.55 Musique : Cocktail de nuit.
1.00 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

14.00 Série : Le Gang des tractions.
15.20 Magazine : 24 Heures.
16.30 Documentaire : Shirley au pays des babouins.
17.00 Les Nuls... l'émission.
18.00 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête... la suite. ■

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.30 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.35 *Cinéma :* Le Petit Criminel. ■■■
22.10 Flash d'informations.
22.15 L'Equipe du dimanche.
1.00 Cinéma : Outremer. ■■

LA 5

13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
14.15 Téléfilm : Tarzan, le mystère du Kulu.
15.45 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
17.15 Série : Un privé nommé Stryker.
18.20 Série : L'Enfer du devoir.
18.50 Rallye : Paris-Le Cap.
19.25 Spécial Roucasseries.
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.35 Météo.
20.45 Cinéma : Barry Lyndon. ■■■
0.10 Magazine : Top chrono.
0.35 Rallye : Paris-Le Cap.
0.55 Journal de la nuit.

M6

13.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
14.00 Musique : Flashback.
14.50 Variétés : Multitop.
16.15 Série : Clair de lune.
17.00 Série : Le Saint.
17.50 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 *Série : Cosby Show.*
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : La Vengeance du Mohican.
22.20 Informations : M 6 express.
22.25 Capital.
22.35 Cinéma : Chromosome 3. ■
0.10 *Six minutes* d'informations.

LA SEPT

15.30 Documentaire : Opus.
16.30 Documentaire : Cinémémo.
17.10 Série : Portraits d'Alain Cavalier.
17.30 Téléfilm : La Rebelle.
18.40 Court-métrage : L'Aventure d'une baigneuse.
19.00 Documentaire : Cent enfants attendent un train.
19.55 *Cinéma d'animation.*
20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
20.35 Bergman par Bergman.
20.40 Cinéma : Les Fraises sauvages. ■■■
22.10 Bergman par Bergman.
22.20 Court-métrage : Nikola.
22.35 Le Dessous des cartes.
22.40 Cinéma : Fernand. ■■
0.00 Cinéma : Le Sang d'un poète. ■

CARNET DU Monde

Décès

– Marie-Charlotte Arnauld,
son épouse,
Max,
son fils,
Les familles Arnauld et Berthelot du Chesnay,
font part du décès de

Jacques ARNAULD,
consultant international
en matière de développement rural,
responsable de mission ONU
pour les réfugiés du Guatemala,

le 19 décembre 1991, à l'âge de quarante-six ans.

22, rue Pargaminières,
31000 Toulouse.

– Mme Marie-Madeleine Bierge,
Mme Marianne Herman-Bierge,
M. Michael Herman-Bierge,
ont la douleur de faire part du décès, le 26 décembre 1991, à Saint-Antoine (Gers), de

Roland BIERGE,
artiste peintre,

à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le 28 décembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Antoine, et, conformément à son souhait, il sera *inhumé le 30 décembre,* à 11 heures, au cimetière de Brinon-sur-Beuvron, dans la Nièvre.

81, avenue Secrétan,
75019 Paris.

(Le Monde du 28 décembre.)

– Eric et Marika Blondel,
Elisabeth et Pierre-Etienne Catala,
Joël et Eveline Blondel,
Marie-Hélène et Andréa Gaffino
et leurs enfants,
Mme Monique Blondel-Labadille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BLONDEL,
professeur émérite
à l'université de Clermont,

survenu le 19 décembre 1991, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation et l'annonce de l'Evangile ont eu lieu à Ponet (Drôme).

« Je Le verrai et Il me sera favorable. »

(Job, XIX, 27.)

2, rue Chateaubriand,
31000 Toulouse.

– Gilles Charbonnel,
Nanine Charbonnel,
Mme Louis Maisonneuve,
M. et Mme Jacques Charbonnel,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy CHARBONNEL,

survenu le 26 décembre 1991, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ambroise, 71 *bis,* boulevard Voltaire, Paris-11e, le mardi 31 décembre, à 10 h 30.

168 *bis,* rue de la Roquette,
75011 Paris.

– ECTI (Echanges et consultations techniques internationaux)
a le regret de faire part du décès de son *vice-président*

Guy CHARBONNEL.

– Mme Gérard Claeys-Royer,
son épouse,
M. et Mme Michel Schouman-Claeys,
M. et Mme Bertrand Mennesson-Claeys,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Claeys-Delcester,
M. et Mme Louis Claeys-Doublet,
M. et Mme Pierre Claeys-de Bazin de Bezons,
ses frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Toute sa famille,
Ses filleuls et ses amis très chers,

ont la profonde tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le 20 décembre 1991, de

M. Gérard CLAEYS,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église Saint-Sauveur des Andelys (Eure), le 27 décembre.

24, rue Pierret,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Robert Levy,
Claudine et Francesco Alico,
Micheline et Gérard Lévy,
Valérie, Antoine et Sandrine,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Mme Robert LEVY,
née Rose Deutsch,

leur épouse, mère et grand-mère,

survenu le 25 décembre 1991.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, Paris-14e, le 30 décembre, à 14 h 15.

Rendez-vous entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Le président,*
Le directeur,
Le bureau et le conseil d'administration du Centre INFFO,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean LAMBOTIN,
trésorier du conseil d'administration du Centre INFFO *depuis* 1989,

où il siégeait comme représentant de la Fédération de l'éducation nationale.

Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente (Centre INFFO), tour Europe, Paris-la Défense.

– M. et Mme Henri Morsel,
Leurs filles, leurs petits-fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Esthère LEWKOWICZ-MORSEL,

le 26 décembre 1991, à Saint-Martin-d'Hères.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

16, rue Galilée,
38400 Saint-Martin-d'Hères.

– Marys et Loïc Guibourgé-Czetwertynski,
Ses enfants, Adam, Kalikst, Jessica et Artur,
Ses petits-enfants,
La baronne Marie-Gabrielle Greindl,
sa sœur,
La comtesse Greindl,
sa belle-sœur,
Les familles Greindl, Guibourgé, Czetwertynski, Grocholski,
ont la douleur de faire part du décès de

la princesse Marie SWIATOPELK CZETWERTYNSKA,
née baronne Greindl
à Forest (Belgique), le 11 avril 1915,

survenu, à son domicile, le 26 décembre 1991.

Les obsèques auront lieu le mardi 31 décembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Verrières-le-Buisson (Essonne).

Pour la Belgique, un service sera célébré le samedi 4 janvier 1992, à 12 h 30, en l'église des Servites, 29, rue de Washington, 1050 Bruxelles.

L'enterrement aura lieu à Varsovie (Laski) le mois suivant.

16, rue des Charbonniers,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Mme Jacqueline Catta,
sa sœur,
M. et Mme Alain Catta
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Beauvais, le 25 décembre 1991, du

colonel Pierre TOURRET (ER),
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr
(promotion Amitié franco-britannique),
ancien de la 9e DIC,
commandant à Dien-Bien-Phu du 8e bataillon de choc.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, rue Vauvenargues,
75018 Paris.

Remerciements

– Françoise et Elisabeth Coutou
Et leur famille,
remercient toutes les personnes qui ont manifesté amitié et sympathie à l'occasion du décès de

Guy COUTOU,

survenu le 10 décembre 1991.

31, rue Julien-Lacroix,
75020 Paris.

Anniversaires

– Il y a sept ans, ce jour-là,

MANUEL

entrait dans la longue nuit de l'absence.

– Une pensée affectueuse pour

Nicole TAITZ

et sa maman

Madeleine TAITZ,

qui nous ont quittés il y a si longtemps.

49190 Rochefort-sur-Loire.
06200 Nice.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 27 décembre :

UN DÉCRET

– N° 91-1306 du 26 décembre 1991 modifiant les dispositions du décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 modifié pris pour l'application du 2e de l'article 27 et du 2e de l'article 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et fixant les principes généraux concernant la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Après le succès des islamistes aux élections législatives en Algérie

Profonde inquiétude en Tunisie

Le succès du Front islamique du salut (FIS) et le tournant politique qui se dessine en Algérie suscitent une profonde inquiétude en Tunisie. Le régime du président Ben Ali, confronté aux menées du mouvement intégriste tunisien Ennahdha, redoute, notamment, des infiltrations à travers la frontière.

TUNIS
de notre correspondant

Une catastrophe : telle est, à chaud, l'opinion la plus souvent exprimée dans les cercles politiques de Tunis après le succès que vient d'enregistrer le Front islamique du salut (FIS) en Algérie.

Même s'il reste encore quelques Tunisiens pour caresser le très problématique espoir d'un retournement de situation, au second tour, en vérité, personne, au sein du pouvoir comme de l'opposition, ne se fait beaucoup d'illusions : la Tunisie va devoir envisager le voisinage avec un pays qui risque de plonger dans d'imprévisibles turbulences ou de se transformer en une république islamique. Dans l'un ou l'autre cas, le scénario est de mauvais augure pour les dirigeants tunisiens.

Les autorités en sont pleinement conscientes, mais se refusent, pour le moment, à tout commentaire officiel. Avant même que le pouvoir tunisien n'engage le fer avec les islamistes du mouvement Ennahdha, le FIS en avait déjà fait l'une de ses cibles favorites, l'abreuvant régulièrement d'injures à travers ses journaux. La découverte, au mois de mai, d'un complot qu'Ennahdha est accusé d'avoir fomenté, les centaines d'arrestations qui ont suivi, la fuite de plusieurs dirigeants des réseaux politiques et militaires du mouvement en Algérie – où le FIS les a accueillis à bras ouverts – n'ont fait qu'accentuer cet antagonisme.

C'est avec la complicité et l'assistance matérielle et financière du FIS, affirme-t-on depuis plusieurs mois à Tunis, que des groupes de Tunisiens, entraînés en Afghanistan et au Soudan, sont rentrés en Algérie, pour préparer des opérations terroristes qu'ils envisageaient de mener sur le sol tunisien. Deux militaires auraient même été arrêtés, avant leur départ de Tunis pour l'Algérie, où ils devaient, ont-ils avoué, prendre livraison de missiles Stinger, expédiés du Soudan et destinés à abattre l'avion du président Ben Ali.

Infiltrations à la frontière

Depuis, la surveillance a été renforcée tout au long des mille kilomètres de la frontière. Celle-ci n'en demeure pas moins très perméable. Pendant la guerre d'Algérie, la France n'avait-elle pas été contrainte de construire une ligne électrifiée – la « ligne Maurice » – pour tenter d'empêcher le va-et-vient des groupes armés entre les deux pays? Le problème des infiltrations à la frontière risque donc de devenir de plus en plus préoccupant pour les Tunisiens, d'autant plus que le chef d'Ennahdha, M. Rached Ghannouchi, et huit de ses adjoints, récemment expulsés d'Algérie (*le Monde* du 5 décembre) vont certainement pouvoir y retrouver leur base d'action favorite.

Du coup, la profonde inquiétude des dirigeants tunisiens quant à leur relations avec le nouveau régime que va se donner « *l'Algérie-sœur* » relègue au second plan les interrogations sur la déjà fragile Union du Maghreb arabe (UMA), sur laquelle les Tunisiens ont toujours fondé beaucoup d'espoirs. En revanche, le reste des milieux politiques à Tunis se montre beaucoup plus serein quant aux conséquences que pourrait avoir le vote d'Alger sur le plan intérieur tunisien.

Pourchassé sans merci depuis huit mois, le mouvement Ennahdha a été sérieusement mis à mal. Ses cadres et beaucoup de ses militants sont, soit emprisonnés, soit en fuite, et la plupart de ses structures officielles ou clandestines ont été démanteléees. En est-il pour autant anéanti? Même si, à certaines époques, son audience a pu être jugée non négligeable, le mouvement n'a jamais atteint le rayonnement populaire du FIS.

Malgré de sérieux déséquilibres, la société tunisienne n'a pas à affronter d'aussi graves difficultés économiques et sociales que celles héritées de près de trois décennies de socialisme en Algérie. Dans sa majorité, elle demeure attachée à un style et à des règles de vie fort éloignés des carcans que voudrait imposer l'intégrisme.

Surtout, contrairement au FLN, dont l'autorité s'est effritée spectaculairement au fil des années, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) garde d'une main ferme les rênes du pouvoir. Cette situation n'est pas sans irriter les six partis laïques de l'opposition, qui y voient la perpétuation du système de parti unique. Tout en contestant l'attitude du régime, les opposants tunisiens n'en poursuivent pas moins, tant bien que mal, le « dialogue » avec lui.

A l'évidence, Tunis va devoir tirer rapidement la leçon des élections algériennes. Persuadé d'avoir fait le bon choix, il y a trois ans, en refusant le droit à l'existence des partis religieux, le pouvoir va vraisemblablement redoubler de vigilance au plan de la sécurité. Sur le plan politique, M. Ben Ali, qui ne cesse de se réclamer de l'ouverture démocratique, pourrait prochainement lancer une nouvelle initiative, estiment les observateurs. Le discours que le président doit prononcer, le 31 décembre, devant la Chambre des députés en sera peut-être l'occasion.

MICHEL DEURÉ

Les réactions en France

□ **M. Gérard Fuchs (PS) : une sanction « *sans surprise* ».** – M. Gérard Fuchs, secrétaire national aux relations internationales du Parti socialiste, a estimé, vendredi 27 décembre, dans un communiqué, que la poussée du Front islamique du salut (FIS) au premier tour des élections législatives algériennes « *sanctionne sans surprise trente ans de parti unique qui n'ont pas répondu aux attentes et aux nécessités du pays* ». « *Le bon résultat du Front des forces socialistes (FFS) évite heureusement une bipolarisation dangereuse* », a ajouté M. Fuchs, qui a insisté sur le caractère « *déterminant* » du deuxième tour et souligné « *le niveau de participation, y compris des femmes, et l'absence d'incidents de vote* », qui « *montrent que là, comme ailleurs, la démocratie peut fonctionner* ».

□ **M. Alain Juppé (RPR) : « *le signal du rassemblement des forces démocratiques* ».** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a souhaité, vendredi 27 décembre, sur Europe 1, que le succès du FIS soit « *un électrochoc salutaire* » et « *le signal du rassemblement pour les forces démocratiques* » algériennes, qui « *ont abordé les élections dispersées* ». Le secrétaire général du RPR a estimé que les résultats de ces élections « *nous concernent, parce que c'est tout près de chez nous* ». Il a également estimé que le discours du Front islamique du salut (FIS), notamment à propos des droits de la femme, « *ne va pas dans le bon sens* ». « *Tout ce qui est fondamentalisme, c'est-à-dire, d'une certaine manière, extrémisme, m'inquiète* », a-t-il conclu.

L'accident de l'avion de la SAS près de Stockholm

Le sang-froid d'un pilote

STOCKHOLM
de notre correspondant

« *C'est un miracle* », constatait le premier ministre suédois, M. Carl Bildt, sur les lieux de l'accident du Dana Viking de la compagnie SAS, qui a fait un atterrissage en catastrophe vendredi 27 décembre dans la matinée (*le Monde* du 28 décembre). L'avion avait décollé quelques minutes auparavant de l'aéroport international de Stockholm Arlanda, en route vers Varsovie, *via* Copenhague. 129 personnes étaient à bord, dont 6 membres d'équipage. Il y a eu 24 blessés, dont 2 grièvement, mais pas de mort : un bilan incroyable dû à beaucoup de chance, mais surtout au remarquable sang-froid du pilote, le commandant Stefan Rasmussen, un ancien de l'armée de l'air danoise.

L'appareil, un MD 81, en service depuis le mois d'avril, avait été, conformément à la procédure, dégivré au glycol avant le départ. Trois minutes après le décollage, le pilote indiquait à la tour de contrôle qu'il avait des problèmes « *peut-être dus au givrage* » avec les deux moteurs. Son copilote tentait sans succès de les relancer. « *Je vais m'écraser* », dit le pilote, puis l'avion disparut des écrans radars. De 600 m, l'avion était tombé à 200 m d'altitude. Il n'y avait plus que quelques nuages, et il restait environ trente secondes au pilote pour calculer son point de chute. « *Au sol*, racontera-t-il lors d'une conférence de presse, *je vois deux champs, un grand à 40°-50° sur ma droite. Avec de la vitesse, je ne pouvais pas virer sans perdre de force portante. Mais, dans le petit champ, il y avait de grosses pierres, que j'avais peur de heurter. Je vois un petit bosquet et je me dis que je peux freiner l'avion sur la cime des arbres. J'ai fait un petit virage pour éviter les maisons, je suis passé sur les arbres, les ailes se sont détachées, et quand j'ai senti l'avion se poser, presque doucement, c'était comme Noël, c'est tout !* » Quelques points de suture à la tête et le cou dans une minerve, le commandant Rasmussen a ajouté : « *Il y a peut-être un pilote sur un million qui peut prouver ce qu'il peut faire dans une telle situation. J'ai eu cette chance.* »

A bord, tous les passagers étaient restés calmes et ceux qui étaient indemnes ont évacué sans problèmes l'appareil disloqué en trois morceaux... pour aller téléphoner de la première maison qu'ils ont pu trouver et demander des secours, éberlués d'être encore en vie après avoir juste réalisé qu'ils avaient frôlé la mort. « *Une expérience un peu inhabituelle* », déclarait l'un d'eux, décidé malgré tout à prendre le prochain avion pour Copenhague.

Quant à la cause de l'accident, on en reste, pour l'instant, aux hypothèses : étouffement des moteurs par de petits morceaux de glace qui se seraient détachés du bord inférieur des ailes – malgré le dégivrage ; retour de flamme d'un réacteur ; rien pour l'instant n'est exclu. Les conclusions de la commission de contrôle devraient être connues d'ici une semaine environ.

FRANÇOISE NIÉTO

Pour blasphème contre l'islam

Un écrivain et son éditeur lourdement condamnés en Egypte

LE CAIRE
de notre correspondant

Après les avoir déclarés coupables d'avoir tenu et répandu des propos blasphématoires à l'égard de l'islam, d'incitation à l'impiété et d'atteinte aux valeurs morales de la société, la cour supérieure de la sécurité de l'Etat du Caire a condamné, jeudi 26 décembre, à huit ans de prison l'éditeur égyptien Mohamed Madbouli et l'écrivain Alaa Ahmed.

M. Alaa Ahmed, fonctionnaire au service des impôts et penseur libéral, avait publié en mars 1990 chez Madbouli, l'un des plus grands éditeurs indépendants d'Egypte, un essai intitulé *Voyage dans l'esprit d'un homme*. M. Ahmed, qui avait été emprisonné peu après en vertu de la loi de l'état d'urgence (*le Monde* du 20 juillet 1990), écrivait dans la préface de son ouvrage influencé par Voltaire (« *Dieu est le grand générateur fournissant la lumière aux lampes minuscules que sont les humains* ») : « *Je suis un musulman par héritage et j'aurais été athée si mon père l'était.* »

Tout au long du récit – un voyage onirique au paradis – l'écrivain s'en prend aux religions (« *Un tissu de mythes* ») et, sans le citer nommément, à l'islam, « *qui ont entraîné l'Orient au fin fond de l'ignorance* ».

La pression islamiste

Au cours de son voyage imaginaire, qui avait provoqué la colère de l'Azhar (Sorbonne de l'islam sunnite) et des islamistes, l'auteur rencontre plusieurs prophètes (« *Dieu n'a jamais envoyé de prophète* ») qu'il présente comme de vieux radoteurs impuissants et dangereusement déséquilibrés. Le livre se termine sur la condamnation du héros au bûcher par « *les hommes de religion, des parasites de la société, qui accusent ceux qui veulent répandre la raison et la logique de magie noire* ».

Le verdict de la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat a suscité une vive préoccupation dans les milieux intellectuels égyptiens, qui y voient le signe de la soumission grandissante du pouvoir aux pressions des islamistes. Si la sévérité de la sanction constitue du jamais vu, ce n'est toutefois pas la première fois que les maximalistes musulmans parviennent à censurer la liberté d'expression.

Sous Sadate, ils étaient parvenus à faire saisir, *de facto*, la réédition de l'un des ouvrages mystiques les plus originaux de la pensée islamique, *Al Foutouh al Maqeya* (les Illuminations mecquoises), du philosophe musulman du Moyen Age Ibnel Arabi. En 1985, ils avaient fait condamner à la prison l'éditeur de la version intégrale des *Mille et Une Nuits* : ce classique de la littérature arabe avait été trouvé « *pornographique et blasphématoire* ».

En décembre 1988, le romancier égyptien Nagruib Mahfouz avait vu renouvelé par l'Azhar l'interdit de publication de son essai *les Enfants de notre quartier* (1) qui était pourtant l'un des ouvrages qui lui avaient valu le prix Nobel de littérature. En mars 1990, le gouvernement retirait des manuels scolaires un poème du Syrien Nizar Qabanni, racontant l'amourette platonique de deux enfants et jugé « *immoral* » par les islamistes. Enfin, en juillet 1990, le penseur libéral et anti-islamiste Farag Foda avait été placé en résidence surveillée à la suite d'une plainte du cheikh de l'Azhar contre son essai *Etre ou ne pas être*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) Traduction récemment éditée chez Sinbad

Laborieuses tractations à Matignon

Le décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics divise le gouvernement

La seconde réunion interministérielle consacrée au projet de décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics a eu lieu, vendredi 27 décembre, à l'hôtel Matignon. Contrairement à ce qui avait été prévu, elle n'a pas permis d'aboutir à la rédaction définitive d'un texte. Une prochaine réunion est annoncée dans les jours à venir, Mme Edith Cresson, premier ministre, conservant l'espoir de faire appliquer « *avant le printemps* » une réglementation dans ce domaine fort controversé.

Les premières versions du texte qui doit fixer les conditions d'application de l'article 16 de la loi Evin de lutte contre le tabagisme avaient été connues en octobre (*le Monde* daté 6-7 octobre) : il s'agissait alors, expliquait-t-on au ministère de la santé, non pas de rédiger un texte de « *prohibition* », mais de prévoir une série de mesures visant à protéger les non-fumeurs dans *tous les lieux « à usage collectif »* : entreprises, restaurants, transports en commun, établissements publics, etc.

Cette volonté clairement exprimée dans la loi Evin de janvier 1991, et souvent mal comprise, se fonde notamment sur une série de données médicales et scientifiques concernant la nocivité du « tabagisme passif », c'est-à-dire l'exposition des non-fumeurs à la fumée du tabac (« le Monde Sciences-Médecine » du 17 mai 1989). S'agissant également d'une forme de prise en compte du poids grandissant des non-fumeurs dans la société, cette initiative ne pouvait que provoquer de vifs affrontements entre des intérêts et des lobbies opposés.

C'est en définitive l'écho, à peine feutré, de ces affrontements que l'on perçoit aujourd'hui dans les difficultés que rencontre le gouvernement pour aboutir à la rédaction d'un décret à la fois cohérent et efficace. Tout se passe comme si les lobbies parvenaient à s'exprimer par le canal des ministères concernés.

Alors que la version d'octobre prévoyait une série de dispositions chiffrées, concernant, par exemple, les proportions des zones fumeurs et non-fumeurs dans les restaurants, on a dans le texte à l'étude – après une première réunion interministérielle organisée le 15 novembre – abandonné l'idée d'établir des normes générales, privilégiant au contraire, dans un souci de simplification, le principe de la délégation. L'Etat devrait conférer le pouvoir de faire appliquer le décret à la personne ayant autorité pour les locaux concernés.

Crainte du patronat et des syndicats

La question est de savoir si le Conseil d'Etat acceptera ou non une telle disposition qui permet, d'une certaine façon, d'interpréter un décret. Peut-on laisser à un chef d'entreprise, notamment, le pouvoir d'apprécier la portée d'un texte aussi controversé? L'actuel projet de décret prévoit, d'autre part, la nécessité d'afficher clairement les zones où le fait de fumer sera possible, et celles où il sera interdit.

Si, dans leurs grandes lignes, les mesures prévues ne semblent pas poser de problèmes, on évoque néanmoins à Matignon l'existence de « *deux ou trois interrogations* » quicorrespondent pour l'essentiel aux oppositions exprimées par le ministère du travail.

Arguant des prises de position émanant notamment, assure-t-on, du CNPF et de Force ouvrière, on craint qu'une application rigoureuse des principes dictés par la santé publique nuise en définitive à la « paix sociale » dans les entreprises.

En toute hypothèse, la rédaction définitive devra être soumise au premier ministre. Avant de savoir dans quel sens tranchera Mme Cresson, on ne peut que remarquer la somme des précautions prises pour que rien ne filtre de ces réunions interministérielles...

JEAN-YVES NAU

En prélude à des négociations serrées

Les machines-outils taïwanaises et nipponnes pourront entrer plus facilement aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont décidé de remettre à plat l'ensemble de leurs relations commerciales avec le Japon. L'automobile, l'une des principales sources de déséquilibre des échanges extérieurs, fera, on le sait, l'objet de prévenances particulières du président George Bush lors de son déplacement officiel de quatre jours à Tokyo prévu pour début janvier. Parallèlement, Mme Carla Hills, représentante pour le commerce du président Bush, a ouvert un second front, cette semaine, en estimant insuffisante l'ouverture du marché japonais aux semi-conducteurs étrangers, et notamment américains.

La renégociation partielle avec le Japon et Taïwan des accords d'importation de machines-outils, annoncée jeudi 26 décembre par un communiqué de la Maison Blanche, sonne, dans un tel contexte, comme une habile contrepartie. Les trois pays étaient *convenus en 1986 de contrôler* volontairement leurs échanges de machines-outils pour des raisons de sécurité nationale. Les Etats-Unis ont l'intention de proposer à leurs partenaires la levée des restrictions s'appliquant à l'importation des machines les plus courantes, pour une durée de deux ans *à compter du 31 décembre 1991*, date d'expiration officielle des précédents accords.

□ **Conférences à Sciences-Po sur « L'état de l'Union soviétique en 1992 ».** – Sciences-Po Formation organise, du 13 janvier au 6 février 1992, à Paris, un cycle de huit conférences sur le devenir de l'ex-URSS. Destinées à un large public, ces conférences auront lieu les jeudis et les lundis de 18 h 30 à 20 h 30, et seront animées entre autres par André Fontaine et par Mme Hélène Carrère d'Encausse.

► *Renseignements et inscriptions :* 45-59-50-99.

SOMMAIRE

DATES

Il y a cinq cents ans, la chute de Grenade 2

ÉTRANGER

Algérie : les réactions après le premier tour des élections législatives 3

Fragile démocratisation en Guinée 4

L'armée serbe accentue sa pression en Croatie 4

Turquie : le problème kurde crée des tensions au sein de la coalition gouvernementale 4

L'Ukraine revendique une partie de la flotte de la mer Noire 5

L'entourage de M. Eltsine 5

Cambodge : les acteurs politiques redéfinissent leur stratégie 6

POLITIQUE

M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, porte plainte pour diffamation 6

Livres politiques : « Si le sel s'affadit », par André Laurens 6

SOCIÉTÉ

Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour un double meurtre, Mohamed Chara demande la révision de son procès 10

La société Virgin Store condamnée à fermer le dimanche 10

La deuxième étape du raid-marathon Paris-Syrte-Le Cap 10

Quand une équipe de TF1 mène l'enquête et découvre un cadavre 10

HEURES LOCALES

● Le mur de l'Atlantique reprend du service ● Barèges rompt avec l'immobilisme ● Une télécabine en Seine-Saint-Denis ● Lorraine : le malade imaginaire de la sidérurgie ..... 7 à 9

CULTURE

Les alexandrins de Nanterre : Jean-Pierre Vincent accueille, au Théâtre des Amandiers, le *Britannicus* de Racine et une tragédie moderne, *John and Mary* 11

ÉCONOMIE

Les difficultés de La 5 13

La montée des risques bancaires handicape la reprise américaine 13

L'arrestation de M. Giancarlo Parretti 13

Revue des valeurs 14

Crédits, changes, grands marchés 15

Services

Abonnements 2
Carnet 16
Météorologie 16
Mots croisés 6
Télévision 16
Spectacles 12

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 décembre 1991 a été tiré à 465 857 exemplaires.

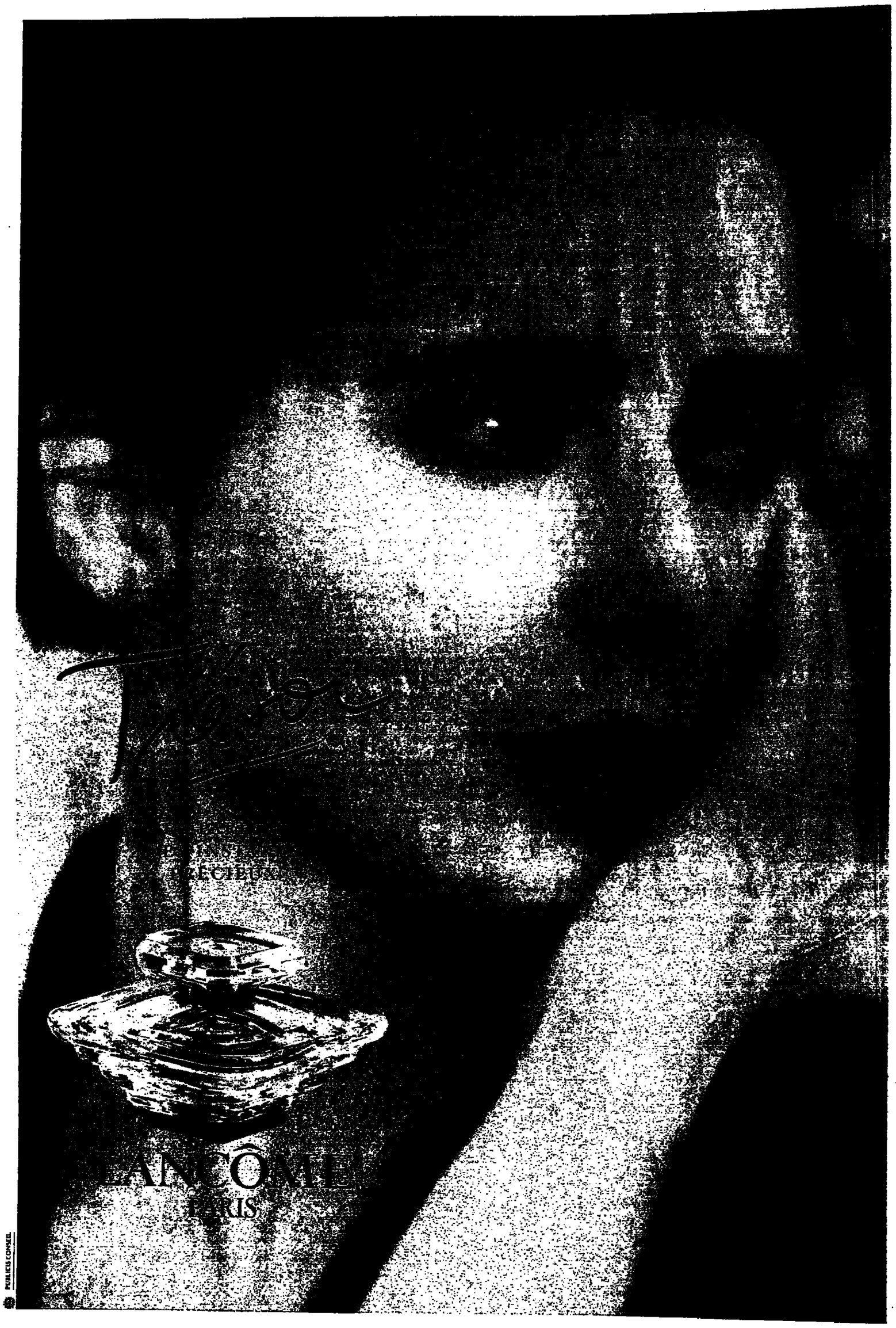
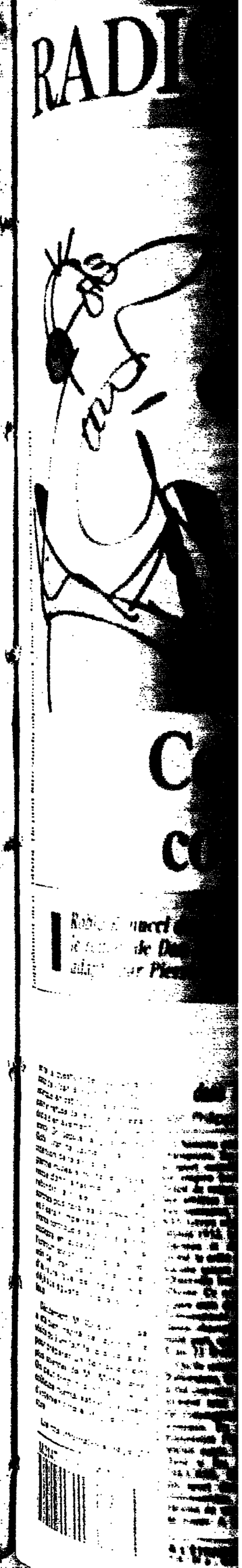
Lancôme vous souhaite une très belle année 1992.